

On peut communiquer avec l'événement de la façon suivante: Jusqu'à 6 heures le soir: après l'échange 2-6111. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants:

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

71ième ANNEE No 40

Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, VENDREDI 23 JUILLET 1937

Température: Beau et chaud

DOUZE PAGES

DEFAITE POUR ROOSEVELT AU SENAT DES ETATS-UNIS

La Chambre haute a confié à son comité judiciaire le bill de réorganisation des tribunaux. — C'est dire que la mesure sera mise au rancart. — Les deux chambres passent outre à la volonté du président. — Les origines du conflit avec la Cour Suprême.

REPERCUSSION

Washington, 23. — (P.C.) Le Sénat a confié hier le bill de réorganisation des tribunaux au comité judiciaire, dont tous les membres sont des adversaires déclarés de ce projet de président Roosevelt et qui ne manqueront pas de dépeupler les clauses relatives à l'augmentation du nombre des juges de la Cour Suprême.

La Chambre haute a servi une autre rebuffade au président en renvoyant son veto contre le bill autorisant le gouvernement à continuer de prêter à faible taux aux cultivateurs et en adoptant ce bill par un vote record de 71 à 19. Ce bill est maintenant loi, vu que la Chambre des représentants n'a pas encore renversé le veto présidentiel.

C'est la deuxième fois cette session-ci que les deux Chambres s'opposent pour passer outre à la volonté du Président. Le 1er juin, elles prolongèrent pour une autre période de cinq ans la politique temporaire d'assurance pour les anciens combattants.

En consentant à confier le bill des tribunaux au comité judiciaire, les sénateurs ont, tout simplement admis leur défaite sur cette question. Le comité va maintenant en effet réduire ce bill à l'ombre de ce qu'il était, n'y laissant que quelques clauses inoffensives.

À la fin, les chefs de l'administration ont voté avec les adversaires du bill et seuls 20 jeunes sénateurs démocrates votèrent pour que le bill fut adopté sans étude par comité. Maintenant que le bill des tribunaux est mort après s'être rendu célèbre, le gouvernement se prépare à attendre quand même son but sous forme d'un amendement constitutionnel.

On ignore encore quelle sera la forme de cet amendement. Hier, la salle du Sénat s'était remplie à débattre pour les "fédéralistes" du bill si cher à M. Roosevelt.

Le sénateur démocrate du Kentucky, M. Logan, présenta la motion; elle fut adoptée et le sénateur républicain de la Californie, M. Johnson, demanda à M. Logan: "Alors, la Cour Suprême n'est plus dans le chemin?"

"La Cour Suprême n'est plus dans le chemin," répondit M. Logan d'une voix calme. "Dieu soit loué" dit M. Johnson, et un tonnerre d'applaudissements éclata dans les galeries.

Le tout s'est accompli sans le moindre débat. Il n'y aura pas de changement dans la Cour Suprême tant que M. Roosevelt ne sera pas parvenu à faire adopter la loi qui lui permettra d'en faire.

LE CONFLIT
Washington, 23. (P.A.) — La mise au rancart d'un projet de loi relative au projet de M. Roosevelt de réorganiser la Cour Suprême des Etats-Unis met fin à l'un des plus grands conflits politiques depuis la bataille qui se termina par l'abolition de l'esclavage.

Violent séisme près de Fairbanks, Alaska

2È VAGUE DE CHALEUR

Chicago, 23. — (P.C. — P.A.) Une nouvelle vague de chaleur s'est abattue hier sur les thermomètres. Plusieurs autres records ont été battus. Dans dix régions la température était à 100 degrés ou au-dessus. Yuma, Arizona, rapportait le chiffre de 108, soit le plus élevé.

LE PRIX DU BLE RESTE A 87.5 CENTS

J.-R. Murray quitte la présidence de l'Office du blé. — George McIvor est nommé à sa place. — La même politique que l'an dernier.

LES ACHATS

Ottawa, 23. — (P.C.) La politique suivie par l'Office du blé l'an dernier sera la même pour la prochaine récolte, mais sous une direction différente. La démission du président, M. J. R. Murray, a été acceptée hier par le gouvernement et le vice-président, M. George McIvor, a été nommé à sa place. La vacance causée par le départ de M. Murray a été remplie par la nomination de M. Robert Findlay, qui reste trésorier et vice-président.

M. Euler a dit que M. Murray était prévu. Il avait été nommé peu de temps après l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel en octobre 1935. Il succéda à M. John I. McFarland, qui avait été nommé président de l'Office lors de la création de cet organisme par le gouvernement Bennett.

M. Murray reçoit \$20,000 par année et le salaire de son successeur ne sera pas augmenté. L'an dernier, l'Office n'a pas acheté de blé, vu que le prix ne baissa pas en bas du minimum fixé. Lorsque l'Office fut créé, le gouvernement était en possession de 200,000,000 de boisseaux.

ON ACCUSE LA POLICE DE CHICAGO

Un rapport sénatorial rédigé en termes très sévères, accuse la police de Chicago d'avoir attaqué brutalement une foule de grévistes le 26 mai dernier.

DIX MORTS

Washington, 23. — (P.A.) Un rapport sénatorial rédigé en termes sévères a été publié hier qui accuse la police de Chicago d'avoir attaqué, brutalement et violemment sans provocation, une foule de grévistes le 26 mai dernier, près de usines de la Republic Steel Company.

CHEZ LES MINEURS

Blackpool, Lancashire, 23. — (P.C.-Havas) La "British Miners' Federation" s'est déclarée hier opposée à l'admission des communistes dans le parti travailliste. Une résolution demandant le gouvernement sur sa politique de réarmement a été adoptée à l'unanimité.

NOUVEAU MAIRE

St-Hyacinthe, 23. — (P.C.) — Louis Benoit a été élu hier, maire de St-Charles-sur-Richelieu, 15 miles à l'ouest d'ici. Il a battu l'ancien maire, M. Aimé Voghel, par un vote de 90 à 88.

UN ENFANT SE NOIE

Sorel, 23. — (P.C.) Guy Benoit, neuf ans, s'est noyé hier dans le fleuve St-Laurent à St-Joseph de Sorel après être tombé d'une chaudière. Le corps a été repêché dix minutes après, mais trop tard, par Ted Franks.

Un choc sismique très prononcé a ébranlé hier matin toute une région de l'Alaska. — Les édifices fortement secoués. — La terre tremble pendant plus d'une minute.

DES DOMMAGES

Fairbanks, Alaska, 23. — (P.A.) Un violent choc sismique a ébranlé la ville de Fairbanks et toute l'Alaska, hier matin. Les maisons et les édifices ont été fortement secoués et bon nombre d'hommes et de femmes sont sortis en hâte de leurs demeures en vêtements de nuit.

Le deuxième choc survint 46 minutes plus tard. Le troisième choc, à 9 heures 01, fut si violent qu'il dégrada le sismographe de l'université de l'Alaska. Le tremblement de terre commença vers 11 heures 09, heure avancée de l'Est (7 heures 09 a.m. en Alaska) et dura pendant plus d'une minute. D'autres chocs se sont fait sentir toute la journée.

Le deuxième choc survint 46 minutes plus tard. Le troisième choc, à 9 heures 01, fut si violent qu'il dégrada le sismographe de l'université de l'Alaska. Le tremblement de terre commença vers 11 heures 09, heure avancée de l'Est, hier après-midi, et que le sismographe a continué à les enregistrer jusqu'à 3 heures 30.

D'après les calculs, l'épicentre se trouvait à 1,460 miles de distance, près de la côte du Pacifique et probablement dans la péninsule de l'Alaska.

Halifax, 23. — (P.C.) Le sismographe de l'Université de Dalhousie a enregistré un "violent" tremblement de terre de deux heures entre midi 18 et 2 heures 18, heure avancée de l'Est, hier après-midi. Le Dr J.-E.-L. Johnstone, professeur de physique, a estimé que l'épicentre se trouvait à 3,300 miles de distance.

Juneau, Alaska, 23. — (P.A.) Le bureau météorologique des Etats-Unis a rapporté hier qu'un tremblement de terre a ébranlé l'intérieur de l'Alaska, entre 7 heures et 8 heures, hier matin (11 heures a.m. et midi, dans l'Est) et qu'il a causé beaucoup de dommages à Fairbanks. Les secousses ont aussi été perçues à Hot Springs et à Tanana.

La station météorologique a approuvé les dommages causés par le séisme ont été causés aux fenêtres et aux marchandises dans les magasins. Elle rapporte qu'à 1 heure 35, hier après-midi (5 heures 35 p.m. dans l'Est) les secousses se faisaient encore sentir.

On croit que c'est le même tremblement de terre que celui qu'on a enregistré les sismographes des Etats-Unis et celui de Victoria, en Colombie britannique.

Personne, d'après les renseignements qu'on a pu obtenir, n'a été blessé et il est impossible d'estimer les dommages.

On s'ingéniera pour les habitants de la région du glacier Black Rapids, près de la rivière Big Delta, à 125 miles d'ici. Les lignes de communication avec cet endroit sont brisées et on croit que cette région encore se sentir.

Personne, d'après les renseignements qu'on a pu obtenir, n'a été blessé et il est impossible d'estimer les dommages.

On s'ingéniera pour les habitants de la région du glacier Black Rapids, près de la rivière Big Delta, à 125 miles d'ici. Les lignes de communication avec cet endroit sont brisées et on croit que cette région encore se sentir.

DES TROUBLES EN TERRE SAINTE



On voit ici les troupes anglaises pénétrant dans Haifa, une des principales villes de Palestine, afin de maintenir l'ordre et de prévenir les troubles qui s'annoncent à la suite de la proclamation de la division de la Terre Sainte. On sait en effet que la Palestine comprendra trois parties, une pour les Juifs, une autre pour les Arabes et la troisième demeurera sous la juridiction de l'Angleterre.

Des élections provinciales en Ontario avant trois mois

ENVOLEE DE PRINCE

Edmonton, 23. — (P.C.) Le prince Constantin Casaroucou, no, aviateur roumain, a l'intention d'entreprendre d'ici, peu le tour du monde en avion. Il fera escale ici et il a fait consigner à l'aéroport local 600 gallons d'essence des 45 gallons de lubrifiant. L'essence est arrivée de San Francisco et de New-York et le lubrifiant, d'Allemagne.

UN MEURTIER ABATTU PAR LES AGENTS

Victor Szymowski, assassin du sergent Fred Davidson, de la police de Sudbury, est tué par les policiers. — Son compagnon dangereusement blessé.

TRAGEDIE

Sudbury, Ont., 23. — (P.C.) — Les funérailles du sergent Fred Davidson de la police de Sudbury ont eu lieu hier, quelques heures après que son assassin ait été abattu par les policiers. Le meurtrier, un Polonais, avait fait feu sur lui, qu'il tomba et que son assassin continua de le cribler de balles. Le lendemain matin, Davidson succomba à ses blessures et à sa mort on redoubla les recherches pour les deux hommes accusés de meurtre.

Les traces laissées par les chaussures à semelles de caoutchouc de Shoke conduisirent les policiers à l'endroit où ils se trouvaient hier. Les quatre officiers approchèrent avec prudence et s'abritèrent derrière un rocher afin de ne pas s'offrir aux balles des fugitifs, possesseurs tous deux d'un dossier criminel bien chargé et bandits notoires.

Szymonky et Shoke sortirent en (Suite à la page 2, 8e col.)

BATAILLE AU MEXIQUE

Puebla, Mexico, 23. (P.C. — P.A.) — Des troupes commandées par le colonel Manuel Salazar ont tué quatre hors-la-loi, hier, et en ont blessé seize autres dans une bataille qui s'est déroulée dans les faubourgs de cette ville.

VICTIMES DE L'AVION

Londres, 23. (P.C. — P.A.) — Cinq personnes ont perdu la vie hier soir quand un avion de la force royale aérienne s'est écrasé sur le sommet d'une colline, dans le Derbyshire, après avoir lancé des signaux de détresse.

Le "Globe and Mail" annonce aujourd'hui que M. Hepburn et son gouvernement appellent au peuple au cours de l'automne.

LE 9 OCTOBRE

Toronto, 23. — (P.C.) Le "Globe and Mail" annonce aujourd'hui qu'il a appris de bonne source hier, à Queen's Park que le premier ministre de l'Ontario, M. Mitchell Hepburn, et son gouvernement en appellent au peuple "avant trois mois".

"La campagne électorale et la votation devraient être finies dès la semaine qui se terminera le 9 octobre, ajoute le journal, bien qu'un certain nombre de circonstances imprévisibles puissent retarder la décision des électeurs, jusqu'au début de novembre."

Il n'y aura pas de session spéciale avant la campagne électorale, mais il est probable qu'une élection de bonne heure cet automne depuis la session de 1937, et en particulier depuis le remaniement ministériel que provoqua la question du C. O. I. laquelle question concernait l'ancien

(Suite à la page 4, 5e col.)

L'Etat et les coopératives

M. l'abbé A. Malouin lit un travail à la Semaine sociale de St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, 23. — (P.C.) Hier soir à son lieu l'assemblée populaire de la Semaine Sociale, tenue sous les auspices des Syndicats Catholiques, M. l'abbé Armand Malouin, aumônier de l'Union catholique des cultivateurs de Sherbrooke, a parlé des syndicats catholiques, des lois ouvrières et des organisations professionnelles.

M. l'abbé Malouin, dont la cause était intitulée "L'Etat et les coopératives", a dit que le plus grand service que nos gouvernements pouvaient rendre à l'heure actuelle en faveur de la coopération serait "d'unir les associations professionnelles aussi qu'il est possible et de ne pas craindre de leur donner toute l'autorité nécessaire pour organiser leur vie économique".

"Pour ce qui est de la profession agricole, poursuivit-il, j'espère qu'à sa prochaine session le gouvernement provincial adoptera l'admirable législation d'union professionnelle agricole laissée en plan à la dernière session".

Le conférencier a indiqué trois différents types d'intervention de l'Etat dans les institutions socio-économiques, suivant les systèmes italien, allemand et français, systèmes qu'il a expliqués.

(Suite à la page 4, 5e col.)

UNE ROYALE RECEPTION

Londres, 23. (P.C. — câble) Le dernier événement de la saison, mondaine du couronnement, le garden party, a attiré 10,000 personnes hier sur les terrasses du palais Buckingham. La plupart des membres de la famille royale étaient présents, à l'exception de la princesse Elizabeth, qui s'était écorché un genou en tombant de sa bicyclette la veille.

FORMIDABLE ATTAQUE DES NATIONALAUX

La bataille se poursuivait encore avec furie hier autour de Madrid. — Les positions fortifiées du gouvernement résistent à la tempête.

LA COTE 660

Madrid, 23. — (Par Jean Rollin, copyright 1937 par l'agence Havas) La bataille se poursuivait toujours avec autant de furie hier soir: mais le nerf de la contre-offensive des nationaux semblait faiblir, pendant que les sauvages combats qui se livrent pour la possession des lieux stratégiques à l'ouest de Madrid allaient entrer dans leur sixième journée consécutive.

Les positions bien fortifiées du gouvernement ont résisté à la tempête et continuent de tenir avec succès devant les plus formidables attaques que les nationaux ont capables de lancer.

La cote 660, stratégiquement située à quelques miles à l'ouest de Villafraanca de Castille, a continué d'être l'enjeu de la bataille hier, mais les aviateurs insurgés ont porté la guerre plus avant dans le territoire gouvernemental.

Les derniers rapports à venir de la ligne de feu disent que la cote est transformée en un "no man's land" jonché de cadavres. Bien que forcé de l'abandonner deux fois mercredi, le gouvernement a en ce moment repoussé les nationaux d'en reprendre de nouveau entièrement possession.

Il semblait hier soir que l'offensive insurgée s'effritait petit à petit (Suite à la page 4, 4e col.)

FEUX DE FORET

Missoula, Montana, 23. (P.C. — P.A.) — Le service forestier des Etats-Unis a rapporté hier que deux hommes ont péri dans un feu de forêt qui a fait rage sur un terrain de 1,600 acres, au sud d'ici. Des officiers des quartiers généraux locaux ont appris que les morts sont Lee Coy et Ray van Sickle, deux seigneurs d'un camp de bûcherons. Le service forestier a dit que près de 600 hommes ont mis le feu sous contrôle, dans la région de Miller Creek.

M. Eden propose un nouveau compromis

Des personnes renseignées ont révélé hier soir que l'Angleterre a présenté un nouveau plan aux puissances. — Pour ressusciter le système de non-intervention.

UN SECRET

Londres, 23. — (Copyright 1937 par l'agence Havas - P.C.) — Des personnes bien renseignées ont révélé hier soir que l'Angleterre avait préparé un nouveau plan de compromis destiné à ressusciter le système de non-intervention en Espagne et que ce plan forcerait les critiques du plan original à accepter ou à refuser que les volontaires étrangers soient évacués de l'Espagne avant qu'un traité de belligérance ne soit accordé aux combattants.

Il a été impossible d'obtenir les détails des nouvelles recommandations on croit qu'elles ne comprennent aucune suggestion avancée dans les négociations diplomatiques qui suivirent l'ajournement du sous-comité de non-intervention mardi dernier.

D'après des renseignements obtenus de bonne source, la nature exacte du nouveau plan sera gardée secrète jusqu'à ce qu'il soit présenté au sous-comité à sa prochaine séance. Ceux qui l'ont formulé espèrent qu'il répondra aux critiques dont son prédécesseur a été l'objet aux délibérations de mardi dernier.

Ces critiques concernaient l'ordre dans lequel devaient être discutés les différents projets de plan anglais de compromis et la nouvelle formule est de nature, dit-on, à résoudre les différends actuels.

Mais il est presque certain que le refus de l'ambassadeur italien Grand-du de discuter les propositions dans l'ordre où elles devaient l'être sera suivi de son refus d'admettre que les volontaires étrangers soient retirés avant l'octroi du droit de belligérance. C'est l'attitude prise par l'ambassadeur italien qui causa l'ajournement de la séance sine die.

Suivant la thèse italienne, la question d'établir des observateurs neutres dans les ports espagnols aurait dû être suivie de la discussion du projet d'abolir le contrôle naval et de établir la surveillance sur les frontières espagnoles. L'Angleterre aurait accepté l'ordre de procédure suggéré par l'Italie si Rome avait consenti à donner la priorité à l'évacuation des volontaires. L'ambassadeur italien refusa en soutenant que les volontaires de l'Espagne et de la belligérance étaient l'Angleterre et devaient être discutés séparément.

Paris, 23. — (P.C.-Havas) Le comité central du parti communiste français, en séance dans le faubourg de Montreuil, a critiqué hier la politique de non-intervention dans la (Suite à la page 4, 6e col.)

LES ELEVES DE MARCONI AU TRAVAIL

Les continuateurs de l'oeuvre du grand savant italien poursuivent avec ardeur l'exécution de la tâche qu'il leur avait tracée. — Les ondes naturelles.

A BOULOGNE

Rome, 23. — (P.A.) Les élèves du marquis Guglielmo Marconi continuent fidèlement ses travaux hier pendant que la population de Rome rendait ses derniers hommages au grand inventeur défunt.

Les savants que Marconi s'était associés au cours de sa vie poursuivent dans cinq laboratoires les recherches qu'il avait entreprises et dont il avait définitivement déterminé la direction peu de temps avant de mourir.

Luigi Solari, président de la compagnie Marconi, a révélé que lundi dernier encore l'inventeur de la T. S. F. a discuté du problème d'adapter les ondes naturelles — telle que la radiation du soleil — à la transmission des messages.

Marconi réalisait que son cœur était faible et qu'il allait mourir bientôt, a dit Solari. Il avait pris ses précautions pour que ses travaux ne fussent pas abandonnés. Des laboratoires en Angleterre et en Italie continueront ses expériences dans la direction qu'il a lui-même indiquée.

L'Événement vous offre le premier à votre réveil les dernières nouvelles mondiales

CONFERENCE A CORNWALL

Montréal, 23. — (P.C.) Le maire de Cornwall, Ont., M. Aaron Horowitz, a annoncé hier soir qu'une conférence aurait lieu lundi Cornwall entre les Canadian Cottons, Limited, et les représentants des 1,700 employés en grève de la compagnie. Cette grève a été déclarée mardi dernier par le syndicat international des ouvriers du textile.

UN ACCORD PACIFIQUE EN ORIENT

Le Japon et la Chine semblent décidés à régler pacifiquement le conflit survenu en Chine du nord. — Un règlement local et retrait des troupes.

EVAUATION

Tokio, 23. — (P.A.) Le Japon et la Chine semblaient avoir décidé de chercher à régler leur conflit en Chine du Nord par des moyens pacifiques plutôt que par une guerre.

Tel est à Nankin, les mesures prises par les gouvernements semblent fortement dirigées dans la direction de la paix.

Domei, l'agence de nouvelle japonaise, rapporte de Péping que le gouvernement central de Chine a consenti à un règlement local du conflit entre les intérêts chinois et japonais.

Un tel accord, pourvoyant au retrait des troupes des deux nations, Le traité conclu entre les commandants locaux chinois et japonais, et le gouvernement de Nankin, est-il rapporté à l'approuvé.

Les autorités disent que ceci enlèvera la plus dangereuse source de friction entre les deux puissances. Le ministre japonais de la Guerre a donné des ordres qui indiquent une suspension des préparatifs du Japon à la guerre.

On rapporte que les troupes japonaises et chinoises évacuent la zone immédiate du conflit à l'ouest de Péping.

Domei dit que le gouvernement de Nankin a avisé le général Song Cheh-Youan, président du conseil politique des provinces d'Hopéi et de Chahar, de commencer à partir de l'armée, qu'il accepterait le règlement qui a conclu avec les chefs militaires japonais de la Chine du Nord.

Justicé, Nankin était resté opposé à une telle solution locale, affirmant que les questions en jeu étaient nationales et devaient être réglées entre les gouvernements de Tokio et de Nankin.

Les rapports japonais de Nankin disent que la voie est ouverte à une reprise des négociations directes entre les deux gouvernements nationaux sur les grandes questions. Les diplomates étrangers à Nankin auraient contribué à décider les deux puissances orientales à chercher la paix.

Péping, 23. — (P.A.) Un train chargé de troupes parti de Péping dans la direction de l'ouest hier soir a donné le signal du retour de la paix dans cette région, après deux semaines de bataille presque continue entre Chinois et japonais.

Ce train, le premier à partir de Péping sur la voie ferrée Péping-Hankow depuis deux semaines, portait 500 soldats de la 37ème division chinoise, celle-là même qui entra en (Suite à la page 4, 6e col.)

M. DE COTRET S'OBJECTE

Trois-Rivières, 23. — (P.C.) — J.-H.-René De Cotret, contrôleur de la ville, a refusé hier d'approuver la motion votée lundi dernier par le conseil de ville, motion par laquelle le trésorier, Jacques Dechaud, était démis de ses fonctions, et F. Guillemette était nommé comme son successeur. Le contrôleur n'a pas donné la raison de son refus. Le conseil n'a pas le pouvoir de renverser cette décision.

LE CANCER

Washington, 23. — (P.A.) Le sénat américain vient de passer un bill par lequel il autorise la dépense d'un somme de \$700,000 pour activer les recherches que l'on est à faire sur le cancer. Avec cet argent on construira un Institut National du Cancer et plusieurs expériences qui pourront aider au traitement de cette grave maladie seront entreprises.

16 ANS DE PRISON

New-York, 23. — (P.A.) — Joseph Avetà, trouvé coupable de conspiration et d'avoir importé 40 livres d'opium à bord du paquebot "Président Harding", a été condamné hier, à purger une sentence de 16 ans de prison.

TEMPERATURE

Services météorologiques, Toronto, 23. (P.C.) La pression atmosphérique était basse hier soir, de la côte occidentale de la baie d'Hudson jusqu'à la vallée de la rivière Rainy dans le Kansas, tandis qu'elle était élevée sur les provinces occidentales, la région du bas des lacs et les états du sud-est. Les provinces occidentales ont eu quelques orages électriques hier ainsi que la région du lac Supérieur. Ailleurs il a fait beau, et chaud dans l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Table with 2 columns: Location and Temperature. Locations include Dawson, Victoria, Edmonton, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, St-Jean, Halifax, and Charlottetown.

PRONOSTICS

Vallée du pas Saint-Laurent: Vents modérés; beau et décadent chaud; peut-être un orage électrique. Nord-ouest du Québec et région du Lac St-Jean: Beau et chaud; probablement suivi d'orages électriques locaux.

VENDREDI, LE 23 JUILLET

Soleil: lever 4 h. 13 min. coucher: 19 h. 29 min. Lune: lever: 19 h. 17 min. coucher: 4 h. 25 min. Marées: hautes: 1 h. 09 min. et 18 h. 43 min. basses: 1 h. 13 min. et 13 h. 52 min.

RESOLUTION IRLANDAISE

Atlantic City, N.J. 23. (P.A.) Une résolution condamnant les lois prohibant aux catholiques de tenir des offices publics dans six comtés du nord de l'Irlande, a été adoptée hier, par "The Ancient Order of Hibernians" lors de sa convention annuelle tenue tel.

Chronique maritime

UN EXPLOIT

Huit Montréalais ont accompli un exploit remarquable en parcourant la distance qui sépare Québec de la métropole, soit 130 milles par eau, avec un canot de bois de 32 pieds de longueur. Ils partirent dimanche matin du Yacht Club de Longue Pointe, et ceux qui suivent ordinairement les activités du port local prétendent qu'ils les ont vu arriver à une vitesse remarquable. Tout le trajet s'est effectué à l'aviron. Leur embarcation ne pèse d'ailleurs que 300 livres. Ces jeunes gens ont passé la nuit hier près de l'Anse-au-Foulon. Ils repartent aujourd'hui pour Montréal. Cette fois-ci cependant, le trajet sera de beaucoup plus facile puisqu'ils s'embarqueront sur un paquebot de la Canada Steamship Line, avec leur équipement.

L'ANTONIA

L'Antonia est attendu à trois heures de l'après-midi demain. Le navire se rend à Montréal où il séjournera une partie de la semaine prochaine.

LE "BEDFORD"

Le Duchess of Bedford, est attendu ce soir, à six heures. Le navire du capitaine Sapsworth transporte plusieurs passagers. On remarque parmi eux M. C. Farry, de Chicago, secrétaire du Rotary International, qui revient de la convention de Nice, M. W. G. Stark, assistant commissaire canadien du commerce, M. W. G. Megan, du département de l'Agriculture du gouvernement du nord de l'Irlande, et plusieurs autres.

UN AVIS

Le Département des Transports publie l'avis suivant et prie les navigateurs d'en prendre note. Il s'agit d'une drague qui est présentement à l'oeuvre, et toutes les précautions doivent être prises par les navigateurs qui voyagent dans ces parages. La drague No 16 du Département des Transports travaille maintenant du côté sud du Banc Brûlé, à peu près trois cents pieds de la bouée à gaz No 111-B, le jour seulement.

DE RETOUR

Ce navire qui est parti le 13 juillet dernier avec tous les passagers que son accommodation lui permettait d'accepter, a effectué à l'heure actuelle, plus de la moitié de la

croisière qu'il entreprenait alors. Le "North Star", commandé par le capitaine Robert Clarke, est attendu ici ce matin.

SAUVE

La "Traverse" et le "Lord Strathcona", deux puissants toueurs, sont actuellement à remorquer le frégate "Kino", dont il a été question il y a quelques semaines, lorsqu'il subit un malencontreux échouement le long des côtes de Cap-Breton. Il ne sera pas à Québec avant quelques jours puisque ces trois navires qui voguent de concert ont plus de 500 milles à faire avant d'atteindre le port local.

LES GOELETTES

Capt. Ls Tremblay, goélette "Léon T" prendra marchandises jeudi, pour Ile aux Coudres, départ vendredi, qual R 2.

S. S. Roberval Ex. S. S. Savoy, prendra marchandises aujourd'hui au hangar 21 pour Chicoutimi, Jonquières, Kénogami, Baguiville, Port-Alfred et Grande Baie, départ vendredi soir, tel. bureau 2-2857. Capt. Gagnon prop.

PAS PRET

Capt. J. Madson, prendra marchandises vendredi pour Matane, Méchin et Cap-Chat, hangar 21.

Oct. Langlois, pour Rimouski, Matane et Ste-Anne des Monts jusqu'à Mont Louis.

SERVICE DES SIGNAUX

St-Jean, 14 -- Montant 12.10 p. m. Portwell, 1.45 p. m. City of Salisbury, descendant 1.05 p. m. Goélette Crono Island, 2.20 a. m. Madrien, 2.45 a. m. Héctor, 2.45 a. m. Yacht, 12.50 p. m. J. G. Keneffick.

St-Jean, 31 -- Montant 11.40 a. m. Watkins Nisbet. Cap Saumon, 82 -- Négus, sud-ouest, Mont 2.40 a. m. Bagliesville Hall, 9.50 a. m. Vapeur, 11.30 a. m. George J. Houlardier, descendant 1.50 p. m. Hosh, 11.40 p. m. Newton Moore, 12.45 p. m. Lady Somers.

St-Jean, 12 -- Descendant 8.40 a. m. Goélette H. A., 1 p. m. C. G. S. Loos. Port Alfred, 12 -- Rena parti hier 6 p. m. pour New-York, John A. Holloway arrive 11 a. m. aujourd'hui.

Chicoutimi, 185 -- Providence Transport arrive hier 4 p. m. Pie au Père, 158 -- Clair, ouest. Montant Domy, 1 p. m. Vigor, descendant à midi. Wanssted, 12.30 p. m. Carrière, 1 p. m. Runswick.

Matane, 202 -- Clair, calme. Père Armand, 11.30 a. m. Rivière à la Matre -- Clair, nord-ouest. Descendant 11.30 a. m. Gaspé, ouest. Point Renommé, 1.50 p. m. Régis, descendant 10 a. m. Abbeville, 11.20 a. m. Duchesse de Bedford 245 est, 12.45 p. m. Shaktika 41 St. Descendant à midi. Clare Lully, 12.30 p. m. Rygja.

Gaspé, 375 -- Gaspesia arrive 4.15 a. m. report montant 31 a. m. Cap des Rosiers -- Clair, fort sud-ouest. Descendant 11.30 a. m. Marosa. Point Tupper, 581 -- Clair, sud-ouest. Montant 9 a. m. Surewater. Descendant 9.50 a. m. Lionel. Belle Isle, 739 -- Pumé, fort ouest. Montant 9 a. m. Delliun 400 est, 11.30 a. m. Antonia 70 est.

MONTRÉAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 -- Clair, ouest. Montant 9.15 a. m. Kimmont, 11.15 Bulkarier, 9 a. m. Vanolite, 11.50 a. m. Kingston. Cap St-Michel, 125 -- Clair, sud-ouest. Descendant 12.15 p. m. Sloux. Sorel, 100 -- Clair, sud-ouest. Montant 12.30 p. m. Bon Voyage & Eureka avec le Storviken. Descendant 10.30 a. m. Cap aux Rets.

Trois-Rivières, 65 -- Clair, ouest. Montant 10.40 Mondon, 11.40 Roumoudours, 11.45 Mont Ste-Anne, 1.50 p. m. Régis. C. Descendant 1.05 p. m. Chicoutimi & Tow, 10.30 a. m. W. H. Daniels.

Pie Citrouille, 58 -- Clair, sud-ouest. Montant 10.35 a. m. Ste-Anne & Tow, St-Jean, 45 -- Clair, sud-ouest. Descendant 2.05 p. m. Rose Hélie. Grandines, 41 -- Clair, ouest. Montant 12.25 p. m. Bonheur & Tow ancré. Descendant 1.50 p. m. Aes.

St-Nicolas, 12 -- Clair, ouest. Montant 1.35 p. m. Mount Ithome. Descendant 1.55 p. m. C. G. S. Frontenac & Tow, arrive, 1.50 p. m. C. G. S. Belchasse passé, 2 p. m. Manchester Port.

Québec -- Clair, ouest. C. G. S. Druid arrive 10.30 a. m. East Wales passé 11.05 a. m. Sintonia arrive descendant 10.30 a. m. J. Bouillon 10.15 a. m. St-Timothée 1.45 p. m.

POUR LES TRAVAILLEURS

Une grève dans une aciérie de Montréal est interrompue

Après avoir tenté pendant 23 jours de paralyser la "W. R. Cuthbert Company" les grévistes affiliés au C. I. O. sont retournés au travail. Les employés d'hôpitaux de la métropole exposent leurs griefs: règles, responsabilités, semaine de 55 à 80 heures sans presque de repos, et salaires infimes.

\$5 A \$20 PAR MOIS

CONVOICATIONS

CE SOIR

UNIONS INTERNATIONALES (110, rue Du Pont): Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 682. SYNDICATS CATHOLIQUES (17, rue Caron): Union catholique des ouvriers en coque de Québec, Inc.; Union nationale catholique des ferblantiers coupeurs de Québec, Inc.; Union catholique des manoeuvres de Québec, Inc.; Caisse populaire. BOURSE DU TRAVAIL (692, St-Vallier): Union des tailleurs de cuir.

tion montréalaise de l'Amalgamated Association of Iron, Steel and Tin Workers, a déclaré que ce n'était pas une défaite pour cette association, tribunaire du C. I. O. et que l'on avait déclaré la grève spontanément et contre les vus du bureau international. Il s'agissait simplement, dit-il, de reconnaître les revendications des employés ou de perdre ceux-ci comme membres de l'union internationale.

SENTIMENTS ET GRIEFS DES EMPLOYES D'HOPITAUX DE LA METROPOLE

Montréal, 23. (Spéciale). Dans une mise au point qu'il a faite mercredi, M. A.-E. Le Gai, agent des affaires de l'Association des employés d'hôpitaux, affiliée aux Syndicats catholiques, déclarait qu'il reconnaissait fort bien la situation financière des hôpitaux de Montréal et d'ailleurs. "Nous reconnaissons", dit-il, que les hôpitaux de Montréal ont à envisager une situation financière difficile, qu'ils n'ont jamais eu à faire face à une association ou à une union quelconque. Nous reconnaissons également qu'ils sont obligés de faire face à cette crise financière et à une association d'employés qui ont besoin d'un peu plus pour vivre et qui attendent anxieusement le résultat des négociations.

DERNIERE HEURE

Cap Saumon, 82 -- Montant 1.30 p. m. St-Laurent, 1.45 p. m. Winona, 2 p. m. Coyote & Drakepool, 2.30 p. m. North Voyager & North Star, descendant 2 p. m. St. Ulric, 2 p. m. Laire William B. Matane, 202 -- Chemong arrive descendant à midi. Beramis, 170 -- Clair, fort nord-ouest. Goélette J. E. T. au quai.

VAISSEUX PASSAGERS MONTANT

Pte Renommé, 330 -- 11.20 a. m. Duchesse de Bedford 245 est, du 6 p. m. ven. Belle Isle, 739 -- 11.30 a. m. Antonia 70 est, attendu 3 p. m. samedi.

JEANNE CHERIE

Grands mercis de m'avoir suggéré le Savon et l'Onguent Cuticura pour mes conditions et pores agrandis. Une fois Cuticura à l'oeuvre ces machines neurent pas longtemps. Toute la famille s'en sert maintenant. Toujours, Marie-Louise. Sait-on que ces employés sont obligés de payer tout ce qu'ils ont la malchance de briser, instru-

NOS EDILES RENCONTRENT M. DUPLESSIS

(Suite de la page 3) difficultés sur cette question. De son côté, M. Tremblay assura les délégués que le gouvernement était prêt à collaborer avec les autorités municipales de Québec pour le règlement de ce problème. "Si vous avez des griefs, dit-il, faisons-les nous en part et nous tâcherons d'y apporter une solution dans le meilleur esprit de collaboration".

M. C.-J. Magnan, président de la Société St-Vincent de Paul, déclara que la société de bienfaisance qu'il administre était disposée à s'occuper des malheureux selon ses moyens. Le gouvernement lui assura que ces moyens ne feraient pas défaut. En effet, les frais de l'assistance aux mères nécessiteuses seront assés par la Société St-Vincent de Paul et le gouvernement contribuera à ces déboursés dans une proportion de 50 pour cent. La ville fournira le reste à la Société, qui administrera elle-même le fonds de secours. Le système disparaîtra de lui-même lors de la mise en vigueur de la loi accordant une pension aux mères dans le besoin.

M. Tremblay a déclaré que cela ne saurait tarder. Mais cette loi comporte de grandes difficultés d'application et l'on estime qu'il faudrait augmenter le montant de \$8,000,000 voté à ces fins pendant la dernière session. L'on calcule que 60,000 à 65,000 femmes retourneront leur pension. Faisaient partie de la délégation: les échevins Bertrand, Martel, Gignac, Duval, Simard et Dinan; M. C.-J. Magnan, président de la Société St-Vincent de Paul, M. Eugène Barry, trésorier de la ville, MM. Brochu et Masson, du bureau municipal du chômage.

QUAND IL FAIT 80° A L'OMBRE

(Suite de la page 3) Les voisins avaient transmis les invitations. Les détectives Fiset, Charter et le constable Roy n'étaient pas siôt en faction devant telle maison de la rue St-Jean, que l'individu fit son apparition. Interrogé sur les motifs de sa conduite, il ne chercha pas l'excuse trop banale que lui offrit, à la rigueur, la température; il se trouvait seul et se désempaillait en empuant les autres.

A STE-ANNE

Allons au Grand Pèlerinage organisé par la Paroisse Notre-Dame de Grâce, dimanche le 25 juillet, veille de la fête de sainte Anne. Départ de Québec de la Gare de Montmorency rue St-Paul à 9 heures P.M. Pour le retour, départ de Ste-Anne de Beauport à 5 h. 30 p. m.

VIOLENT SEISME PRES DE FAIRBANKS, ALASKA

(Suite de la première page) a été plus fortement secouée que les autres. Des secousses se sont fait sentir dans cette même région il y a quelques mois, secousses qui remirent en marche le glacier, lequel s'était virtuellement immobilisé. Des automobiles arrivées à Fairbanks hier soir ont rapporté que le tremblement de terre a ouvert des crevasses de quatre à six pouces de large sur la route de Richardson. Il est sorti de l'eau et de la boue de ces crevasses et la route est recouverte de quatre à six pieds de boue à certains endroits.

HOSPITALITE Canadienne Française

Vous y gagnez A LOGER AU LA SALLE

HOTEL de LA SALLE

DRUMMOND et STE CATHERINE MONTRÉAL

Par GEORGES MARCOUX

Tout le monde aime aller en BATEAU à MONTRÉAL!



C'est tellement

- BILLET ALLER ET RETOUR \$10-15 Repas et couchette en plus. PLUS CONFORTABLE, PLUS RAFRAICHISSANT, PLUS SPACIEUX, PLUS AGREABLE. Plus Amusant!

Canada Steamship Lines, 14, RUE STE-ANNE (vis-à-vis le Château Frontenac) Téléphone: 2-6801.

BEBERT



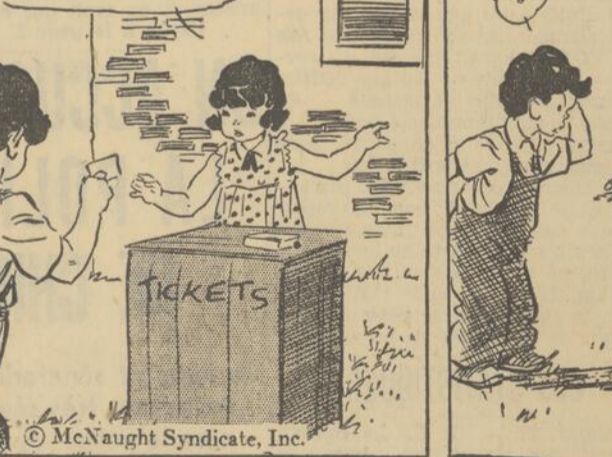
REGARDE UN BILLET POUR LA GRANDE SEANCE DE LOUISE: SI TU PARTAGES AVEC MOI, IL EST A TOI!

MERCI TU SAIS CA LUI FERA PLAISIR DE TE VOIR.



CERTAINEMENT! C'EST UN BON MARCHÉ! PRENDS UNE FAIBLE.

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES, MON VIEUX.



LE GRAND SPECTACLE EST DANS LA COUR.



EXPOSITION 1937 DES FLEURS DE LOUISE.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

VASSIA KASSAN

par LOUIS D'ARVERS. Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres. No 43. Vendredi, 23 juillet 1937. Pourquoi revenait-elle toujours sur Romaris? Elle avait deviné qu'il détestait cet endroit... Mais savait-elle pourquoi? Quand repartez-vous! lui demanda-t-elle soudain, cessant de bouder. Très prochainement. Très prochainement veut dire aussi bien deux jours que trois semaines. Et vous, ma cousine, rejoignez-vous votre mari en Autriche ou ferez-vous un séjour aux Noisetiers avant de repartir? J'irai aux Noisetiers, et je vous y invite. Je suis plus hospitalière que vous moi! Vous êtes très aimable et je remercie mais... Mais vous ne voulez pas plus lui suivre aux Noisetiers que me permettre de vous suivre à Romaris? Puis, changeant brusquement de sujet, elle dit: Je suppose que dès votre retour,

homme, protesta-t-il en riant. Avec les femmes elle est incapable. Pourquoi? Le choix est toujours libre. Que choisissez-vous en ce qui me concerne? brouillés ou amis? Il comprit à son regard que sous ce ton plaisant se cachait une provocation et même une menace. Je suis votre cousin et... votre humble serviteur dit-il, heureux de voir l'un des flirts d'Oïga venir à moi. Mais le soir ils se retrouvèrent au théâtre et Oïga recommença ses manoeuvres: Voulez-vous me conduire chez moi, Salbris? Je vous offre à souper. J'ai commandé une bisque et des perdreaux froids je suis toujours affamé après le théâtre, comme après le bal. Comment refuser sans ridicule? Il s'inclina en guise d'assentiment, mais son visage s'était rembruni, et elle le remarqua. Il la fit monter en voiture et y monta après elle, sans trouver le mot à lui dire. Elle ne chercha pas à alimenter la conversation, affectant, au contraire, de baller et de s'étrier, comme si elle était à bout de forces. Quand ils arrivèrent, il eut un instinctif regard de poète, vers le ciel brillant d'étoiles, aspirant à la liberté qui lui permettait de rentrer chez lui à pied. Vous pensez que ces mêmes étoiles brillent aussi sur la maison de Nora? remarqua-t-elle, mais je n'en crois rien, votre désespoir est certainement entourée de brouillards et de nuages. Ce sont les plus grandes joies de vos altières solitudes. La lune et les étoiles y sont cependant très belles, quand elles éclairent ces paysages de neige, par les nuits d'hiver. Elle rit avec un peu d'ironie, en attaquant avec un solide appétit le fin souper qui leur était servi. Dès que les domestiques eurent achevé leur tâche, elle alluma une cigarette. Convenez que j'ai le sens du bien-être, et que je suis, jour de la vie, dit-elle. Il étouffa une brutale réponse et força ses lèvres à sourire. Vous auriez fait une merveilleuse artiste, ma cousine, et le théâtre a perdu à ce que vous soyez née avec une couronne de comtesse sur la tête, et une solide fortune pour l'y retenir. C'est vrai, consentit-elle en riant. Savez-vous que, quand mon mari est allé d'entraver ma liberté, ou qu'Égon ne me paie pas exactement les rentes que j'attends de lui, je le menace de merci, l'un et l'autre, en les menaçant de monter sur les planches! Mais c'est trop tard, minauda-t-elle. Dans quelques années, j'aurai à marier mes filles! Vous pouvez admettre une chose pareille! Nora a de la chance elle, sa fille Odile n'a encore que trois ans! Elle a toujours de la chance en tout! Il réprima mal un mouvement d'impatience, elle le remarqua. Oh! pardon! j'oubliais qu'il est presque sacrilège de prononcer le

nom des madones en une occupation aussi frivole qu'un souper de minuit! Mais vous ne buvez pas, ajoutez-elle vivement, sentant qu'elle allait s'attirer une réplique fâcheuse. Votre sobriété est irritante. Elle versa elle-même un peu de vin de Tokay dans son verre. Le vin ouvre le coeur des hommes, dit-elle en riant, ouvrez le vôtre, et dites-moi franchement pourquoi vous avez refusé d'aller en Russie? Je suis navré de ne pouvoir vous répondre, ma charmante cousine, mais il s'agit d'un secret qui doit rester entre moi et... l'Empereur? Elle nota l'hésitation de sa voix, avant de prononcer le dernier mot. Il a fallu dire entre moi et Égon, pensa-t-elle. Mais, après tout, elle ne voyait dans ce secret qu'un moyen d'émancipation sur lui. Si ce moyen lui échappait, elle en trouverait un autre. Et, renonçant à enquêter, elle se fit séduisante et coquette. Elle eut de l'esprit, elle l'amusa qu'il en eût, et au moment où elle le sentit désarmé, elle lança indifféremment. Vous êtes ambitieux, et j'ai pensé souvent que vous pourriez arriver à tout si vous le vouliez. J'ai assez de bonheur dans ma vie, pour ne pas être tenté par cette infirmité morale qu'on appelle l'ambition, répliqua-t-il assez adroïtement. Vous avez eu la chance d'épouser une riche héritière, dit-elle sans se départir de son air de coquette en son ambassadeur capiteux. Vous êtes une irrésistible sirène, Oïga, et vous pouvez éveiller

les passions à votre gré, mais je vous méprise et je vous hais, fit-il, perdant toute possession de soi dans la fureur qu'il avait contre elle et la honte de sa faiblesse d'homme. Elle n'osa rien dire. Il se leva, et elle le vit se diriger vers la porte de la salle à manger. Et, si j'étais assez lâche pour céder à cette tentation d'une seconde, je crois vraiment que je vous étonnerais ensuite. Tout ce que la civilisation avait mis de correction, de courtoisie et de chevalerie sur la rude brutalité de ce barbare du désert et des steppes éclatait et se frottait devant lui. Repoussant vivement la main de la séductrice, il se dirigea vers la porte de la salle à manger, et elle le vit disparaître. C'était bien Vassia Kassan, fils d'un prince des steppes russes, encore à demi barbare, et d'une paysanne d'Orient, qui agissait en lui en dépit de toutes les civilisations. Il passa rapidement parmi les domestiques rangés dans le hall et ne respira tout à fait à l'aise que quand il se retrouva dans la froide atmosphère de la nuit. Alors il regarda les étoiles et évoqua la sérénité reposante de Salraz. (à suivre)

de lui fut une joie sauvage de conduire les chevaux lui-même et de retrouver l'air pur et glacé des Alpes. Il admira les sommets neigeux du Glockner sur lequel une lune bleutée brillait intensément et tout lui parut délicieux. Leur vie de deux repêlés à Salraz comme si elle n'avait jamais été interrompue. Nora devina peut-être ce qui s'était passé, mais elle n'en parla jamais. Pour rien au monde, elle n'aurait voulu troubler la joie délicieuse de ce retour par des questions ou des allusions. (à suivre)

VOS YEUX le charmeront-ils

DES YEUX CLAIRS EST IRRESISTIBLE: Verrez-vous les yeux clairs, brillants, EYE-GENE débarrassés de rougeurs dues aux veilles, aux fatigues, etc., en quelques secondes! Vos yeux deviendront brillants, chatoyants. Nouvelle formule scientifique: éprouvez et appréciez; propre; vert; argent; remboursé s'il n'agit pas. Dans toutes les pharmacies et magasins à rayons.



vous présente les plus récentes nouvelles sous une forme attrayante et soignée

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

QUEBEC, VENDREDI 23 JUILLET 1937

vous renseigne vous plaît, vous récréé et vous instruit grâce à la multiplicité de ses services et de ses rubriques

71ème ANNEE No 40

DEUX SOUS LE NUMERO

LE BILAN DE L'ADMINISTRATION DE M. GREGOIRE EN 1935-1936

Le chroniqueur municipal de "L'Événement" a obtenu hier copie de l'état des revenus et dépenses de l'administration Grégoire au cours de l'année 1935-36. — Déficit de \$62,344.34. — Le total des déficits pour les trois années écoulées s'élève à \$485,975.94.

DES TABLEAUX

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs, en premier, l'état des revenus et dépenses de l'administration Grégoire durant l'année 1935-36. On trouvera ailleurs la reddition de comptes du conseil de ville pour l'année 1936-37. Nous publions à la suite du présent état, accusant un déficit de \$62,344.34, un sommaire du déficit du revenu pour la première année de l'administration Grégoire, savoir 1934-35, alors que le déficit fut de \$187,836.21, formant un total de déficits de \$485,975.94 pour les trois années écoulées.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR 1935-36

Table with columns for REVENUS and DÉPENSES, listing various categories like taxes, salaries, and interest, with corresponding amounts.

DÉFICIT-REVENU 1934-35

Table showing deficit-revenue for 1934-35, including categories like excédent des dépenses sur le revenu, plus ajustements, and item des dépenses affectant l'année 1934-35.

Le comité administratif siègera cet après-midi pour commencer l'étude du rapport des experts soumis mercredi aux échevins.

La ville va lancer un emprunt de \$1,903,470.94

DUPLESSIS PART POUR LA GASPÉSIE

Le premier ministre partira au début de la semaine pour se rendre en Gaspésie où il assistera à l'ouverture des moulins de la "Gaspesia Sulphite Co."

LE PROGRAMME

M. Duplessis partira au début de la semaine pour la Gaspésie, plus particulièrement pour Chandler, où il assistera à l'ouverture des moulins de pulpe remis en opération par la "Gaspesia Sulphite Co."

Le premier ministre partira vraisemblablement de Montréal mardi le 27 et il sera accompagné de son collègue le ministre de la Chasse, Pêcheries et des Mines, l'honorable Onésime Gagnon, député de Matane et représentant du Bas Saint-Laurent dans le cabinet Duplessis.

Nous apprenons en même temps que les discours de l'assemblée qui aura lieu mercredi soir à Chandler seront irradiés par les postes suivants de la société Radio-Canada, de 8 heures jusqu'à 9 h. 30 du soir. Ces postes sont : CHON, New-Carlisle, CRCK, Québec, CRCM Montréal, CRCS, Chicoutimi, et CKCR, Hull.

Dependant le poste de New-Carlisle irradiera les discours durant toute la soirée pour les gens de la Gaspésie.

Dans quelques jours d'autres détails seront publiés à propos de ce voyage du premier ministre dans la Gaspésie.

Le grand congrès de l'Enseignement ménager sera tenu au Parlement le 3 août prochain pour se continuer les 4 et 5 du même mois. Ce congrès est organisé par M. Alphonse Deslèves, directeur de l'enseignement ménager dans la province. Il est tenu avec l'autorisation du département de l'Instruction publique, l'hon. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, présidera aux assises de ce congrès.

L'enquête du coroner ajournée à lundi; Mme N. Côté détenue comme témoin

8 JOURS DE PRISON

Trois Ecoissais, prétendant venir de la Nouvelle-Ecosse, ont subi hier procès sur une accusation de vol de bicyclette devant M. le juge Laetare Roy des Sessions de la Paix. Plusieurs témoins sont venus déposer contre eux et quand le Couronier par la voie de Me Ancina Tardif, substitut du procureur général, eut déclaré sa preuve close, le président du tribunal conseilla aux trois inculpés de ne pas se faire entendre. Ils consentirent et le juge Laetare Roy leur donna huit jours de prison.

Quand il fait 80' à l'ombre

Il est bon de prendre le frais, mais pas devant trop de monde.

DES COURS A SILLERY

C'est lundi prochain, le 26 juillet, que s'ouvrira au couvent de Sillery les cours de français et de pédagogie.

Ces cours, qui sont sous la direction de M. F.-C.-A. Jeanneret, professeur à l'Université de Toronto, sont destinés aux instituteurs et institutrices de la province d'Ontario, qui désirent se perfectionner en français. Plus de 70 Ontariens ont fait leur inscription pour ces cours qui dureront jusqu'au 20 août.

On a aussi prévu un cours de pédagogie sera donné par Mlle Helen Saint-John, de l'Ontario College Association, qui doit arriver ces jours-ci, d'un voyage d'études en Europe.

Depuis que ces cours de vacances ont été fondés, depuis 1927, environ 800 personnes ont profité de ces cours de français.

VICTIME DE L'ONDE

Un jeune homme de Ste-Justine de Dorchester s'est noyé accidentellement mercredi soir dernier, à Rouyn, où il travaillait depuis quelques mois. La victime est M. Maurice Chabot, âgé de 30 ans environ. La famille du défunt a été prévenue de la tragédie hier matin, par message très laconique.

LE FRANC DEGRINGOLE

Paris, 23. — (P.A.) — Le franc a semblé à son plus bas niveau depuis 1928 hier, bien que le gouvernement ait annoncé de rigoureuses économies mardi dernier pour cette année et l'an prochain. A la fermeture de la Bourse, hier, le franc était coté à 26,86 francs pour le dollar des Etats-Unis (ce qui fait valoir le franc environ 3,72 cents). La veille, le franc était coté à 26,58 pour le dollar (environ 3,76 cents). Les experts financiers disent que la baisse hier est trop légère pour être considérée comme une plongée sérieuse, mais ils se demandent si le franc aura aujourd'hui une tendance à s'améliorer. Quelques-uns prédisent une baisse en zigzag jusqu'au niveau de 29 ou 30 francs pour le dollar (ce qui ferait valoir le franc 3,45 cents ou 3,35 cents).

Passif de trente-trois millions au 30 avril

Le premier rapport de l'administration de M. Grégoire a été soumis hier au comité administratif par le trésorier, M. Eugène Barry. — Le déficit de l'année a été de \$235,695.39. — On doit à la ville \$4,959,762.21.

LES REVENUS

Les revenus ont été de \$4,396,908.63 et les dépenses de \$4,632,603.92, laissant un déficit ou un excédent des dépenses sur les revenus de \$235,695.39. Ce déficit avait été estimé à \$633,000 au début de l'année fiscale mais on l'a diminué au montant actuel.

Les taxes diverses ont rapporté \$3,923,821.51 à la ville; les revenus d'autres sources ont comblé la différence entre ce montant et le total des revenus.

Au chapitre des dépenses on constate que la cité a dépensé \$641,636.41 pour l'entretien du service de la voirie, \$135,169.33 pour l'aqueduc, \$776,795.74 pour le service des incendies et \$414,281.71 pour l'Assistance publique. Le service de la dette-intérêt et amortissement a pris une somme de \$2,377,585.66.

Le premier rapport de l'administration Grégoire a été soumis au comité administratif hier après-midi par le trésorier, M. Eugène Barry, et déposé sur la table en attendant qu'on en fasse une étude approfondie.

D'après les états synthétiques préparés par M. Barry et le vérificateur, Me Jules Leclerc, la ville de Québec avait, au 30 avril 1937, une dette consolidée de \$30,352,743.09, une dette flottante de \$2,551,028.23, formant avec d'autres items de moindre importance un passif total de \$33,034,064.38.

Le déficit de l'année a été de \$235,695.39 et les contribuables doivent à la cité, en taxes et comptes divers, une somme de \$4,959,762.21, cependant que la ville de Québec devait aux contribuables, en majorité des fournisseurs, une somme de \$585,666.50.

HUIT PRISONNIERS

Huit prisonniers étaient dans les cellules des quartiers généraux de la police municipale, hier soir. Les prévenus ont été mis en état d'arrestation pour les offenses suivantes : quatre pour avoir été trouvés en état d'ébriété ; un pour vol ; un pour avoir conduit une automobile en état d'ivresse ; un sur mandat de la Cour du recorder et enfin un filleté pour avoir laissé sans raison, le domicile de ses parents.

DECLARATIONS CONTRADICTOIRES

L'enquête du coroner sur les circonstances du drame de St-Jean-Chrysostome s'est ouverte, hier après-midi, à la morgue Gilbert, à Lévis. Une foule particulièrement nombreuse, composée de citoyens de Lévis, de St-Romuald et de St-Jean-Chrysostome, remplissait la salle d'enquête qui ne pouvait même pas contenir tous ceux qui auraient désiré entrer. A six heures, le coroner du district de Québec, M. le docteur Paul Marceau, qui présidait l'enquête, a journa l'audience jusqu'à lundi prochain, à 2 heures. A l'ajournement, M. le docteur Marceau demanda au capitaine détective Alfred Roussin, qui a conduit la cause, de garder madame Napoléon Côté, l'épouse de la victime, comme témoin important. Madame Côté fut donc conduite à Québec en même temps que son beau-frère, France Côté, qui s'est livré à la sûreté.

Quatre témoins ont été entendus, hier après-midi, à l'ouverture de l'enquête. Le principal témoignage a été rendu par madame France Côté elle-même qui fut longuement interrogée par le coroner et transquiescément par les membres de la Couronne et de la défense. Les trois autres témoins ont été Auguste Vachon, employé de ferme pour M. France Côté ; Emile Martineau employé de M. Emile Couture, et enfin M. Elphège Côté, le fils de France Côté. Deux versions bien différentes ont été données par les témoins. Madame Côté a expliqué qu'elle accompagnait son mari au moment du drame mais elle a déclaré qu'elle n'avait rien vu ni entendu de la querelle entre les deux frères ennemis. Elle avoua cependant avoir entendu le craquement d'un bâton et la détonation d'une arme à feu qu'elle prétend être une carabine. Elle jura n'avoir pas apporté de carabine sur les lieux du drame mais elle avoua que son mari portait un gros bâton dont il se servait habituellement pour chasser les animaux. Elle expliqua que tout s'était passé quand son mari était dans le

UNE TRAGÉDIE DE L'ONDE AU LAC EDOUARD

Un enfant de 10 ans, Edouard Nadeau, se noie sous les yeux de ses camarades. — Il avait entrepris de traverser une baie à la nage, mais ses forces le trahissent alors qu'il était à cent pieds du rivage.

CADAVRE REPECHÉ

Une tragédie de l'onde s'est déroulée, mercredi après-midi, dans la baie du Lac Edouard. Un enfant de dix ans, Edouard Nadeau, fils de M. "Jim" Nadeau, s'est noyé sous les yeux de ses petits compagnons impuissants à le secourir. Le garçon a été repêché quelques minutes plus tard par des citoyens qui avaient été alertés sur les lieux de la tragédie. La mort avait fait son œuvre lorsqu'on le retira des eaux du lac.

M. le docteur Paul Marceau, coroner du district de Québec, qui a été prévenu de cette tragédie, par M. le docteur Thibault, mercredi soir dernier, est parti, hier soir, pour Le Lac Edouard, où il tiendra une enquête à bonne heure, ce matin.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, hier soir, par l'intermédiaire de M. G.-E. Godin, inspecteur de la Laurentienne Forest, au nord de St-Raymond, le jeune garçon qui savait bien nager s'était aventuré à traverser la baie du Lac Edouard, à quelques cents pieds du rivage, il perdit ses forces et sombra sous les yeux de ses compagnons après avoir lancé des cris d'appels. Les enfants qui se tenaient sur le rivage coururent prévenir les parents et en peu de temps des secours s'organisèrent. Une vingtaine de minutes plus tard, le corps du malheureux bambin était repêché.

REELECTION A ST-PAUL

St-Paul-du-Nord, 23. (D. N. C.) — L'élection municipale a eu lieu lundi dernier, à St-Paul-du-Nord. M. Charles Bouchard a été réélu maire pour la troisième fois avec une majorité de 76 voix sur son adversaire M. Joseph Tremblay, ministre du poste. Les conseillers, MM. E.-Boullan et J. Raté, ont été élus par acclamation.

JUGEMENT ATTENDU

Sa Seigneurie le magistrat Fiset rendra sa décision aujourd'hui dans l'affaire des prétendus contrebandiers qui viennent de subir devant lui leur enquête préliminaire au domicile de M. Fernand Houquette, C. R., a produit 202 "way bills" et autant d'autres documents pour établir que les 6 inculpés ont conspiré pour frauder le fisc. Me Antonio Laplante a demandé le renvoi de la plainte contre ses clients. Le juge Fiset décidera ce matin s'il y a matière à procès en cette affaire.

On arrête un récidiviste

Un ex-bagnard, connu sous le nom de "Jumbo" est coffré, hier soir.

Un individu, avec lequel la police municipale a eu maintes fois des démêlés et qui vient à peine de sortir du pénitencier, a été mis en état d'arrestation, hier après-midi, par les détectives Adélaïde Gaulin et Pat Horrigan, en rapport avec certains vols commis il y a quelques jours à Loretteville et dans un établissement de la rue St-Joseph. Le prévenu, qui porte le nom de "Jumbo", a été conduit aux quartiers généraux de la sûreté municipale et comparé, ce matin, en Cour de police, pour répondre à l'accusation d'avoir volé une montre d'une valeur de \$80 chez un bijoutier, à Loretteville, et un camera à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph.

Les détectives municipaux, qui ont l'oeil ouvert sur les allées et venues de tous les indésirables et qui patrouillent sans cesse les rues de la ville ainsi que les magasins de second main afin de pouvoir obtenir certains éclaircissements sur les causes qu'ils travaillent ont rencontré "Jumbo" au moment même où il était à vendre une montre "Waltham" pour une modique somme. Les détectives Horrigan et Gaulin ne tardèrent pas à connaître la provenance de ce vol et ils l'arrêtèrent le prévenu.

Ce matin, "Jumbo" sera aussi accusé de vol d'un camera de valeur qu'il est supposé s'être approprié à la Pharmacie Brunet, il y a quelques jours.

Dans le but de consolider une partie de sa dette flottante, la ville de Québec lancera prochainement un emprunt de près de deux millions de dollars. — On prépare actuellement à l'hôtel de ville les règlements nécessaires à cet effet. — Ces règlements seront soumis bientôt au comité administratif et au conseil de ville.

LES SOMMES A PAYER

Table listing various expenses and payments, including salaries, interest, and other municipal costs, with a total of \$1,903,470.94.

\$1,903,470.94

UNE TOURNÉE D'INSPECTION EN ABITIBI

M. H.-L. Auger, ministre de la Colonisation, et M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, entreprendront la semaine prochaine une longue tournée.

Plusieurs échevins de Québec et le président de la Société St-Vincent de Paul ont discuté le cas des mères nécessiteuses avec MM. Duplessis et Tremblay.

La société St-Vincent de Paul, avec l'aide financière du gouvernement provincial et de la ville de Québec, viendra en aide aux nécessiteuses, de façon à ce que les secours directs ne se substituent plus à la charité. M. Duplessis a dit, hier, à la délégation de citoyens qui étaient venus le rencontrer, que le gouvernement contribuerait dans une proportion de 50 pour cent aux frais de la Société. Ce système prévaudra jusqu'à la mise en vigueur de la loi accordant une pension aux mères nécessiteuses.

Telle est la conclusion d'une longue conférence qu'ont tenue hier matin, aux bureaux du ministre des Terres et Forêts, M. Duplessis et M. William Tremblay, avec une délégation d'échevins de la ville de Québec et de représentants de la Société St-Vincent de Paul.

Selon la loi fédérale, doivent être considérés comme "chômeur" et avoir droit par conséquent aux secours directs, les hommes en état de travailler mais qui sont sans ouvrage. Les secours furent accordés aux femmes et à d'autres catégories de nécessiteux, grâce à une tolérance contraire à la lettre de la loi. Le ministre du Travail a décidé, après les représentations d'Ottawa, d'appliquer les secours directs d'après la portée stricte de la loi. C'est pour cette raison que les femmes nécessiteuses n'ont plus droit aux secours directs et que par un juste rétablissement des choses, c'est la charité privée qui subviendra à leurs besoins.

M. Duplessis s'est montré fort bien disposé à l'égard de la ville de Québec et il a émis l'opinion que les échevins auraient dû venir le rencontrer plus tôt, aux débuts de leurs travaux. (Suite à la page 2, 7e col.)

S.S. "L'ILE D'ORLEANS" Promenade sur le Fleuve DIMANCHE SOIR, 25 JUILLET

Depart de Québec à 8.30 p.m. Prix .50 LUNDI, 26 JUILLET Jour de la Fête de sainte Anne VOYAGES à STE-ANNE Depart de Québec à 9.00 A.M. et 7.30 P.M. Depart de Ste-Anne à 1.30 P.M. et 10.30 P.M. Adultes .50 — PRIX — Enfants .25 LA TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS LTEE 59, Sous-le-Fort. Tels. : 2-3782 — 4-0606

Advertisement for St. Lawrence Clothing, featuring a portrait of a man and text: 'DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER... COMPLETS \$7.95 à \$15.00... 615 ST. LAWRENCE COIN BLVD. L'ANGELIER'

L'EVENEMENT

Fondé en 1867
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
L'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)
Représentants :
J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago,
Boston, Philadelphie, Detroit, Seattle et San Francisco.
The Clougher Corporation, Limited,
Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUEBEC, 23 JUILLET 1937

Choc de deux puissances

"Au fond, la coopération de production, de vente, d'achat, de protection, de crédit et même le corporatisme professionnel, avec les formes accentuées qu'ils auront à prendre dans la société nouvelle, sont l'impérieuse rançon du machinisme mise au service du capital".

De cette synthèse expressive, Son Eminence le cardinal Villeneuve, hôte d'honneur des Semaines Sociales de St-Hyacinthe, a rappelé à tous un des problèmes les plus angoissants de l'heure, qui tend à l'instauration d'un ordre social plus chrétien dans notre province. L'éminent archevêque de Québec a déploré l'ignorance inconcevable chez notre peuple de la doctrine sociale de l'Eglise qui est la cause du retard de notre organisation sociale.

Dans son allocution, le Primat a traité du libéralisme économique pour signaler tout aussitôt que, dans le domaine pratique, on ne fait pas la distinction entre "liberté et licence", entre "exercice des droits et des activités dans l'ordre et leur exercice au détriment du bien commun de toutes les classes de la société". "On ne réfléchit pas, poursuit Son Eminence, que pour maintenir l'équilibre économique et social, il faut que la puissance s'exerce à un degré analogue dans tous les éléments qui en constituent le système. Il faut donc à mesure que le capital devient un facteur colossal et irréductible entre les mains des uns, qu'il y ait, pour les autres aussi, un bouclier de protection efficace contre l'écrasement.

"Voilà ce à quoi peu d'hommes de ceux qui détiennent le pouvoir ou qui peuvent exercer une influence publique, réfléchissent. Ils ne saisissent pas que si le mécanisme a augmenté dans une mesure inimaginable la production du capital, c'est au prix de la liberté, de la dignité, des forces et des droits du travailleur, et que celui-ci a lieu d'être délivré de cet avilissement, et que le devoir des gouvernements, c'est de lui en assurer les moyens".

Et Son Eminence en conclut à la nécessité de ces institutions du genre des Semaines Sociales qui sont propres à favoriser l'exercice de la charité et de la justice dans toutes les sphères de la société.

Artisans et techniciens

Le cri ne cesse de retentir de tous les milieux qu'il nous faut des compétences, des techniciens, des spécialistes, si nous voulons reconquérir notre place dans le développement économique de notre province. Cette préoccupation est de bon augure et l'on applaudit la démarche des jeunes de la Chambre de Commerce de Montréal qui crânement réclament l'orientation professionnelle à tout les degrés de l'enseignement technique.

Le technicien, est-il bon de le rappeler, joue le rôle d'organisateur et de directeur dans nos petites et moyennes industries; il doit posséder des qualités intellectuelles et morales, des connaissances économiques et sociales que l'école technique lui aura inculquées. Or n'est pas technicien qui veut; il y a des degrés à franchir, des limites à marquer, des niveaux à établir. Il convient de faire une distinction entre l'artisan et le technicien, qui tous deux se rencontrent et se coudoient dans les stages de l'enseignement; que les bons ouvriers qui ont une dextérité manuelle suffisante soient dirigés vers les écoles industrielles où les maîtres pourront discerner leurs aptitudes et les orienter ensuite vers un choix de carrières qui leur soient propres; ensuite les mieux qualifiés entreront aux écoles techniques d'enseignement supérieur. D'où la nécessité d'établir un contact suivi entre les écoles industrielles et les écoles techniques.

De cette façon, la société ne sera pas inondée de ratés et les industries pourront compter sur un bon contingent de jeunes gens bien formés qui, chacun dans leur sphère respective, deviendront des collaborateurs actifs des chefs d'entreprises qui n'auront pas tardé à remarquer leurs aptitudes et leurs talents.

Société méritoire

Organisation qui fait peu de bruit, mais oeuvre utile, la Société de Champlain poursuit son action féconde. Peu connue du grand public, elle lui rend toutefois le service de lui faire connaître ses trésors de littérature et d'histoire; et ses publications qui se distinguent par leur riche documentation et leur goût raffiné, forment les délices des esprits cultivés.

Elle tire son nom de sa première oeuvre et de son lieu de fondation: elle prit naissance vers l'époque des fêtes du tricentenaire de la cité de Champlain, et elle s'attacha à publier une édition définitive et soignée des "Oeuvres de Champlain" sous la direction du Dr H. P. Biggar. Le sixième et dernier volume a paru l'an dernier; toute l'édition est devenue une rareté de bibliophile et des collectionneurs n'hésitent pas à offrir jusqu'à \$25 le volume.

Mais ce ne fut point l'unique activité de la Société: tous les ans, avec une remarquable régularité, elle a publié deux ouvrages qui se rapportent exclusivement à l'histoire et à la littérature du Canada. Elle a contribué à sortir de l'ombre des raretés et de véritables bijoux de nos auteurs ignorés.

La Société de Champlain est constituée sur une base purement coopérative; elle compte toujours 250 membres et les vides se remplacent par la nombreuse liste de candidats qui désirent en faire partie. Son premier président fut Edmund Walker, devenu plus tard sir Edmund et président de la Banque Canadienne du Commerce, qui était animé du culte de l'histoire du Canada; il fut entouré de professeurs, de littérateurs et d'historiens de Montréal, de Toronto et de Québec et la Société qu'il dirigea pendant près de vingt ans, a progressé, même dans l'ombre, et a traversé jusqu'à maintenant avec succès les heures sombres de la guerre et de la dépression.

Variétés

EXPERIENCE

Une femme automobiliste renverse un passant et lui dit, après que celui-ci s'est relevé: "C'est entièrement de votre faute. Je conduis depuis dix ans et je m'y connais."

AUTORITES

La propriétaire de la villa, importunée par un chemineau, lui dit: "Allez-vous-en ou j'appelle mon mari!"

Le CHEMINEAU.—Lui? Oh! laissez-moi rire. Je le connais. C'est le petit bonhomme qui m'a dit hier de m'en aller, sans quoi il appellerait sa femme.

MANGEZ DE LA GRAISSE

Le professeur Cathart de l'Université de Glasgow, a déclaré récemment au cours d'une conférence que le meilleur moyen de maigrir ne consistait pas à éliminer du régime toutes les substances grasses, principes généralement admis jusqu'ici, mais à contraire à en consommer à volonté.

En effet la graisse consommée même en quantité minime produit une sensation de satiété, ce qui a pour conséquence de réduire le volume total des aliments absorbés.

UN PEU PREMATURE

A Louisville, Kentucky, le curé de la paroisse St-James, M. l'abbé E.-W. Willett, vient de défendre l'entrée de l'église aux femmes qui portent des bandeaux sur les cheveux comme unique coiffure.

"Le bandeau, barriolé ou non, dit-il, est le dérivé du bandeau de la coiffure féminine, est inacceptable dans nos églises catholiques. J'entends dire que ces bandeaux s'appellent des "halos". Eh bien, je regrette de dire à ces dames qu'elles devront attendre d'être montées au ciel avant d'avoir un halo autour de la tête."

POUMON DE FER

Que ne découvrira-t-on pas pour préserver la vie des êtres faibles. Voici un jeune homme de vingt-cinq ans, fils d'un riche habitant de Chicago, qui fut pris de Pébré d'une crise de paralysie. Il était devenu incapable de respirer.

Mais un ingénieur docteur a entouré son thorax d'un corset de fer renforcé électriquement qui oblige les poumons du malade à fonctionner malgré eux. Le jeune homme, sauvé, ayant manifesté le désir de rentrer chez lui en Amérique et les médecins y ayant consenti, il fallut équiper une cabine de bateau avec tous les appareils nécessaires permettant aux poumons du jeune homme de fonctionner.

Comme on voit, le poumon de fer est un traitement encombrant non seulement pour le malade mais aussi pour son entourage.

LEGER RETARD

Il a fallu trente-quatre ans pour qu'une carte postale mise en vente à Cranbury par parvenit à son destinataire, situé à cinq milles plus loin.

La carte, portant la date du timbre postal du 24 février 1903, avait été envoyée par W.-H. Johnson à George D. Van Derveer, qui habitait le petit village voisin de Dayton. Par erreur, elle tomba dans un sac de maille qui partit pour l'étranger et vint aboutir à un particulier de la Nouvelle-Zélande.

Puis, par une autre malchance, elle fut perdue dans une vitrine où elle demeura enfouie jusqu'à récemment.

Alors elle est revenue, avec une note explicative du citoyen de la Nouvelle-Zélande, au maître de poste de Dayton qui vint de la remettre à la demeure de Van Derveer. Celui qui l'avait envoyée est mort il y a trois ans et le destinataire est décédé il y a douze ans.

HERITAGE DES OISEAUX

Depuis près de deux ans, deux garçons de restaurant de l'hôtel Savoy de Londres, se présentent quotidiennement au père Victor, porteurs d'une corbeille remplie de victuailles qu'ils distribuent aux oiseaux. Et voici l'explication de leur curieuse habitude.

Il y a un peu plus de deux ans mourut à l'hôtel Savoy la femme d'un célèbre avocat américain, madame Alexander Angus qui, pendant ses dernières années de sa vie qu'elle avait passées dans cet établissement, se rendait chaque jour, à midi, au père Victor, pour faire ses courses.

Après sa mort, son mari jugea que le plus beau monument qu'il pût élever à la défunte serait de perpétuer cette émouvante habitude. Aussi s'est-il arrangé avec la direction de l'hôtel pour que, durant une période de deux ans, deux garçons du restaurant fussent chargés de répéter le geste de la disparue.

DEFAITE POUR ROOSEVELT AU SENAT DES ETATS-UNIS

(Suite de la première page) précèdent dont la Cour Suprême n'a à peu près rien laissé. Les principales mesures invalidées par le puissant tribunal furent l'"Agriculture", qui réglementait l'agriculture, et le National Recovery Act, qui réglementait l'industrie.

Puis M. Roosevelt se présenta de nouveau devant l'électorat et fut victorieux dans tous les Etats, excepté le Maine et le Vermont. Le 5 février dernier, il fit parvenir à un Congrès surpris au plus haut point son projet de réorganisation de la Cour Suprême. Les complexités modernes, disait-il, dans le message historique qui accompagnait le bill, nécessitent l'infusion constante de sang nouveau dans les tribunaux. Les hommes âgés, ajoutait-il, sont aptes à cesser de se tenir au conrnat et d'explorer le présent et l'avenir. M. Roosevelt proposait au Congrès de lui donner le pouvoir de nommer six nouveaux juges au tribunal suprême si les juges âgés de plus de 70 ans refusaient de démissionner. De plus, il suggérait une réorganisation des tribunaux infé-

Ici et là...

dans le domaine municipal

IL EST TEMPS DE CONSOLIDER LA DETTE

Le marasme des finances municipales de la ville de Québec occupe le premier plan de l'actualité. "Québec est tout près de la faillite si le gouvernement provincial ne lui accorde pas le droit de consolider sa dette à un taux moindre d'intérêt", a déclaré M. Eugène Barry, trésorier, dans un solennel avertissement aux échevins. La situation est d'une gravité exceptionnelle et c'est le moment des décisions énergiques pour sauver la ville du désastre.

Depuis longtemps des économistes avertis préchent la réduction des taux d'intérêts des dettes municipales à 4 pour cent au lieu de 5, 6 1-2 et 6 pour cent. Les dettes globales des municipalités de la province s'élevaient à la somme de \$372.955.559 et englobaient un montant de \$30.800.000 par année en intérêts seulement; une diminution du taux d'intérêt réduirait cette charge à \$20.000.000 environ. Est-ce que les contribuables de la province ne salueraient pas avec joie cette économie de \$10.000.000?

A Québec, le budget municipal est alourdi par une charge de \$2.700.000 requise pour le service de la dette: c'est une réquisition énorme de 70 pour cent des revenus entiers de la ville qui atteignent un peu plus de \$4.400.000. Sans une réduction sensible des taux d'intérêt, c'est la ruine, la faillite même; le trésorier s'est exprimé bien clairement, de sorte que ceux qui invoquent la "sainteté des contrats" pour maintenir cette charge élevée conseillent tout simplement de se laisser aller au désastre.

M. Barry, qui est un expert comptable, invoque la nécessité de réduire le taux d'intérêt; or, si toute la dette de Québec portait intérêt à 4 pour cent, par exemple, il serait possible d'économiser au moins un demi-million par année et, si la municipalité peut obtenir un taux de 3 1-2, le trésorier bénéficierait par une encaisse de \$600.000. D'ailleurs, M. Barry a déjà réussi une transaction heureuse en rachetant des obligations pour un montant de \$1.442.000 et en faisant profiter la ville d'un taux d'intérêt de 3 pour cent: l'affaire a fait entrer dans les coffres de la ville un montant de \$42.000. Sur une plus grande échelle, il serait aisé de déculper ce profit et même davantage.

L'administration municipale est certes coincée quand il ne reste plus que \$1.700.000 pour voir aux besoins de ses services principaux et consacrer un peu d'argent aux entreprises publiques et à l'entretien de sa voirie. Si on lui offrait une marge additionnelle de \$600.000, elle n'aurait plus à signaler des déficits qu'elle ne cesse d'inscrire chaque année avec un accroissement constant qui jette l'émoi.

Le projet de consolidation de la dette et de la réduction des taux d'intérêts s'impose donc comme un remède sauveur à l'hôtel-de-ville.

LE SORT DE L'UNION

Depuis une quinzaine d'années, l'Union des Municipalités de la province de Québec a connu un remarquable développement et une influence décisive grâce au travail et à l'initiative de son secrétaire, l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe. Les congrès qu'elle a organisés, soit dans la province, soit à l'étranger, dans des excursions qui survenaient tous les ans comme un événement dans la vie municipale de la province, ont contribué à son succès.

Aujourd'hui, M. Bouchard donne sa démission et l'Union perd sa cheville ouvrière. En quittant son poste, M. Bouchard invoque ses devoirs professionnels et ses charges multiples qui s'accroissent avec la mairie de Saint-Hyacinthe. Les directeurs ont accepté sa démission parce qu'elle était irrévocable et lui ont exprimé leurs vifs regrets.

Les directeurs songent à tenir un congrès cet automne, sous la forme d'une croisière aux Bermudes. M. le maire Joseph Beaulieu, d'Outremont, occupe toujours la présidence de l'Union qu'il a contribué à fonder il y a près de vingt-cinq ans.

Les autres directeurs qui forment le comité exécutif de l'Union sont: MM. Anatole Carignan, maire de Lacépède; N. Courtemanche, maire de Montréal-Est; P.-E. Pagé, maire de Saint-Eldzard; Arthur Duval, maire de Québec; L.-P. Lizotte, maire de Rivière-du-Loup; J. Guy, maire de Saint-Martin; W.-S. Biggar, échevin de Montréal et président de la Commission Métropolitaine; John-J. Jenkins, maire de Westmount; J. Forget, maire de Sainte-Agathe.

COUVRE-FEU

Le conseil municipal de Rock-Island, dans les Cantons de l'Est, mettra en vigueur, samedi, son règlement du couvre-feu. Tous les enfants au-dessous de 14 ans qui ne seront pas accompagnés de leurs parents ou d'un gardien d'âge majeur devront réintégrer leur domicile dès neuf heures du soir. La sirène sonnera l'heure du couvre-feu.

La police municipale, le maire et les conseillers pourront arrêter tous les enfants qu'ils trouveront dans les rues après neuf heures du soir et les conduire chez eux ou bien en prison. Le règlement impose une amende de \$10 à tout délinquant ou l'emprisonnement.

400 bombes, cinq personnes ont été tuées et 32 blessées. St-Jean de Luz, France, 23. — (P. C. - Havas) Si les insurgés remportent la victoire, l'Espagne sera gouvernée au début "manu militari" pour quelque temps, prévoyaient les observateurs hier à la suite d'un discours prononcé par le colonel Darío Gazapo, gouverneur nationaliste de l'Aragon, qui a violemment critiqué les "stratégies de cafés" derrière les lignes.

"J'affirme, a-t-il dit, que lorsque les soldats et les miliciens reviendront du front, ils balayeront en cinq minutes tous ces "stratégies de cafés", avec leurs conférences et leurs réunions."

Londres, 23. — (P. C. - Havas) — L'Italie s'est jointe à l'Allemagne et au gouvernement de l'Espagne nationaliste hier soir pour affirmer qu'elle n'emploiera jamais de gaz toxiques en temps de guerre.

DES ELECTIONS PROVINCIALES EN ONTARIO AVANT TROIS MOIS

(Suite de la première page) procureur général Roebuck et l'ancien ministre du Bien-Etre David A. Croil.

"C'est au cours des dernières 24 heures seulement, cependant, que M. Hepburn a décidé de faire la plonge. On dit que le conseil de cabinet d'hier a approuvé les projets qu'il avait en tête.

"Le premier ministre est parti pour la fin de semaine et ne sera pas de retour à Queen's Park avant mardi prochain. On croit que ses projets prendront plus de forme au cours d'une série de conférences officieuses qu'il aura avec les chefs du parti pendant son absence. Il ne parle toujours pas d'élection, et, à part d'avoir admis de temps à autre un langage "feruquemmen" qui tout semblait bien aller, "il refusait de discuter la question avec les journalistes". (M. G. Howard Ferguson est l'ancien premier ministre conservateur de l'Ontario.)

L'ETAT ET LES COOPERATIVES

(Suite de la première page) L'Eglise, dit-il, a toujours visé à éliminer la conception païenne que l'individu n'est qu'un engrenage dans la machine qui est l'Etat. L'Eglise veut que le plus humble ait l'ambition de collaborer librement au travail de restauration religieuse et sociale dont tous ses frères bénéficieront. Elle veut que l'ouvrier ait l'orgueil de ne pas demander à l'Etat de faire ce qu'il peut faire lui-même, individuellement, ou par voie d'association.

L. R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., doyen de la faculté de philosophie à l'Université d'Ottawa, a parlé hier après-midi du Crédit Social et il a dit qu'une réforme monétaire s'impose pour réaliser l'équilibre entre le pouvoir d'achat des consommateurs et la quantité de produits livrés à la consommation.

Autour des Expositions Universelles

AUTOUR DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Les grandes Expositions universelles ont toujours passé par des manifestations de violence et de mauvaies fois, les inquiétudes, les agitations, les troubles et les guerres. A Rome, le temple de Janus n'a été fermé que neuf fois en mille ans. Dans notre monde moderne, les portes en restent toujours au moins entrées.

En 1848, le gouvernement provisoire avait eu l'idée d'étendre l'inauguration des expositions industrielles fondées par la Révolution, en ouvrant à Paris, une exposition universelle où toutes les nations seraient convoquées. Ce fut le Second Empire qui réalisa ce projet. Il y avait trois ans à peine que Napoléon III avait imposé son règne, avec son alléchante formule: "L'Empire, c'est la paix", lorsque s'ouvrit à Paris l'Exposition de 1855. On était déjà en pleine guerre de Crimée. Cela n'empêcha point l'exposition de réussir parfaitement, et de surpasser en éclat celle qui avait eu lieu à Londres en 1841, au Palais de Cristal.

La Russie, elle-même, avait été invitée à envoyer à Paris les produits de son industrie et de son agriculture. Sans doute déclina-t-elle cette offre, mais que celle-ci ait pu avoir lieu prouve combien les relations étaient restées courtoises entre belégérants. C'est un fait qu, aujourd'hui, ne peut nous paraître qu'in vraisemblable et surprenant.

La seconde exposition parisienne s'ouvrit en 1875, et c'était encore la guerre: guerre du Mexique. L'exposition fut des plus brillantes. En passant, signalons qu'elle était tout à fait dans le jour de l'inauguration; rien n'y était en place, si bien qu'elle se fit appeler au début: "Exposition des emballages internationaux".

Elle attira à Paris une foule d'étrangers et de visiteurs de marque, mais malgré la joie générale les esprits étaient inquiets. "Partout, note Madame Baroché, règne le sentiment confus d'un péril prochain. La France, de chacun de ses enfants, s'apprette à faire un soldat; la Prusse dévore l'Allemagne; la Russie agite l'Orient et il semblait que ces palais allaient s'évanouir derrière nous, comme la paix dont il n'est qu'une image fugitive et mensongère."

Une des curiosités de l'exposition fut le canon monstrueux qui figurait parmi les produits exposés par les aciéries d'Essen appartenant à M. Krupp. La Compagnie du chemin de fer n'avait pas de wagons assez solides pour le conduire à Paris et on dut construire une voiture spéciale en fer et en acier, portée sur 12 roues et pesant 23.000 kilos. On se demandait si cette exhibition était bien opportune alors que le roi de Prusse était l'hôte des Tuilleries.

Des incidents graves agitérent la rue; un jeune Polonais pour venger sa patrie comprimée tira un coup de feu sur Alexandre II et quelques jours après un jeune avocat, d'ailleurs très honorable, Floquet, s'élançant au-devant du tsar qui visitait le Palais de justice, lui cria en plein visage: "Vive la Pologne Montée!"

Puis, fait particulièrement dramatique, Napoléon III apprenait, le jour même de la distribution des récompenses, la mort de Maximilien, fusillé à Queretaro.

L'Exposition n'avait pas encore fermé ses portes que l'empereur l'impératrice et le prince impérial s'en allaient recevoir, à la frontière des Pyrénées, la reine Isabelle chassée par une de ces révolutions dont l'Espagne ne se lasse point.

L'année 1875, si joyeuse en apparence contenait en germe toutes les tragédies. "Comptez ce que sont devenus, dit Charles Normand, les principaux acteurs de l'Exposition: Napoléon III mort en exil, après des défaites multiples; Alexandre II tué par une bombe anarchiste dans une rue de Saint-Petersbourg; Abd-ul-Aziz suicidé à coups de ciseaux au fond du séraï; François-Joseph, lui-même respecté par le sort dans sa personne, mais frappé successivement dans son fils Rodolphe qui s'est tué, et sa femme Elisabeth, assassinée à Genève; Elis, enfin, Paris qui formait le fond du décor de cette fête prestigieuse, affamé, mutilé, bombardé par ceux-là mêmes qu'il avait reçus à son foyer, voilà du drame et du terrible et du plus tragique."

Et dire qu'il y a encore des historiens pour nous parler du sombre moyen âge!

L'Exposition de 1878 fut également

M. EDEN PROPOSE UN NOUVEAU COMPROMIS

(Suite de la première page) guerre civile espagnole de la France. Jacques Duclos, secrétaire général du parti et vice-président de la Chambre des députés, déclare que le "blocus de l'Espagne, républicaine devait prendre fin pour lui permettre de s'approvisionner en armes et en munitions."

Gabriel Péri, député de Seine-et-Oise, a dit: "Le paix serait aujourd'hui dans une position moins précaire si on avait écouté le parti communiste."

UN ACCORD PACIFIQUE EN ORIENT

(Suite de la première page) conflit avec les Japonais au point Marco Polo le 7 juillet.

Les diplomates orientent que le départ de ce continent indique la volonté des Chinois d'éviter la guerre, et signifie la fin de la crise. Les Chinois de retour du "front" disent que toutes les troupes chinoises évacuent Ouanpingshien et Pa-paoshan pour se retirer sur la rive occidentale du fleuve Yellow King, tandis que les troupes japonaises sont retournées à mi-chemin environ entre les récentes lignes de bataille et Fengtail, où se trouve leur base, à cinq milles au sud-ouest d'ici, ne laissant derrière elles que quelques avant-postes.

se séparer de la dépouille mortelle de Carnot, le gouvernement allemand lui avait rendu les honneurs funèbres, si ce n'est évident de détente. Le plus célèbre visiteur de l'Exposition fut Edison. La colonie américaine remit à la Ville de Paris une réduction de la statue de la Liberté qui avait été offerte par la France aux Etats-Unis en 1886.

L'année 1900 clôture le XIXe siècle. "Fin mélancolique et morte de cent ans de lutte et d'agitation, dit Fernand Calmettes. Sur l'âme de Paris, pèse une longue crise... (A faire Dreyfus et toutes ses suites)... Surexcités, les esprits ne semblent même pas disposés à faire trêve pour assurer en commun le succès de la prochaine Exposition au sujet de laquelle courent les bruits les plus pessimistes." Et pourtant elle eut lieu, cette Exposition, et avec un plein succès. Elle fut le premier grand triomphe de l'électricité. D'autres encore qu'elle était loin d'être sonnes quand le président Loubet inaugura le 14 avril.

Mais autour d'elle que de pénibles drames: grèves sérieuses à Saint-Etienne, à la Martinique, à Chalonsur-Saône, à Marseille, en Italie, de sassinat du roi Humbert, et des guerres toujours: guerre du Transvaal, terre des Boers.

Si l'an 2000 une Exposition clôture le XXe siècle, un chroniqueur pourra encore écrire: "Fin mélancolique et morte de cent ans de lutte et d'agitation."

SUR LES PAS DU FRERE ANDRE

Par le Frère Léopold, C. S. C.

Quel admirable exemple nous a laissé l'humble Frère de la Congrégation de Sainte-Croix! N'est-on pas tenté d'oublier, devant les prodiges que sa sainteté a accomplis, la vie obscure qu'il avait volontairement choisie et qu'il a menée aussi exactement que l'obéissance le lui a permis? Il s'est donc donné librement et totalement au service de Dieu et de l'Eglise; il a renoncé à sa propre volonté pour mieux servir Notre-Seigneur et s'occuper de son âme. C'est là la grande leçon que nous laisse sa vie. Et c'est cette leçon qu'un de ses frères en religion a voulu rappeler à la foule qui paraît l'avoir trop oublié.

En une élégante plaquette de seize pages, ornée d'une belle couverture en couleur, le Frère Léopold raconte la vocation religieuse du Frère André et en tire d'instructives conclusions.

Cette plaquette se vend 10 sous l'exemplaire à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

La mère à son fiston qui venait d'assister à un thé chez des amis. —"Espère que tu ne t'es pas fait servir deux fois?" —Non maman, j'ai demandé une fois et on ne m'a pas entendu. Alors je me suis servi moi-même.

PASSIF DE TRENTE-TROIS MILLIONS AU 30 AVRIL

(Suite de la page 3) dépenses. Dans le compte de la n-491.98 et le trésorier a racheté à m-é-g, il y a un surplus de \$30.127.36 le revenu, durant l'année, desmaia le compte du son du pauvre acme obligations de la cité valant \$78, cause un déficit de \$5.789.85. Comme nous l'avons déjà dit, l'Exposition 562.88. Au 30 avril 1937, le déficit totalprovinciale a eu un surplus de \$4.4- des logements ouvriers était de \$611, -229.65. 102.25 mais ce compte accuse tout de Voici maintenant, par le détail, même un surplus de \$12.114.13 sur lesétat du compte d'administration opérations de l'année — revenus ebdugétaire soumis par M. Barry.

Tableau des revenus et dépenses de la ville de Québec. Résumés: Cités de Québec, Fonds d'amortissement budgétaire — 1936-37, REVENUS, DEPENSES.

Carnet Mondain

L'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, qui a passé quelques semaines sur sa ferme, dans le comté de Missisquoi, est attendu à Québec ces jours-ci.

Le lieutenant-colonel Georges Vanier, D.C.A., M.C., secrétaire du Haut Commissariat canadien à Londres, ainsi que madame Vanier et leurs enfants, s'embarqueront le 23, à bord du "Duchess of Richmond", pour un voyage au Canada.

L'honorable Jonathan Robinson est de passage en notre ville.

Madame W.-G. Pover passe quelque temps à Chloché, l'invitée de son gendre et de sa fille, le major et madame Jules Landry.

Le général et madame T.-L. Tremblay et leur famille sont de retour de Carleton-sur-Mer.

L'honorable juge et madame G.-F. Gibson passent quelques semaines à la plage de Métis.

Le docteur Joseph-F. Laliberté, madame Charles-Edouard Laliberté, mademoiselle Corinne Laliberté et mademoiselle Louise Laliberté, ainsi que mademoiselle Jeannine Côté et M. Jean Côté sont partis pour la Gaspésie.

Madame James Haywood Stone et sa fille, Jeanne, de Greenboro, C. N., sont les invités de madame A. Painchaud, à Cap-Santé.

M. L. Tremblay, député de Dorchester, et M. Pierre DeGuisse sont partis hier soir pour un court voyage d'affaires à Ottawa.

M. Michel-Antoine Pineau, fils de M. Michel Pineau, de Rimouski, vient d'obtenir son diplôme de docteur ès-sciences physiques avec la mention "très honorable", à l'Institut de Chimie de Montpellier, en France.

Samedi, le 19 juillet dernier, eut lieu à Thérford Mines, à 4 heures p.m., en la Christ Church, le mariage de mademoiselle Ruby-Matilda, fille unique de M. et madame George-C. Lavers, de Tomiobia, Qué., avec M. Francis-Parker Smith, fils de l'honorable George-R. Smith, décédé, et de madame Smith, de Thérford Mines, Qué. Au retour de leur voyage à Gaspé et au Saguenay, ils résideront à Thérford Mines.

Mademoiselle Apathé Doré est arrivée hier de Montréal et sera, pendant son séjour à Québec, l'invitée de mademoiselle Germaine Samson. Madame Paul Dubar, de Toronto, passe quelque temps chez sa fille, madame Maurice Patenaud, à St-Antoine-de-Tilly.

M. et madame Maurice Delage sont de retour en ville après un court séjour à Notre-Dame du Portage.

Le docteur et madame Arthur Langlois, M. et madame Renault Miville-Deschênes, ainsi que mademoiselle Monique Langlois sont partis en auto pour faire le tour de la Gaspésie.

Madame Robert Taschereau est partie pour la Pointe-au-Pic, où elle sera l'invitée de ses parents, le lieutenant-colonel et madame J.-T. Donohue.

AVIS

Les lecteurs de "L'Événement" voudront bien prendre note que d'ici au 10 août prochain il faudra appeler au numéro 3-3712

pour donner des notes sociales au téléphone. Après cette date on pourra appeler de nouveau à 2-5831.

Mademoiselle Marie Langlais, qui a passé quelque temps à la Pointe de la Rivière-du-Loup, l'invitée de madame Latérière-Garneau, est rentrée en ville.

M. et madame Louis Gélinas, de Montréal, sont pour une couple de semaines à la Pointe de la Rivière-du-Loup, les invités de l'honorable et madame L.-A. Taschereau.

M. et madame Armand Viau passent les mois d'été à Notre-Dame du Portage.

Mesdemoiselles Hortense et Louise Morin, ainsi que M. Fernand Morin, de la Beauce, sont revenus du Lac Nicolet, où ils furent les invités de mesdemoiselles Paradis, à leur chalet.

Mademoiselle Paulette Loranger, de Montréal, passe quelques jours à Québec, l'invitée de mademoiselle Marguerite Allet.

Samedi, le 31 juillet, en l'église St-Paul de Grand'Mère, le R. P. Granger, O.P., de St-Hyacinthe, béni dans la plus stricte intimité, le mariage de mademoiselle Yvonne Lord, fille de M. Arthur Lord, décédé, et de madame Lord, de Grand'Mère, avec le docteur André Poisson, de Grand'Mère, fils du docteur Ludger Poisson, de Normandin, comté de Roberval, et de madame Poisson, décédée. Pas de faire-part.

M. et madame Edouard Loney, de Chicago, mademoiselle Nora Loney et M. Neil McQuarry, qui ont été les invités de M. et madame H. Julien, sont retournés à Chicago.

M. et madame Jean-Pierre Latérière ont passé quelques jours à Québec, dernièrement; ils occupent leur résidence, aux Éboulements.

Madame J.-G. Hunt, de London, Ont., est arrivée hier au Lac St-Joseph, où elle passera quelques semaines l'invitée de madame W.-H. Brown, à sa résidence d'été.

M. et madame Alfred Domperre et leur famille passent les mois d'été au Rocher Blanc.

Madame E. Sinneran, de New-York, fait un séjour de quelques semaines à Notre-Dame des Bois, Sillery.

Mademoiselle Mary Victor, du Lac George, passe quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame David Mitchell, au Château St-Louis.

Mademoiselle Annette Gagnon fait un séjour d'une couple de semaines à Notre-Dame du Portage.

Mademoiselle Maud Sewell passe quelque temps au Cap-a-l'Aigle.

M. et madame Médéric Monast font un séjour de plusieurs semaines à Notre-Dame du Portage.

M. et madame Hamilton Bolton, mariés récemment, sont de retour de leur voyage de noces et occupent leur appartement au Château St-Louis.

Mademoiselle Lucille Domperre, pianiste québécoise, et M. G. Gagnon, est de retour de Montréal, où elle a participé au programme de l'Heure Provinciale.

M. et madame Paul Gill, de Philadelphie, sont actuellement les invités du capitaine et de madame E.-B. Rattray, à leur résidence d'été, aux Chutes Montmorency.

M. et madame Antonio Paradis, de Québec, sont de retour de Wasaga Beach, Ont., où ils ont passé quelques semaines.

Madame Napoléon Belleville, de Lewiston, Maine, ainsi que ses deux fils, Condé et Roger, et l'épouse de celui-ci, sont en visite à Québec, chez M. et madame Gaud. Desbiens, de St-François-d'Assise.

M. et madame Rodolphe Lemieux, accompagnés de leurs filles, Louise, Andrée et Claude, sont retournés à Longueuil après avoir passé près de trois semaines à Notre-Dame du Portage, les invités du capitaine et de madame Lucien Mignault.

M. et madame Albert Lemieux, de Montréal, passent la saison estivale à Notre-Dame du Portage, les invités du capitaine et de madame Lucien Mignault.

M. et madame Thomas-C. Monaghan, de Hong Kong, Chine, sont les invités de M. et madame Michael Monaghan, à leur résidence d'été, au Lac Beauport.

Madame Louis Demers, du chemin Ste-Foy, est actuellement à Matane-sur-Mer.

Mademoiselle Aline Yézina, G.M.G., de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, est de retour en notre ville après avoir passé quelque temps à Riverview, Lac St-Jean.

Mesdemoiselles Gabrielle et Jeanne-Aimée Leduc, de Montréal, s'embarqueront aujourd'hui, à bord de l'"Austonia", pour un voyage de quelques mois en Europe.

Madame Nazaire Beaudouin, de St-François, était en promenade chez madame Cantin, Monument, Giffard.

M. et madame Fortunat Royer, de Ville-Marie, s'embarqueront samedi, à bord du "Montcalm", pour l'Europe. Ils feront la croisière organisée sous les auspices de l'Université Laval.

Mademoiselle Suzanne Beaudouin, de Montréal, passe quelques semaines à Phillipsburg.

Mademoiselle Béatrice Kirouac, de Warwick, s'embarquera samedi, à bord du "Montcalm", pour l'Eu-



MARCHE DE FRUITS

90 ST-JOSEPH Tel. 2-6808

PATATES Nouvelles... 14 po... 88
10 lb... 75
TOMATES... 35
gros panier... 39
PRUNES sucrées... 29
grosses, 2 dex pour...
CHOP 205 frais...
3 livres pour... 39

SAVON "Comfort" 10 pour .39

5% de REDUCTION pour toutes autres marchandises sur présentation de cette annonce.

Edouard Perrault, arrivé d'Europe, en fin de semaine, sont immédiatement partis pour Arthabaska.

Mademoiselle Marcelle Reeves est à Québec, l'invitée de madame Jean René de Cotret.

Madame Lucien Plourde et son fils, André, passent la saison à leur villa de Cacouca.

M. et madame J.-H. Beauchemin, leur fils, Ernest, ainsi que M. Maurice Huot passent quelque temps à Percé.

Le docteur et madame R.-L. Jones, de Lowell, M. et madame J.-H. Warner, de Buffalo, M. et madame D.-T. Clark, de New-York, de passage à Montréal, se sont inscrits au Mont-Royal.

Mademoiselle Jacqueline Guillet, des Trois-Rivières, a passé la semaine à Montréal, l'invitée de mademoiselle Berthe Labelle.

Mademoiselle Antoinette Gagnon et mademoiselle Blanche Lafond sont parties pour Long Beach, N.-Y., où elles passeront une quinzaine.

Mademoiselle Barbara Buchanan, de Knoultun, s'embarquera samedi à bord du "Montcalm", pour l'Angleterre.

Mesdames Napoléon Perrault et Honoré Dojon, de Ville-Marie, sont au nombre des passagers qui font la croisière organisée sous les auspices de l'Université Laval de Québec; elles s'embarqueront samedi, à bord du "Montcalm".

M. et madame T.-T. Lawlor, de Sorel, annoncent les fiançailles de leur fille, Ena, à M. James-H.-L. Wakem, de Montréal.

Mademoiselle Ludivine Label, G.M.G., est de retour à Québec après un séjour d'une couple de semaines à Métis.

Mademoiselle Madeleine Drolet, de Québec, s'embarquera à bord du "Montcalm", samedi, pour l'Europe; elle fera la croisière organisée sous les auspices de l'Université Laval de Québec.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers: M. J.-E. Le-gault, M. T.-N. Beaulieu, M. J.-P. Bourget, M. J.-A. Beaulieu, Mont-réal; M. Eugène Morin, Carleton; M. et madame Louis Aménabar, Santiago, Chili; mademoiselle Esther-E. White, Honolulu; mademoiselle Marjorie-T. Appleton, Surrey, Angleterre; mademoiselle Hannah-L. Crother, Washington; M. et madame J.-F. Mead, Los Angeles; M. et madame J.-N. Kerns, Louisville, Kentucky; mademoiselle Elizabeth Mylls, Oyster Bay, N.-Y.; M. et madame R.-W. Grace, New-York; M. et madame Cunningham.

Madame Evan Gill et ses enfants, de Montréal, qui ont passé un mois à St-André-sur-Mer, seront de retour à Montréal ces jours-ci.

M. et madame Alfred Domperre et leur famille passent les mois d'été au Rocher Blanc.

Madame E. Sinneran, de New-York, fait un séjour de quelques semaines à Notre-Dame des Bois, Sillery.

Mademoiselle Mary Victor, du Lac George, passe quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame David Mitchell, au Château St-Louis.

Mademoiselle Annette Gagnon fait un séjour d'une couple de semaines à Notre-Dame du Portage.

Mademoiselle Maud Sewell passe quelque temps au Cap-a-l'Aigle.

M. et madame Médéric Monast font un séjour de plusieurs semaines à Notre-Dame du Portage.

M. et madame Hamilton Bolton, mariés récemment, sont de retour de leur voyage de noces et occupent leur appartement au Château St-Louis.

Mademoiselle Lucille Domperre, pianiste québécoise, et M. G. Gagnon, est de retour de Montréal, où elle a participé au programme de l'Heure Provinciale.

M. et madame Paul Gill, de Philadelphie, sont actuellement les invités du capitaine et de madame E.-B. Rattray, à leur résidence d'été, aux Chutes Montmorency.

M. et madame Antonio Paradis, de Québec, sont de retour de Wasaga Beach, Ont., où ils ont passé quelques semaines.

Madame Napoléon Belleville, de Lewiston, Maine, ainsi que ses deux fils, Condé et Roger, et l'épouse de celui-ci, sont en visite à Québec, chez M. et madame Gaud. Desbiens, de St-François-d'Assise.

M. et madame Rodolphe Lemieux, accompagnés de leurs filles, Louise, Andrée et Claude, sont retournés à Longueuil après avoir passé près de trois semaines à Notre-Dame du Portage, les invités du capitaine et de madame Lucien Mignault.

M. et madame Albert Lemieux, de Montréal, passent la saison estivale à Notre-Dame du Portage, les invités du capitaine et de madame Lucien Mignault.

M. et madame Thomas-C. Monaghan, de Hong Kong, Chine, sont les invités de M. et madame Michael Monaghan, à leur résidence d'été, au Lac Beauport.

Madame Louis Demers, du chemin Ste-Foy, est actuellement à Matane-sur-Mer.

Mademoiselle Aline Yézina, G.M.G., de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, est de retour en notre ville après avoir passé quelque temps à Riverview, Lac St-Jean.

Mesdemoiselles Gabrielle et Jeanne-Aimée Leduc, de Montréal, s'embarqueront aujourd'hui, à bord de l'"Austonia", pour un voyage de quelques mois en Europe.

Madame Nazaire Beaudouin, de St-François, était en promenade chez madame Cantin, Monument, Giffard.

M. et madame Fortunat Royer, de Ville-Marie, s'embarqueront samedi, à bord du "Montcalm", pour l'Europe. Ils feront la croisière organisée sous les auspices de l'Université Laval.

Mademoiselle Suzanne Beaudouin, de Montréal, passe quelques semaines à Phillipsburg.

Mademoiselle Béatrice Kirouac, de Warwick, s'embarquera samedi, à bord du "Montcalm", pour l'Eu-

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(22 juillet 1867)

Abolition de la prison pour dettes.

Ce fut vraiment un grand jour pour tous les malheureux débiteurs retenus pour dettes à la prison de Clichy quand, le 22 juillet 1867, les Chambres réunies votèrent la loi qui supprimait la contrainte par corps en matière commerciale.

Plus de créanciers jouissant du privilège de faire appréhender par des exemptés ceux qu'on appelait d'après un néologisme qui ne fut pas consacré par l'Académie les "détentiers".

La loi promulguée le 22 juillet entra en vigueur deux jours après et le 24, à minuit et demi, les portes de la vieille prison furent ouvertes aux derniers qui s'y trouvaient; ils étaient soixante.

Avant la réouverture de 1789, les détenus pour dettes étaient enfermés au Fort-Lévy, une partie de Sainte-Pélagie leur fut par la suite réservée et cette partie prit le nom de la "dette".

Une curieuse gravure a conservé la vision de cette nuit du 24 juillet qui libéra les prisonniers de Clichy. La scène se passe dans la rue; on voit une affluente de gens se précipiter sur les sortants avec des transports de joie. Ce sont des embrassades à n'en plus finir. Des cabriolets et des fiacres attelés de maigres chevaux, attendent les plus huppés. Pendant ce temps, les détenus se hâtent dans leurs préparatifs de départ, ils bouclent des valises, des sacs, emportent des souvenirs qui leur furent chers et les aident à supporter l'incarcération pas bien terrible, qui leur fut imposée, n'était certes, pas un paradis terrestre, mais son séjour était fort supportable.

Les détenus de Clichy n'étaient vraiment prisonniers que la nuit, les cellules ne se fermaient qu'à 10 heures pour se rouvrir à 6 heures en été et à 7 en hiver, mais le titulaire pouvait demeurer au lit s'il lui plaisait. Dans la journée détenus et détenues, car il y avait aussi quelques femmes, pouvaient se promener dans le jardin, jouer au tric-trac, aux dominos, aux échecs et même faire de la musique. Quelques prisonniers appartenaient au meilleur monde, c'étaient surtout ceux-là qu'on enfermait. Ils écrivaient leurs mémoires pour se distraire. L'un d'eux racontait qu'il avait réussi à décorer agréablement sa modeste cellule longue de 3 mètres, large de 1 h. 20 et haute de 2 m. 30. Les tentures de damas, un vaudevilliste; en 1833 il publia un

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère; Un amour éternel en un moment conçu; Le mal est sans espoir, aussi l'ai-je fait; Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien fait.

On a mis bien des noms sur l'héroïne d'Alexis Arvens qui a inspiré ces vers mais il paraît aujourd'hui à peu près certain qu'il s'agit de la fille de Charles Nodier Marie Ménézius qui avait du reste pour son album d'autographes et la première de ce sonnet.

Alexis Félix Arvens était né à Paris rue Guillaume No 1 le 23 juillet 1806 à 7 heures du soir du mariage de Pierre Guillaume Thérèse Arvens, marchand de vins en gros et de Jeanne Vérien nous disent les registres de l'Etat Civil.

Félix Arvens commença ses études à l'Institut Guillet puis en 1820 il fut placé à l'établissement Massin qui conduisait ses élèves au collège Charlemagne. Lauréat de plusieurs concours généraux, le lauréat de l'Université suivit, son baccalauréat obtenu, les cours de Droit mais l'alla plus loin que la licence. Il entra chez un notaire comme sixième clerk en 1830, mais il se mit à écrire et à 29 ans il était connu comme vaudevilliste; en 1833 il publia un

tapis d'abusson et même un bel Erard donnaient un aspect confortable à sa prison.

Clichy avait son coiffeur, son cabinet de lecture, son billard et même une cantine pour ceux qui pouvaient se procurer des douceurs. C'étaient du reste, les créanciers qui entretenaient de leurs deniers leurs débiteurs insolubles. Oh! le prix de la pension était des plus modestes: un franc par jour.

Les intimes de l'impératrice Eugénie ont prétendu que la souveraine n'était pas étrangère à cette loi du 22 juillet, qui abolissait la contrainte par corps, autrement dit la prison pour dettes. Cela est fort possible. Dans tous les cas, c'est bien à elle que l'on doit la suppression du régime cellulaire appliqué à l'enfant.

(23 juillet 1806)

La naissance de Félix Arvens.

Félix Arvens fut un bon poète mais c'est surtout son fameux sonnet qui l'a rendu célèbre, sonnet que tout le monde connaît ou croit connaître et dont les vers chantent dans toutes les mémoires. Le mystère qui entourait d'abord cette poésie fut une des causes de son succès, elle inspira plus d'un compositeur parmi lesquels Wil-dor, Zizet, Emile Pessard, Faure, Martial Caillabre, Darnier et l'en-passe.

Voici la première strophe de ce fameux sonnet:

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère; Un amour éternel en un moment conçu; Le mal est sans espoir, aussi l'ai-je fait; Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien fait.

On a mis bien des noms sur l'héroïne d'Alexis Arvens qui a inspiré ces vers mais il paraît aujourd'hui à peu près certain qu'il s'agit de la fille de Charles Nodier Marie Ménézius qui avait du reste pour son album d'autographes et la première de ce sonnet.

Alexis Félix Arvens était né à Paris rue Guillaume No 1 le 23 juillet 1806 à 7 heures du soir du mariage de Pierre Guillaume Thérèse Arvens, marchand de vins en gros et de Jeanne Vérien nous disent les registres de l'Etat Civil.

Félix Arvens commença ses études à l'Institut Guillet puis en 1820 il fut placé à l'établissement Massin qui conduisait ses élèves au collège Charlemagne. Lauréat de plusieurs concours généraux, le lauréat de l'Université suivit, son baccalauréat obtenu, les cours de Droit mais l'alla plus loin que la licence. Il entra chez un notaire comme sixième clerk en 1830, mais il se mit à écrire et à 29 ans il était connu comme vaudevilliste; en 1833 il publia un

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère; Un amour éternel en un moment conçu; Le mal est sans espoir, aussi l'ai-je fait; Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien fait.

On a mis bien des noms sur l'héroïne d'Alexis Arvens qui a inspiré ces vers mais il paraît aujourd'hui à peu près certain qu'il s'agit de la fille de Charles Nodier Marie Ménézius qui avait du reste pour son album d'autographes et la première de ce sonnet.

Alexis Félix Arvens était né à Paris rue Guillaume No 1 le 23 juillet 1806 à 7 heures du soir du mariage de Pierre Guillaume Thérèse Arvens, marchand de vins en gros et de Jeanne Vérien nous disent les registres de l'Etat Civil.

Félix Arvens commença ses études à l'Institut Guillet puis en 1820 il fut placé à l'établissement Massin qui conduisait ses élèves au collège Charlemagne. Lauréat de plusieurs concours généraux, le lauréat de l'Université suivit, son baccalauréat obtenu, les cours de Droit mais l'alla plus loin que la licence. Il entra chez un notaire comme sixième clerk en 1830, mais il se mit à écrire et à 29 ans il était connu comme vaudevilliste; en 1833 il publia un

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère; Un amour éternel en un moment conçu; Le mal est sans espoir, aussi l'ai-je fait; Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien fait.

On a mis bien des noms sur l'héroïne d'Alexis Arvens qui a inspiré ces vers mais il paraît aujourd'hui à peu près certain qu'il s'agit de la fille de Charles Nodier Marie Ménézius qui avait du reste pour son album d'autographes et la première de ce sonnet.

Alexis Félix Arvens était né à Paris rue Guillaume No 1 le 23 juillet 1806 à 7 heures du soir du mariage de Pierre Guillaume Thérèse Arvens, marchand de vins en gros et de Jeanne Vérien nous disent les registres de l'Etat Civil.

Félix Arvens commença ses études à l'Institut Guillet puis en 1820 il fut placé à l'établissement Massin qui conduisait ses élèves au collège Charlemagne. Lauréat de plusieurs concours généraux, le lauréat de l'Université suivit, son baccalauréat obtenu, les cours de Droit mais l'alla plus loin que la licence. Il entra chez un notaire comme sixième clerk en 1830, mais il se mit à écrire et à 29 ans il était connu comme vaudevilliste; en 1833 il publia un

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère; Un amour éternel en un moment conçu; Le mal est sans espoir, aussi l'ai-je fait; Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien fait.

On a mis bien des noms sur l'héroïne d'Alexis Arvens qui a inspiré ces vers mais il paraît aujourd'hui à peu près certain qu'il s'agit de la fille de Charles Nodier Marie Ménézius qui avait du reste pour son album d'autographes et la première de ce sonnet.

Alexis Félix Arvens était né à Paris rue Guillaume No 1 le 23 juillet 1806 à 7 heures du soir du mariage de Pierre Guillaume Thérèse Arvens, marchand de vins en gros et de Jeanne Vérien nous disent les registres de l'Etat Civil.

Félix Arvens commença ses études à l'Institut Guillet puis en 1820 il fut placé à l'établissement Massin qui conduisait ses élèves au collège Charlemagne. Lauréat de plusieurs concours généraux, le lauréat de l'Université suivit, son baccalauréat obtenu, les cours de Droit mais l'alla plus loin que la licence. Il entra chez un notaire comme sixième clerk en 1830, mais il se mit à écrire et à 29 ans il était connu comme vaudevilliste; en 1833 il publia un

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère; Un amour éternel en un moment conçu; Le mal est sans espoir, aussi l'ai-je fait; Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien fait.

On a mis bien des noms sur l'héroïne d'Alexis Arvens qui a inspiré ces vers mais il paraît aujourd'hui à peu près certain qu'il s'agit de la fille de Charles Nodier Marie Ménézius qui avait du reste pour son album d'autographes et la première de ce sonnet.

Alexis Félix Arvens était né à Paris rue Guillaume No 1 le 23 juillet 1806 à 7 heures du soir du mariage de Pierre Guillaume Thérèse Arvens, marchand de vins en gros et de Jeanne Vérien nous disent les registres de l'Etat Civil.

Félix Arvens commença ses études à l'Institut Guillet puis en 1820 il fut placé à l'établissement Massin qui conduisait ses élèves au collège Charlemagne. Lauréat de plusieurs concours généraux, le lauréat de l'Université suivit, son baccalauréat obtenu, les cours de Droit mais l'alla plus loin que la licence. Il entra chez un notaire comme sixième clerk en 1830, mais il se mit à écrire et à 29 ans il était connu comme vaudevilliste; en 1833 il publia un

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère; Un amour éternel en un moment conçu; Le mal est sans espoir, aussi l'ai-je fait; Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien fait.

On a mis bien des noms sur l'héroïne d'Alexis Arvens qui a inspiré ces vers mais il paraît aujourd'hui à peu près certain qu'il s'agit de la fille de Charles Nodier Marie Ménézius qui avait du reste pour son album d'autographes et la première de ce sonnet.

Alexis Félix Arvens était né à Paris rue Guillaume No 1 le 23 juillet 1806 à 7 heures du soir du mariage de Pierre Guillaume Thérèse Arvens, marchand de vins en gros et de Jeanne Vérien nous disent les registres de l'Etat Civil.

Félix Arvens commença ses études à l'Institut Guillet puis en 1820 il fut placé à l'établissement Massin qui conduisait ses élèves au collège Charlemagne. Lauréat de plusieurs concours généraux, le lauréat de l'Université suivit, son baccalauréat obtenu, les cours de Droit mais l'alla plus loin que la licence. Il entra chez un notaire comme sixième clerk en 1830, mais il se mit à écrire et à 29 ans il était connu comme vaudevilliste; en 1833 il publia un

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère; Un amour éternel en un moment conçu; Le mal est sans espoir, aussi l'ai-je fait; Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien fait.

On a mis bien des noms sur l'héroïne d'Alexis Arvens qui a inspiré ces vers mais il paraît aujourd'hui à peu près certain qu'il s'agit de la fille de Charles Nodier Marie Ménézius qui avait du reste pour son album d'autographes et la première de ce sonnet.

Alexis Félix Arvens était né à Paris rue Guillaume No 1 le 23 juillet 1806 à 7 heures du soir du mariage de Pierre Guillaume Thérèse Arvens, marchand de vins en gros et de Jeanne Vérien nous disent les registres de l'Etat Civil.

Pour accueillir vos amis

SERVEZ Coca-Cola

volume de poésies "Heures Perdus" dans lequel se trouvait le célèbre sonnet qui l'a immortalisé, car sans ce sonnet, qui parerait aujourd'hui de Félix Arvens.

Deux comédies en vers ont été représentées à la Comédie Française, la première "La Course au Clocher" en 1839, l'autre le "Second Mari" en 1841. Elles n'obtinrent qu'un demi succès.

Il eut comme collaborateur assidu pour ses oeuvres théâtrales Ernest d'Avrecourt qui mourut après lui en 1871. Voici un sixain que M. d'Avrecourt consacrait à la mémoire de son ami:

Nous vivons mais nos esprits en commun Arvens et moi nous ne faisons plus un; Quand il vivait, par sa verve comique; Tant bien que mal je vécus comme; Quand il mourut, conséquence logique; On entra son collaborateur.

L'auteur du sonnet-chef d'oeuvre était un esprit charmant au dire de tous ceux qui l'ont connu, un élégant cavalier dont la toilette très raffinée convenait à sa personne. Abel d'Avrecourt en a laissé ce portrait:

"Très brun il portait toute la barbe, assez courte, les cheveux assez longs à la mode de son temps et au cou le monacle carré des dandys dont il ne se servait guère."

Tel était l'auteur du célèbre sonnet dont on parle encore et dont on parlera peut-être toujours parce qu'il est entré dans la légende.

Un Bourgeois de Paris. (reproduction interdite).

Laurierville, Mec.

Décès de Mme Edouard Jacques. Une femme de bien vient de disparaître dans la personne de Madame Edouard Jacques, née Victoria Provencher, à l'âge de 58 ans et 7 mois. Les funérailles ont eu lieu en présence d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps

à été faite par M. le vicair Charles Malouin qui chanta aussi le service. Etaient porteurs: les fils de la défunte: MM. Gérard, Napoléon, Oscar et Raoul Jacques; un autre de ses fils, M. J.-Marie Jacques portait la croix.

Conduisait le deuil, son époux, M. Edouard Jacques. On remarquait aussi dans le cortège funèbre, ses filles: Mme Lionel Bois, M

Rapports favorables de Bathurst Paper et de Brazilian Traction. -- Réorganisation financière de Chandler LES TITRES EN VEDETTE NE CONSERVENT PAS TOUS LEURS GAINS

GAINS REDUITS EN FERMETURE

Chrysler et U. S. Steel ont regagné sensiblement de terrain, hier.

J. I. CASE 180

Les instruments aratoires ont gagné du terrain à Wall Street.

New-York, 23. — (P.A.) Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Américaine. — Les spéculateurs n'ont pu résister au désir de réaliser leurs profits à la suite de l'avance survenue hier matin sur le marché de New-York. Comme résultat, les gains de la veille furent considérablement réduits ou effacés. Les nouvelles étaient généralement favorables pour les acheteurs. On anticipait un rebondissement dans les affaires à l'automne et la rumour veut que le bill de la Cour Suprême sera réglé bientôt et que le Congrès s'ajournera prochainement.

Chrysler et U. S. Steel étaient plus forts, hier matin. Chrysler a coté 114 et Steel 118. Le premier titre ferma à 117-9, en baisse de 1-4 point, et le second à 118-1/4, mieux de 2-5-8 points. Le roulement total fut de 955,780 actions au lieu de 981,400 de la veille. Les cours moyens de 30 titres représentatifs à monté de 6-10 de point à 69-3.

J. I. Case a monté de 5 points au cours de 180 parce que la récolte s'annonce bonne aux Etats-Unis. International Harvester a gagné un point en vertu de 115 de même que Deere à 141-1/4. Des gains furent encore enregistrés par General Motors à 56-1/8, Goodyear à 41-1/8, Western Union à 50, Electric Power and Light à 21-1/2, American Smelting & 77-3/4, Standard Oil of New Jersey à 71-5/8.

Par ailleurs, Chesapeake Corporation a baissé de 4 points à 76. Des reculs furent subis par Bethlehem Steel à 92-3/4, Lows à 81-1/2, DuPont à 161-1/2, Union Carbide à 100 et Washington à 100.

30 titres différents firent leur apparition sur le tableau. 394 ont avancé, 226 ont reculé et 191 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens complétés par la Presse Américaine.

30 Ind 15 de 15 101 60 t

Hier... 95.5 41.0 43.4 59.0
Avant-hier... 89.9 39.1 40.1 64.6
1936... 89.9 38.7 51.9 67.5
Haut 1937... 101.6 49.5 54.4 75.3
Bas 1937... 87.9 36.1 39.1 62.6
Haut 1936... 99.3 43.5 57.7 72.8
Bas 1936... 73.4 30.2 43.4 58.7
Bas 1932... 17.5 8.7 23.9 16.9
Haut 1929... 146.9 153.9 184.3 157.7
Bas 1929... 11.6 95.3 61.8 61.8

Greenlee Cananea Copper a déclaré un dividende spécial de \$1.25 par action plus son dividende régulier de 75 sous.

NOUVELLES DU JOUR

Le dollar canadien a fermé à New-York à 29-32, la livre sterling à \$4.92 1/8 et le franc français à \$0.0374.

Les recettes d'International Hydro et de Gineau Power étaient plus fermes à Montréal.

Une résolution demandant le renvoi du présent conseil d'administration de Gypsum Lime and Alabastine Company a été rejetée hier à l'assemblée des actionnaires.

Les recettes nettes de Bathurst Paper and Paper Company furent le premier semestre de 1937 furent de \$350,000 à rapprocher de \$40,000 l'an dernier.

Brazilian Traction a gagné des profits nets de \$1,982,836 durant juin 1937 au lieu de \$1,488,477 durant juin 1936.

Les prêts aux courtiers de New-York ont diminué de \$5 millions durant la semaine.

Chandler, en Gaspésie, annonce une réorganisation financière d'après laquelle ses obligations recevront des titres à 4 pour cent remboursables dans 30 ans.

Les ventes d'assurance-vie au Canada en juin 1937 furent de \$37,658,000, en augmentation de 20 pour cent sur juin 1936.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec — Tél. : 2-1521

Table with columns: Ventes Valeurs, Ouv Haut Bas Ferm, etc. for various stocks like 80 Alc P G A, 10 Do Pr, etc.

Renseignements financiers

La réserve d'or des E.-U.

Pour la première fois depuis que Washington a mis en pratique sa politique de neutraliser les arrivages de métal précieux aux Etats-Unis, en décembre dernier, la réserve d'or du pays a diminué mardi dernier de plus de \$40 millions. La diminution exacte fut de \$41,777,843 au total de \$32,402,226,982. Ce grand total ne comprend pas seulement l'or neutralisé depuis six mois mais aussi le fonds de stabilisation et la couverture de dix billets de banque américaine.

On attribue la baisse de cette semaine aux arrangements monétaires conclus par les Etats-Unis avec la Chine et le Brésil. Nous avons signalé récemment que les arrivages d'or ont cessé aux Etats-Unis depuis plus d'une semaine, ce qui explique pourquoi il n'est plus autant question d'une baisse dans le prix de l'or.

Obligations de l'Alberta

Le comité de protection formé par les détenteurs des obligations de l'Alberta et des certificats d'épargne d'outre-mer a pas expliqué pour les détenteurs de ces obligations de l'Alberta les renseignements que ce dernier demande en rapport avec leurs titres. Le comité de protection conseille aux obligataires de s'abstenir tant que le gouvernement albertain n'aura pas expliqué pourquoi il veut obtenir ces renseignements et comment il entend rembourser la dette publique. Le gouvernement de l'Alberta avait demandé aux obligataires de lui fournir d'ici le 16 août prochain les informations relatives au nom et à l'adresse des détenteurs, les détails au sujet des valeurs détenues et le nom du bénéficiaire des obligations.

Abitibi Paper Company

L'honorable juge C.-P. McTague a décrété que les obligataires de l'Abitibi Paper and Paper Company devront se réunir pour étudier un certain projet concernant la vente de l'actif de l'entreprise et la réorganisation de cette dernière. Le plan de réorganisation en question a été déposé à la Cour à la suite d'une motion présentée par M. Strachan Johnston, C. R., avocat de la Montreal Trust Company, fiduciaires pour l'emprunt de \$50 millions d'obligations de pre-

NOUVELLES MINIERES

Coniaurum Mines

Siscoe Gold Mines

Kerr Addison Gold

Sigma Mines Ltd.

Bouscadiillac Gold

McIntyre Porcupine

Matachewan Consolidated

McKenzie Red Lake

Beattie Gold Mines

Beattie Gold Mines

INT. HYDRO MONTE DE DEUX POINTS

Les cours étaient plus fermes aussi dans Beauharnois et Gatineau.

A MONTREAL

Quelques obligations de chemins de fer ont avancé à New-York.

Montréal, 23. — (P.C.) L'activité était encore très réduite sur le marché domestique des obligations, hier. Le ton était stable dans les valeurs de premier choix, les utilités publiques et les titres industriels. Beauharnois Power 5 pour cent a remonte d'un point. Le cours de la séance et Gatineau Power a haussé d'un demi-point. International Hydro Electric a gagné 2 points. Les obligations du Pacifique Canadien étaient inchangées.

A NEW-YORK

Les fluctuations furent assez irrégulières dans les cours des obligations, hier, sur le marché américain. On nota des gains dans Saco & Co pour cent, Chicago Rock Island and Pacific 4 pour cent, Great Northern 4-1/2 pour cent, New-York Central 5 pour cent et Southern Railway 4 pour cent. Bethlehem Steel 4-1/4 pour cent et 3-4 pour cent étaient plus fermes de même que International Hydro 5 pour cent, International Telephone 5 pour cent et National Dairy 3-4 pour cent. Les obligations fédérales ont avancé de 1-32 à 5-32 de point. Le volume des transactions fut de \$6,696,000 au lieu de \$7,438,100 la veille.

Perles par le feu

Les pertes par le feu au Canada durant la semaine du 21 juillet 1937 furent de \$63,300 d'après The Montreal Times. Du 1er janvier au 21 juillet dernier, elles ont été de \$7,778,975. Durant le mois de juin 1937, les pertes furent de \$2,161,000 au lieu de \$1,194,000. Elles comprennent \$476,000 pour l'Ontario et \$300,000 pour le Québec.

PRODUCTION D'OR

Ottawa, Ontario, 23. — En mai, la production d'or au Canada atteignit un nouveau sommet de 340,125 onces, contre 323,337 onces le mois précédent et de 308,492 onces en mai 1936. Les cinq premiers mois de 1937, la production totale se chiffre à 1,629,356 onces, ou 12.2 p. c. au-dessus de la production de la période correspondante de 1936. L'Ontario en a produit 214,520 onces en mai, comprenant 11,488 du camp Porcupine, 68,179 de la région Kirkland-Lake et 26,853 d'autres sources. La production d'avril en Ontario se chiffre à 205,511 onces, contre 87,744 du camp Porcupine, 82,979 de la région Kirkland-Lake et 34,768 d'autres sources. Les cinq producteurs du Québec font rapport d'une production de 58,028 onces, contre 56,606 en avril. Les autres régions sont comme il suit (chiffres d'avril entre parenthèses) : Québec, 58,028 (56,606) onces ; Colombie Britannique, 5,936 (41,863) ; Manitoba et Saskatchewan, 18,335 (17,378) ; et d'Alaska ou Yukon, 2,728 (71) ; Nouvelle-Ecosse, 1,458 (1,906). La Monnaie Royale Canadienne a reçu en mai 5,845 onces de bijoux et rebuts, d'une teneur de 3,318 onces d'or.

PRODUCTION D'AUTOS

Ottawa, Ontario, 23. — Selon les statistiques définitives de 1936 la production d'automobiles au Canada fut de 122,269 unités évaluées à \$95,955,204 au prix de fabrication, contre 172,877 évaluées à \$99,013,467 en 1935. La baisse est d'environ 6 p. c. en quantité et 3 p. c. en valeur. La production de 1936 comprend 123,269 voitures automobiles valant \$76,814,258 et 33,790 motos valant \$19,140,946. Environ 67 p. c. des voitures fabriquées étaient destinées à la vente au pays et le reste à l'exportation. La production de pièces détachées de l'automobile, y compris les pièces de réparation, les accessoires et autres produits fabriqués dans les manufactures d'automobiles, est de \$105,350,035 en 1936, contre \$106,624,445 en 1935.

MARCHE DES PEUX

Chicago, 23. — Les prix des peaux ont haussé de 11 à 13 sous durant la séance d'hier. Les ventes furent de 96 lots. Septembre 17-16 offert ; décembre 17-58-60 tr ; mars 17-85n et juin 18-26n.

COURS DE DOW JONES

New-York, 23. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la fermeture d'hier sur la Bourse de New-York : 30 industriels à 122.96, en baisse de 0.61 point. 20 chemins de fer à 54.70, inchangés. 20 utilités publiques à 29.41, en mieux de 0.28 point.

Blue Ribbon Corporation Limited, 50 sous par action privilégiée payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 23 juillet.

Blue Ribbon Corporation Limited, 50 sous par action privilégiée payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 23 juillet.

Loblaws Groceries, 25 sous par action de classes A et B, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 10 août.

National Distillers a gagné \$1.37 par action courant durant le premier semestre de 1937, au lieu de \$1.35 l'an dernier.

BRAZILIAN TRACTION

Toronto, Ont., 23. — (P.C.) Les recettes nettes de Brazilian Traction Light and Power Company Limited durant le mois de juin 1937 furent de \$1,982,836, plus des intérêts de \$1,488,477, soit un total de \$3,471,313. Les recettes brutes de la compagnie ont augmenté de \$11,862 au total de \$3,479,576 et les frais d'exploitation furent plus élevés de \$1,488,477 au total de \$3,471,313. Les recettes brutes de \$3,479,576 ont été réduites de \$1,488,477 au total de \$1,991,104 durant les six mois correspondants de l'an dernier. L'amélioration dans les affaires de Brazilian se poursuit depuis plusieurs mois.

CHANDLER ANNONCE UNE REORGANISATION

Les obligations actuelles seraient échangées pour de nouvelles portant intérêt à 4 pour cent et remboursables dans 30 ans.

Après Kéogami, Chicoutimi, Sagouay, Jonquière dans la région du Sagouay, le village de Chandler, en Gaspésie, annonce une réorganisation de ses finances. Le secrétaire-trésorier de cette municipalité, M. Wilbrod Lucas, vient d'adresser une lettre-circulaire aux obligataires pour les convoquer à une assemblée qui sera tenue au village de Chandler le 18 août prochain, à 10 h. et demie du matin. Le projet de réorganisation a reçu l'approbation de la Commission Municipale de Québec.

Comme dans le cas des municipalités énumérées plus haut, Chandler veut échanger toutes ses obligations en cours pour de nouvelles titres portant intérêt au taux de 4 pour cent. Les nouvelles obligations deviendront dues dans trente ans, soit en 1967. Elles seront remboursables au moyen d'un tirage annuel qui se fera aux bureaux de la Commission Municipale de Québec. Le projet de réorganisation de Jonquière comportait aussi des obligations échéant dans trente ans, mais devant l'opposition de la majorité des obligataires, cette échéance fut réduite lors de l'assemblée de la semaine dernière à quinze ans.

Voici les paragraphes de la lettre-circulaire ayant trait aux taxes payées par la Gaspésie Sulphite Company Limited au village de Chandler :

9.—En vertu des dispositions de la Loi relative à la réouverture de l'usine de Chandler (bill no 62, sanctionné le 27 mai 1937) :

a) le montant de la taxe générale municipale que la Gaspésie Sulphite Co. Ltd. est tenue de verser annuellement à la corporation municipale du village de Chandler a été fixé à \$128,000 pour une période de six ans à compter du 1er janvier 1938 (art. 4 de la loi ci-dessus citée) ;

b) de ladite somme de \$128,000, un montant suffisant pour satisfaire annuellement au paiement de l'amortissement et des intérêts annuels de la dette actuelle du village de Chandler a été affecté à la corporation municipale du village de Chandler ;

c) en outre des obligations auxquelles la loi ci-dessus citée, en vertu des articles 4 et 6 (de la loi ci-dessus citée), la Gaspésie Sulphite Co. Ltd. est considérée comme un contribuable ordinaire pour les fins de l'imposition et de la perception de toutes les taxes spéciales imposées par la corporation municipale du village de Chandler et approuvées par la Commission municipale de Québec (art. 8 de la loi ci-dessus citée) ;

10.—Le montant de la taxe générale municipale annuelle fixée par la loi ci-dessus citée, en vertu des articles 4 et 6 (de la loi ci-dessus citée), basé sur le présent plan de réorganisation. Ce montant comprend, en plus du service de la dette, la part de la compagnie dans toutes les autres dépenses courantes d'administration.

DIVIDENDES

Dominion and Anglo Investment Corporation Limited a déclaré un dividende privilégié payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 14 août.

Dominion Bridge Company 30 sous par action payable le 14 août aux actionnaires inscrits le 1er juillet.

Blue Ribbon Corporation Limited, 50 sous par action privilégiée payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 23 juillet.

Loblaws Groceries, 25 sous par action de classes A et B, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 10 août.

National Distillers a gagné \$1.37 par action courant durant le premier semestre de 1937, au lieu de \$1.35 l'an dernier.

LOURDEUR DU BLE SUR LES MARCHES

Les cours ont fléchi à Winnipeg à cause de la faiblesse du maïs.

A CHICAGO

Le blé de juillet ferma à \$1.42 1/4 à Winnipeg. — Le beurre monta.

Winnipeg, 23. — (P.C.) La baisse de cinq sous le boisseau dans les prix du maïs à Chicago a défavorablement réagi sur le marché du blé canadien. Les options ont finalement baissé de 1-2 sou à 4-18 sous sur le marché de Winnipeg. Le cours de juillet ferma à \$1.42 1/4, celle d'octobre à \$1.34 3/4 — 7-8 et celle de décembre à \$1.31 1/2. Le maïs a baissé de plus de 4 sous et le seigle de juillet a baissé de 3-1/2 sous. Voici les cours des options sur le marché à terme :

Table with columns: OUI, HAUT, BAS, FERM. for various wheat and corn contracts.

A CHICAGO

Chicago, 23. — (P.A.) La lourdeur du maïs a contribué à la chute du blé américain, hier. Cette lourdeur provenait des avis affichés sur le Board of Trade à l'effet de délivrer environ 600,000 boisseaux de grain sur les contrats de juillet à Chicago. On ne croyait pas qu'il y avait autant de maïs que les avis en disponibilité. Le maïs a baissé de 5-8 de sou à 5 sous le boisseau. Le seigle a coté \$1.12 — \$1.12 3/8 et le sarrasin \$1.02 — \$1.02 1/4. Le blé a coté \$1.42 1/4 — 1-4 sous. Le blé à baissé de 3-8 sous à 4 sous. Septembre a coté \$1.19 5/8 — 5-8 et décembre \$1.20 1/2 — 3-4. Les avoines ont coté \$1.02 — \$1.02 1/4. Le maïs a coté \$1.12 — \$1.12 3/8 et le sarrasin \$1.02 — \$1.02 1/4. Le blé a coté \$1.42 1/4 — 1-4 sous. Le blé à baissé de 3-8 sous à 4 sous. Septembre a coté \$1.19 5/8 — 5-8 et décembre \$1.20 1/2 — 3-4. Les avoines ont coté \$1.02 — \$1.02 1/4. Le maïs a coté \$1.12 — \$1.12 3/8 et le sarrasin \$1.02 — \$1.02 1/4.

LES DENREES

Montréal, 23. — (P.C.) La hausse de beurre et des œufs s'est continuée sur le marché des denrées, hier. Les œufs classifiés se vendent par quantités de wagons ou moins ont coté 28 sous le douzaine pour A-gros, 26 sous pour A-moyens, 22 sous pour B-gros et 20 sous pour C. Les arrivages furent de 1,128 caisses. Le fromage de chèvre a coté 14-3/4 — 15 sous la livre et celui du Québec était coté nominale à 14-1/2 — 14-3/4 sous. Les arrivages furent de 6-85 tonnes. Le beurre s'est vendu 29-1/2 — 26-3/4 sous la livre, par quantités de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants furent de 27-1/2 et 28 sous. Les arrivages ont été de 37 tonnes. Les pommes de terre nouvelles blanches du Québec ont coté 80 à 90 sous le sac de 80 livres.

BATHURST PAPER CO.

Montréal, 23. — (P.C.) Les recettes de Bathurst Paper and Paper Company ont augmenté durant le premier semestre de l'année courante. Ces recettes furent après la dépréciation et l'épuisement mais avant l'impôt sur le revenu de \$350,000 durant le semestre sous revue. Elles avaient été après la dépréciation de \$400,000 l'an dernier durant la période correspondante.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 23. — (P.A.) Les prix des titres mobiliers étaient généralement stables hier à la Bourse de Londres. La demande était bonne pour les titres miniers. Les valeurs de premier choix et les obligations allemandes n'ont pas fluctué pour la journée. Les obligations du Brésil ont baissé. Les courtiers sont d'avis que le mouvement de hausse a atteint un palier de pause. Les titres industriels ont été passibles et les valeurs à marché international avaient tendance à fléchir. À la Bourse de Paris, les prix des titres étaient fermes. Les rentes ont monté de 80 à 90 centimes et les actions du Canal de Suez ont haussé de 375 francs. Royal Dutch a monté de 88 francs et les actions de la Banque de France ont baissé de 95 francs.

VENTES D'ASSURANCE-VIE

Toronto, Ontario, 23. — Les ventes totales d'assurance-vie au Canada et à Terre-Neuve durant le premier semestre de 1937 ont dépassé \$192 millions, en augmentation de plus de 6 pour cent sur celles de la période correspondante de 1936. Les ventes en juin 1937 furent de \$37,658,000, en augmentation de plus de 20 pour cent sur celles de juin 1936.

ACHETEZ DE BONNES VALEURS COTÉES EN BOURSE

Paiements différés. Termes faciles. Renseignements sur demande.

Correspondants: Montréal, Toronto, New-York, Londres, Paris, Berlin, Vienne, etc.

E.-L. HARDY & Cie

NEGOCIANTS EN VALEURS. 93, rue St-Pierre. Tél. : 2-8630

MONTREAL POWER EST PLUS FERME

Ce titre a monté d'un demi-point à 32 1/2 de même que Canadian Hydro.

NICKEL 64 3/4

Bathurst fut très actif à 21 3/4. — Shawinigan gagna 1/4 de point à 28/4.

Montréal, 23. — (P.C.) La séance d'hier, à la Bourse de Montréal, était peu active une fois de plus et les gains n'ont pas été importants. Le compartiment des utilités publiques s'est distingué avec quelques industries de la construction. Les métaux étaient fermes tandis que les papeteries et les chemins de fer manquaient d'activité. Montréal Power a coté à 32 1/2 de même que Canadian Hydro Electric privilégié à 87 1/2. Brazilian Traction a gagné 1-8 de point à 25-1/2 et Shawinigan a monté d'un quart de point à 28-1/4.

International Nickel a monté de 3-4 de point à 64 3/4, mais Smelters perdit 1-4 de point à 81-3/4. Cocks-hutt Flaw a monté de 3-8 de point à 14-3/8. Pacific Canadian était stable de même que les autres valeurs du groupe ferroviaire. Canadian Car privilégié a coté toutefois 1-1/2 — 25.

Dominion Steel and Coal a gagné 1-2 point à 22-1/2. Building Products a haussé d'un quart de point à 62-3/4 et Dominion Tar a gagné 3-8 de point à 12. Bathurst Paper fut actif avec un gain d'un demi-point à 21-3/4. Dryden perdit 1-4 de point à 16-1/4 et St-Lawrence Corporation était inchangé.

GYPSUM LIME CO.

Paris, Ontario, 23. — (P.C.) Une résolution demandant le renvoi du conseil d'administration de Gypsum Lime and Alabastine Company a été rejetée hier à l'assemblée des actionnaires. 187,612 actions ont été votées en faveur du conseil actuel et 158,306 actions ont été votées contre le même conseil. Le conseil d'administration présent comprend le Colonel H. Cockshutt, de Brantford, J.-E. McConnell, de London, G.-A. Dobbie, de Galt, W. Inkster, par la Banque G. Dixon, C.R., de Montréal, F. Andrews, de Paris, et C.-Gordon Cockshutt, de Brantford.

Cours moyens des obligations

(Serv. de la Presse Canadienne) des obligations de la Bourse de New-York pour la semaine du 22 juillet 1937 préparé par Standard Statistics Co. Inc.

Table with columns: Hier, Avant-hier, etc. for various bond categories like 100 Ind 10, 100 Ind 10, etc.

Cours des changes

Séance du 22 juillet 1937. Cours des changes en clôture à Montréal. Cours par la BANQUE ROYALE DU CANADA.

Table with columns: Argentine, Belgique, France, etc. for exchange rates.

Séance du 22 juillet 1937. Cours des changes en clôture à New-York. Cours par la BANQUE ROYALE DU CANADA.

Table with columns: Argentine, Belgique, France, etc. for exchange rates.

La Bourse de Montréal a manifesté en juin une tendance à la baisse qui s'est un peu corrigée vers la fin du mois. Si les cours des valeurs des services publics, qui restent élevés, ont subi une légère progression, les cours des titres industriels ont encore perdu du terrain. Sans qu'il se produise un mouvement de liquidation appréciable, la cote s'est effritée depuis quelques mois. La reprise qui semblait se dessiner au début de l'année ne s'est pas maintenue au-delà du premier trimestre de sorte que l'indice des trente actions ordinaires les plus actives sur notre place a fléchi de plus de six points au cours du semestre écoulé.

«La baisse du marché ne saurait trouver une justification dans l'état général des affaires au Canada. Malgré les éléments défavorables que présente encore la situation, en dépit même des ravages que subissent les grandes cultures de blé de l'Ouest, l'amélioration progressive de la conjoncture est incontestable. Les statistiques les plus probantes l'attestent. On en trouve une nouvelle démonstration dans le fait que les principales sociétés canadiennes engagées dans diverses branches de l'activité économique, réparties en juillet, pour le onzième mois consécutif, une somme de dividendes supérieure au chiffre correspondant de l'année précédente. Il semble donc que les événements de l'extérieur, tensions politiques en Europe — exercent en ce moment sur notre place une influence déterminante. La prudence suffit à expliquer l'inactivité de la Bourse; avant de prendre position, on veut voir venir. Dans ces circonstances, il est probable qu'aucun mouvement d'ensemble ne se déclenche sur notre marché tant qu'une certaine détente ne sera produite à l'étranger.»

EMPRUNT

LA FABRIQUE DU SAINT-ESPRIT de Québec, aurait besoin d'emprunter un certain montant, pour faire des remboursements. Personne n'adresser à l'abbé Léon Lévesque, curé de St-Esprit, 75, rue St-Jean, Québec.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec - Tél. : 2-7006

Table of stock market data for New York, including various stock prices and market indices.

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

Mines non-inscrites

(Cours fournis par Ross Brothers & Co. Ltd., Québec)

Table of stock market data for non-listed mines, including company names and prices.

Les prix de gros

A MONTREAL

Table of wholesale prices for various commodities in Montreal.

Petite Bourse de Montréal

(Cours fournis par L.-G. BEAUDRY & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec)

Table of stock market data for the Montreal stock exchange.

Bourse de Vancouver

Table of stock market data for the Vancouver stock exchange.

Table of stock market data for various international markets.

Le marché des denrées

Table of commodity prices for various food items.

Petite bourse de New-York

Table of stock market data for the New York stock exchange.

INDIGESTION

Text advertisement for a medicine treating indigestion, mentioning symptoms like gas and stomach pain.

RIEN COMME UNE SPUD TOUT DE SUITE APRES LE DEJEUNER!



Les SPUDS vous dégagent la tête



10 POUR 10c 25 POUR 25c

BOURSE DE TORONTO

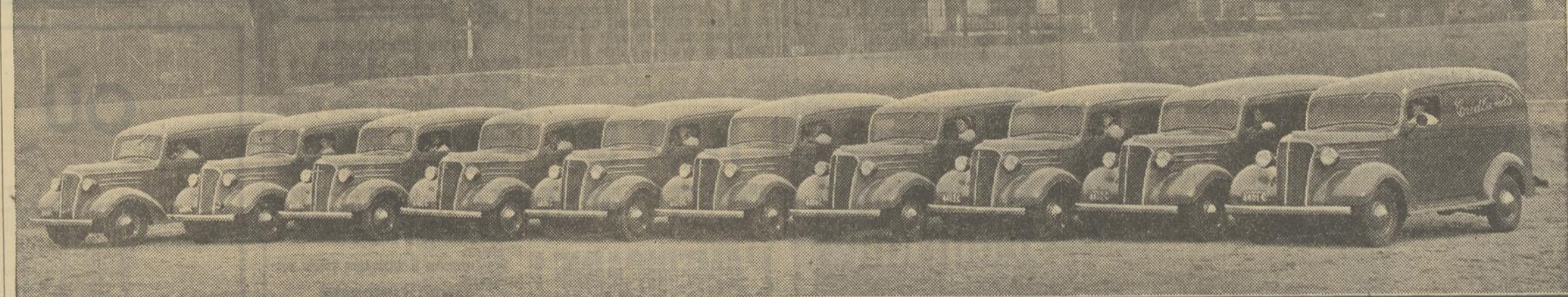
Cours fournis par Ross Brothers & Co. Ltd., courtiers, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone : 2-4091

Table of stock market data for the Toronto stock exchange.

Obligations canadiennes

Table of Canadian bond market data, listing various government and corporate bonds.

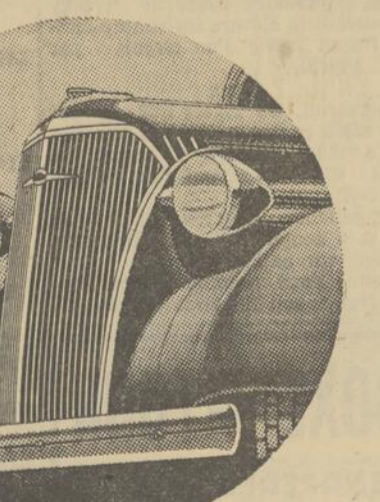
46,350 MILLES EN 2 MOIS... COÛT MOYEN



DE FONCTIONNEMENT MOINS DE 3c PAR MILLE

VOILA LE RECORD DE CE GROUPE DE CHEVROLET

Text describing the record-breaking performance of Chevrolet trucks, mentioning maintenance and fuel economy.



SI VOUS vous servez de camions dans vos affaires, suivez l'exemple des plus grands établissements industriels et commerciaux du Canada, adoptez le Chevrolet. Guidez-vous sur le fait que ces grandes entreprises tiennent des comptes précis sur les dépenses de chaque véhicule...

RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ VOTRE PLUS PROCHE DEPOSITAIRE

Distributeur des Camions Chevrolet U.-L. ROLE AUTOMOBILES, LIMITEE Salles de vente et bureau, 279 rue Saint-Joseph Garage 450 Blvd Charest

Le promoteur Lantier offrira 40 rondes de boxe, ce soir, à la "Tour"

LE JACQUES-CARTIER AURA SON PIQUE-NIQUE ANNUEL DIMANCHE AU LAC SERGENT

Le pique-nique annuel du club de tennis Jacques-Cartier aura lieu dimanche le 25 juillet, au lac Sergent.

Le départ s'effectuera le matin à 9 heures 30, avec le retour à 11 heures le soir.

Les membres du Jacques-Cartier seront les invités de M. et madame J.-M. Jolicoeur, et les "pros" du Sam-Su-Pi.

Les organisateurs comptent sur la présence de tous les membres. Pour tout renseignement on voudra bien communiquer avec MM. Hector Poltras, J.-M. Marmen et André Letarte, tél. 8315.

Voici quel sera le programme de la journée:

9.30—Départ;
11.00—Arrivée;
11.30—Partie de "soft ball";

12.30—Bain (obligatoire);
1.00—Dîner;
1.30—Temps libre (obligatoire);
3.00—Courses de tous genres... sur per terram;
4.30—Bain (obligatoire);
Courses à la nage; canots; chaloupes; plongeurs de fantaisie par Miles Gagnon et De-Rouin; exercices de sauvetage sans oublier la "souque à la corde" dans l'eau;
6.00—Souper à la cantine;
6.30—Temps libre sous le feuillage; pantalon blanc obligatoire; suivi de chants divers;
9.00—Réception chez Mme Marmette et famille;
10.30—Feu de joie;
10.45—O Canada;
11.00—Départ.

Deux finales de dix rondes

Au sommet de la "carte" du promoteur du club Champlain, on trouve K. O. Labbé, de Lewiston, et Fenley Dames, de Boston. — L'autre finale de 10 rondes, entre Lamothe et Lapointe, suscite un intérêt considérable en ville. — Le vainqueur sera vraisemblablement reconnu comme champion poids-mouche du Canada. — Match revanche entre Nap. Pelletier, de Lewiston, et Jack Dubois, de Sherbrooke. — Deux préliminaires de six rondes.

LEVER DU RIDEAU A 8 HEURES 30

(Par Lionel LeBel)

Quarante rondes de boxe!
Deux finales de dix rondes!

Voilà le bilan de la première séance de boxe que le populaire promoteur du Club Athlétique Champlain, offrira ce soir, à la "Tour" pour le bénéfice de ceux qui s'intéressent au "manly art".

Lantier a confiance dans l'avenir sportif de notre ville, et prétend avoir trouvé la "recette" pour sortir le sport de la boîte du marasme, dans la vieille cité de Champlain. Avant tout, il veut donner satisfaction aux amateurs, non pas en tentant de les intéresser avec des hommes qui ne se battent plus que sur leur réputation passée, mais bien en leur présentant des hommes qui se batront de la première cloche à la dernière. Lantier en sera ce soir à ses débuts comme promoteur de boxe, mais cela ne veut pas dire qu'il est étranger aux trucs du métier. Evidemment, il ne peut avoir l'expérience d'un Mike Jacobs, mais il est certain d'une chose, et c'est qu'il comprendra surtout sur les pugilistes-batailleurs pour attirer l'attention de John Fan.

En résumé, c'est de l'action que Lantier veut.

C'est aussi le désir du public.

Voici le programme qu'il offrira ce soir:

FINALES—10 RONDES
K. O. Labbé, 135, Lewiston, vs Fenley Dames, 138, Boston.
Aurélien Lamothe, 112, vs Ovilá "Kid" Lapointe, 112, Sherbrooke.

SPECIAL—8 RONDES
Nap. Pelletier, 145, Lewiston, vs Jack Dubois, 147, Sherbrooke.

PRELIMINAIRES—6 RONDES
Kid Morrisette, 117, Sherbrooke, vs Flash Gouture, 118, New-Bedford.
Adélar "Kid" Dubreuil, 105, vs Frisko Kid, 105, Boston.

Labbé et Dames n'ont pas encore été mis hors de combat au cours de leurs carrières dans l'arène. Labbé a 27 ans, a 250 combats à son crédit. Dames a 25 ans, et s'est battu 150 fois. Il a plusieurs knockouts à son actif, chose que l'on ne peut trouver dans le record de Labbé. Le gars de Lewiston devra donc se surveiller constamment s'il veut être encore debout à la fin de la dixième ronde. On prétend que Dames pourra l'"arrêter".

L'autre finale est plus intéressante localement, parce qu'elle fournira à Aurélien Lamothe qui, depuis deux ans, est sous la gerance de Gene Létourneau, l'occasion de reprendre possession de son titre de champion poids-mouche canadien qu'il perdit aux mains de Gregg Gregerson. S'il bat Ovilá "Kid" Lapointe, de Sherbrooke, il sera vraisemblablement reconnu comme champion. Depuis sa défaite aux mains de Gregerson, Lamothe "a fait un homme de lui". Il annula en dix rondes avec Katsubi Mariaka, et fit match nul à deux reprises avec Desse Greene, à Montréal. Son gérant a promis à Lantier de lui réserver les services exclusifs de Lamothe.

Le numéro spécial est un "naturel", puisque Nap. Pelletier, de Lewiston, tentera de prendre sa revanche sur Jack Dubois, qui l'a battu la semaine dernière, à Sherbrooke.

Il faut noter également qu'Adélar "Kid" Dubreuil, champion amateur du district, dans son poids, fera ses débuts professionnels contre Frisko Kid, de Boston.

La séance s'ouvrira à 8 heures 30, et les indications sont qu'une foule nombreuse se rendra à la "Tour" ce soir, s'il faut en juger par la rapidité avec laquelle les billets réservés ont été enlevés au cours de la journée d'hier. On peut s'en procurer chez Edgar Langlois, Léo Bourgault et à la "Tour".

DEFI DE NORM HURDMAN

Lorsque Buddy Ferris informa le promoteur Lantier qu'il ne pourrait se battre avec Jack Dubois, Ernie se mit à la recherche d'un remplaçant. Il demanda à Ludger Lamontagne, entre autres où il pourrait trouver un bon homme du poids de Dubois, soit 148 livres. Lamontagne lui soumit le nom de Norm Hurdman de Toronto, qui décrocha le championnat amateur canadien, en 1936, à 150 livres, et qu'il représente à Québec. On téléphona alors à Hurdman, et il répondit qu'il était prêt à accepter un engagement pour le 23 juillet, devant rencontrer "Lashey" Rostello, à Buffalo, mais qu'il ferait l'impossible pour s'en dégager. Avant qu'il télégraphia à Lamontagne pour lui dire qu'il n'avait pu briser son engagement, mais qu'il se ferait un plaisir de venir se battre ici dans quinze jours, contre le gagnant du match de ce soir, entre Nap. Pelletier et Jack Dubois.

IL PLEUT DES CIRCUITS DANS L'AMERICAINE!

Hal Trosky en a cogné deux contre les Athletics. — Jimmy Foxx, des Boston Red Sox, et Lou Gehrig, des Yankees, en ont frappé chacun un.

YANKS DEFAITS

New-York, 23. — (P.A.) — John Whitlow Wyatt, aidé par les 22e et 23e circuits de Hal Trosky, a tenu les Athletics à 4 coups sûrs à Cleveland hier pour remporter une victoire de 5-1 à sa première partie de la saison pour les Indians.

Les 2 puissants coups de Trosky par-dessus la clôture du champ centre furent suivis d'un circuit par Earl Averill.

X-X-X

A Détroit, les Tigers ont gagné leur série contre le Boston à 2 parties à 1, avec un assaut de 18 coups sûrs contre 4 lanceurs pour une victoire de 17-4.

Le gaucher Jake Wade tint les Sox à 6 coups sûrs, mais il donna 10 buts sur balles.

Jimmy Foxx, premier but du Boston, trappa son 23e circuit de la saison.

LE PAVEL ET LES C. DE COLOMB ONT GAGNE HIER SOIR

Avec une équipe passablement démantibulée, les Chevaliers de Colomb de Duquet et Bibeau ont quand même défait hier soir le C. de Beauré par 4-3, devant 2,500 spectateurs de St-Frs d'Assise.

Bernard Bibeau, un jeune joueur de 16 ans qui s'alignait avec les C. de C., a cogné un triple dans la 4e manche avec un homme sur les buts. Albert Perreault scora le point victorieux dans la huitième manche sur un "hit" de Marcel Therivierge, un autre jeune de 16 ans.

B. Molloy, du Beauré, frappa un triple dans la première manche avec deux coureurs sur les buts.

SEMI-FINALES DU TOURNOI DE STE-ANNE DE BEAUPRE

Les tournois pour les champions de Ste-Anne de Beauré et du district se sont continués hier et l'on a commencé les matchs de semi-finale dans le simple masculin.

Hier, Wilfrid Caron a terminé son match contre Paul Prémont en s'emparant du 2e set par 6-2, pour gagner par 6-3, 6-4 et 3-3.

Jean-Luc Godbout et James Cooper, qui avaient commencé leur match la veille, l'ont terminé hier, et Godbout a gagné par 7-5, 14-12, dans une rencontre contestée au possible.

Dans un match de semi-finale, Jean-Luc Godbout a rencontré Gaston Dufresne, mais le match ne put être terminé à cause de la noirceur. Quand on abandonna, Godbout menait par 6-3, 6-4 et 3-3.

Voici la cédule du jour:

3 heures : semi-finale : Wilfrid Caron vs Jacques Barry.
7 heures : fin du match entre J. L. Godbout et Gaston Dufresne.

LES CIRCUITS

HIER

Trosky, Indians 2; Gehrig, Yankees; Henrich, Yankees; Hemsley, Browns; West, Browns; Foxx, Red Sox; Greenberg, Tigers; York, Tigers; Gehring, Tigers; Laabs, Tigers; Moses, Athletics; Averill, Indians; Todd, Pirates; Bucher, Dodgers; Goodman, Reds; Collins, Cubs; Berger, Giants, un chacun.

LES MENEURS

Dimaggio, Yankees, 25; Foxx, Red Sox, 23; Trosky, Indians, 23; Greenberg, Tigers, 22; Medwick, Cardinals, 20; Ott, Giants, 19.

LIGUES

Américaine 425; Nationale 373; total 795.

LE BIG SIX

(Presse Associée)

Les trois premiers de chaque ligue:

P	AB	P	PC
Medwick	Card	81	319
P. Waner	Pir	81	326
Hartnett	Cubs	54	173
Gehrig	Yan	80	302
West	Browns	71	272
Travis	Sen	56	209

Henri Duclos et le Pavel, à 7 heures 45.

Les arbitres seront Albert Crotty et A. Whitton.

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE

IMPORTATEURS INDEPENDANTS DE **CHARBON**

BOIS DE CHAUFFAGE

Quai Allard, rue Champlain

Tél.: 4-4678

La Maison Seagram

13 oz. \$1.10
25 oz. \$2.10
40 oz. \$3.15

25 oz. \$1.80
40 oz. \$2.70

13 oz. \$1.15
25 oz. \$2.10
40 oz. \$3.35

C'est la Renommée de la Maison qui Compte!

Le célèbre nom "Seagram" représente plus de trois quarts de siècle d'expérience. Il est de votre intérêt de dire: "Seagram" et de vous en assurer.

Distillé, Mélangé et embouteillé par **Joseph E. Seagram & Sons Limited, Waterloo, Ont.**

BOXE ALA TOUR

VENDREDI 23 JUILLET

40-RONDES-40

DEUX FINALES

K.O. LABBE Lewiston

VS

FENLEY DANES Boston

AURELIEN LAMOTHE vs

Ovilá "Kid" LAPOINTE

3 AUTRES COMBATS

Admission gén. : .35 ; dames 25 ;
Sièges réservés : .85 et \$1.10.

Billet en vente
LEO BOURGALT, EDGAR LANGLOIS
et LA TOUR

ERNIE LANTIER,
promoteur

GARCIA VAINQUEUR

New-York, 23. — (P. A.) Caferrino Garcia, de Los Angeles, est devenu le premier aspirant à la couronne de Barney Ross, champion mi-moyen du monde, en mettant hors de combat hier soir Bobby Frazier, vétérinaire Mexicain de Phoenix, Arizona, dans la 8e ronde d'une bataille édulcée pour 15 reprises, au Madison Square Garden.

Garcia pesait 145 3-4 et Pacheco 147.

COURSE DE YACHTS DEMAIN APRES-MIDI

Les amateurs de courses de yachts à voiles auront le plaisir d'assister à la première épreuve d'une série de 2 dans 3 pour la coupe "Toutes Classes", demain après-midi.

La course commencera à 3 heures précises et le départ se fera au Club de Yacht, près de la plage de l'Anse au Foulon. Le parcours comprendra le tour de la bouée St-Joseph de Lauzon, celui de celle de Beauré pour revenir au point de départ.

Si la température n'est pas favorable demain, la course sera remise à samedi prochain.

Blouin et Langlois en finale dans le tournoi Intermédiaire

Ces deux joueurs se rencontreront cet après-midi, à 5 heures, à l'A. S. des E. C. — Gaston Blouin a battu René Lavoie 6-2, 8-6, 6-4, et Marcel Langlois a disposé de Fernand Guay 6-3, 4-6, 6-1, 6-2.

LE MACLOUGHLIN

Gaston Blouin, du club de tennis de la Voire, et Marcel Langlois, de Jacques-Cartier se rencontreront cet après-midi à 5 heures sur les courts de l'Association Sportive des Employés Civils dans la finale du tournoi pour le championnat intermédiaire de tennis de la ville, et du district et du comté de Morin, embleme de ce championnat.

Blouin s'est qualifié hier pour la finale en disposant de René Lavoie à 6-2, 8-6, 6-4 dans un match qui dura au-delà de deux heures. On peut juger par là de la lutte ardue.

Dans l'autre semi-finale, Marcel qui ces deux joueurs se livrèrent. Langlois dut jouer quatre sets avant de disposer du grand Fernand Guay qui lui fit une lutte de toute beauté. Langlois sortit vainqueur à 6-3, 4-6, 6-1, 6-2.

La finale de cette après-midi devrait donc fournir du jeu contesté et très intéressant.

LE TOURNOI MACLOUGHLIN

Dans le tournoi pour la coupe MacLoughlin, embleme du championnat double féminin de la ville et du district, on a aussi atteint la finale.

Miles Juliette Dugal et Gertrude Blondeau, Voire, ont défait Miles Annette et Fernande Richard, A.S. des E.C. à 6-3, 8-6, tandis que Miles Margaret et Kitty Brewer, Garrison, battaient Miles Mariette Bolvin et Camille de la Bruère, A.S. des E.C. à 6-4, 2-6, 6-0.

La finale de ce tournoi entre les duos Dugal-Blondeau et Brewer-Brewer sera également disputée cet après-midi. Elle sera jouée à 4 heures, précédant immédiatement la finale du tournoi intermédiaire.

LE BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

Boston . . . 000 102 100—4 6 1
Détroit . . . 390 120 12x—17 19 0
New-York . . . 000 000 000—0 0 0
Olson et Desautels; Wade et Bolton.
Philadelph. . . 000 001 000—1 4 1
Cleveland . . . 010 111 10x—5 8 0
Smith et Brucker; Wyatt et Pylak.
New York . . . 010 001 020—4 13 1
St-Louis . . . 164 000 11x—13 15 0
Hadley, Makosky, Murphy et Dickey, Glenn; Knott, Bonetti et Hemsley.
Washington à Chicago, jouée auparavant.

LIGUE NATIONALE

St-Louis . . . 000 000 000—0 6 0
Boston . . . 100 000 01x—2 10 0
Johnson et Owen; Macfayden et Mueller.
Pittsburgh . . . 010 114 102—10 14 2
Brooklyn . . . 000 100 000—1 4 3
Lucas et Todd; Henshan, Hoyt, Butcher et Spencer.
Cincinnati . . . 000 003 200—5 11 0
New York . . . 000 401 000—5 12 1
Grissom, Moody, R. Davis et V. Davis; Schumacher, Smith, Coffman et Danning, Majedski.
Chicago . . . 000 001 201—4 9 1
Philadelph. . . 000 000 07x—7 7 0
Shoun, French et O'Dea; Passeur, Lamaster, Mulcahy et Atwood.

AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Newark à Montréal
Rochester à Syracuse
Baltimore à Buffalo
Jersey City à Toronto

LIGUE AMERICAINE

Washington à St-Louis
Philadelphie à Détroit
New York à Chicago
Boston à Cleveland

LIGUE NATIONALE

St-Louis à Brooklyn
Cincinnati à Philadelphie
Chicago à New York
Pittsburgh à Boston

FELLER AU POSTE

Cleveland, 23. — (P. A.) Bob Feller, le lanceur-étoile des Indians de Cleveland, ne sera pas gardé pour lancer le dimanche devant les grosses assistances, mais il ira dans la boîte à tous les cinq jours.

Feller lancera demain contre les Red Sox de Boston, a déclaré le gérant Steve O'Neill.

"Je veux que Bob travaille selon une cédule régulière", a-t-il ajouté.

son avec Pinky Higgins sur les buts dans la 6e manche. Hank Greenberg y alla de son 22e circuit avec Charles Gehring sur les buts dans la première manche.

X-X-X

Les Browns de St-Louis ont causé une surprise à leurs supporters en battant les New York Yankees par 13-4, hier, mettant ainsi fin à une série de 8 victoires des Yanks. Les 2 clubs collectèrent un total de 28 hits, dont 15 pour les Browns.

Les gros cogneurs des Yanks, Joe Dimaggio et Lou Gehrig, n'ont rien fait quand ils vinrent au bâton avec les buts remplis.

Tandis que Dimaggio ne pouvait réussir un seul coup sûr hier, Lou Gehrig a cogné son 16e circuit de la saison.

Un important programme ce soir dans la ligue interparoissiale

Le plus important programme de la saison dans la ligue de ball-molle Interparoissiale sera présenté ce soir au Parc Victoria.

A 7 heures 15, le St-François d'Assise et le Jacques-Cartier en viendront aux prises. Ces deux équipes sont actuellement sur un pied d'égalité en deuxième position; celle qui gagnera ce soir sera probablement assurée de se classer dans la série de détail.

Dans la deuxième joute, à 8 heures 45, le Limolou, dirigé par Paul-Henri Lachance, fera face au St-Malo de Georges Plamondon. St-Malo et Limolou étaient les finalistes l'an dernier. St-Malo est en première place actuellement, mais le Limolou devra batailler pour se qualifier pour une position de détail.

Les parties seront donc importantes et intéressantes, et tous les amateurs y sont cordialement invités.

Les arbitres seront Albert St-Pierre et Maurice Moreau.

Alphonse Robitaille, publiciste et marqueur officier de la ligue de ball-molle Interparoissiale, nous a fait parvenir le classement officiel des équipes de la ligue, après les parties de mercredi soir, le 21 juillet:

	PJ	G	N	P	PP	PC	Pts	AJ
St-Malo	18	10	1	7	89	58	21	2
Sacré-Coeur	19	10	1	8	103	104	21	1
St-François d'Assise	17	9	0	8	100	98	18	3
Jacques-Cartier	17	9	0	8	99	91	18	3
Limolou	17	8	0	9	82	93	16	3
St-Sauveur	18	6	0	12	81	111	12	2

Comme on peut s'en rendre compte par ce tableau, il ne reste plus que trois programmes doubles à jouer dans la cédule régulière, y compris celui de ce soir.

Pyjamas nouveaux

—broadcloth régulier
—broadcloth de soie
—crêpe

Nouveaux coloris et dessins

Modèles à fonds uni ou rayé, parements opposés, col transformable, ceinture élastique de durés presque illimitée, à deux boutons—pour la commodité au coucher.

PYJAMAS à veston extra long, avec ceinture (style robe de chambre)

Magnifique choix à \$2.00 et \$2.50

Autres modèles à \$3.50, \$5.00 et \$7.00

Le magasin du chic

Delphis SEVIGNY

Edifice MIGNER 185, rue ST-JOSEPH

LE TOURNOI DU FEUILLE D'ERABLE

Le tournoi d'invitation du club de tennis Feuille d'Erable promet d'être un succès complet. Déjà, un bon nombre de joueurs sont enregistrés.

L'ouverture de ce tournoi aura lieu le 26 et les dernières parties seront jouées le 31.

Le tirage sera fait au Feuille d'Erable, dimanche avant-midi.

Tous les intéressés voudront bien s'inscrire d'ici samedi soir, en appelant 2-0192.

OLD NIAGARA

PRESENTE

Les Distillateurs Canadiens

VIN ST-PIERRE

40 SOUS ROUGE-BLANC

26 ONCES

TOUTE LA SAUCEUR DU RAISIN

VEILLI DANS DES FÛTS

EN VENTE DANS TOUTS LES MAGASINS DE LA COMMISSION DES LOQUEURS

OÙ EST JOS ?

A PRENDRE UNE

Dow

BIÈRE OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 147 ANS

VERITABLES OCCASIONS DANS LES CHARS USAGES. --- VOYEZ LES PETITES ANNONCES DE "L'EVENEMENT"

COMMERCES - PROFESSIONS - METIERS LE GUIDE Du service que vous désirez chaque jour

ARTICLES POUR DAMES Bas pour Dames... PLANCHER DE BOIS DUR Sablage sans poussière... SERVICE DE REPARATIONS Laveuses, Moulin à Coudre...

CHARS USAGES Pièces de rechange ACCESSOIRES de tous genres

Chars Usagés Nash sedan... Plymouth sedan... Ford sedan... Dodge sedan...

ACHETEZ AVEC CONFIANCE

Licence 1937 Gratuite... J.-L. Drolet Automobiles, Ltée 450, Blvd. Charest, Québec.

Aubaines

Hudson sedan, main élec., radio 1936... Terraplane sedan 1936... Ford coach 1936...

Motors Limited

Ford Sedan 1934... Dodge Coach 1934... Ford Sedan 1935... Pontiac Coupé 1931...

Acheteurs Sérieux

40% COMPTANT et 12 versements... 2000 \$ en espèces pour le choix parmi les meilleurs véhicules.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur titre hypothéqué... 100 \$ à 1000 \$, taux de 5% à 10%.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER, 4 pièces, eau chaude, électricité, téléphone.

BICYCLES

Bicycles C. C. M. LIGNE COMPLETE de bicyclettes à vendre.

CHAMBRE ET PENSION

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec salle de bain, eau chaude, téléphone.

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE MODERNE à louer, avec salle de bain, eau chaude, téléphone.

MAISON A LOUER

QUELQU'UN QUI AIMERAIT à passer fin de semaine au bord de l'eau salée.

MATERINITE

HOPITAL DE LA MISERICORDIE - A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne.

MEDECIN

DOCTEUR JEAN RINFRÉ, spécialiste en médecine générale et pédiatrie.

NETTOYAGE

TECHNIQUE DORCHESTER ENRG. Les experts de la teinturerie Dorchester.

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR VIEIL ARGENT. Bijoux, montres, chaînes, dents, pièces d'or.

PERSONNEL

HOMMES! PRENEZ VIGUEUR AUSSI. FORT Nouvelles tablettes OSTREY.

FOURRURES

Henri Poitras, fourrure. Profitez des prix d'été pour l'achat ou la réparation de fourrure.

G. Mercier, Fourrures

CONFECTION sur mesure, les plus récents modèles, ouvrages experts et sur la coupe.

Henri Dion

MAGNIFIQUE CHOIX manteaux de fourrures tout faits, de 50 \$ à 200 \$.

P. Leclerc - Tél: 9700

POUR VOS REPARATIONS et Confections de fourrures, consultez-nous.

Philippe Breton

VOTRE MANTEAU a-t-il besoin de réparations? Aidez-vous d'un expert.

J.-B. Pelletier - Tél: 3-3050

DIPLOME de la coupe Mitchell, de New York. Manufacturier assortiment de fourrures.

GARAGE A LOUER

CARAGE A LOUER, ruelle Crémazé ou Rue Crémazé au tel: 6719.

HOMMES DEMANDES

DEMANDE - Homme demandé pour terminer les travaux de réparation.

IMMEUBLES

Emile Brousseau IMMEUBLES-ASSURANCES

205 ST-JEAN TEL: 2-5768 OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

P.-F. Laliberté

A VENDRE - Occasion exceptionnelle. A vendre vendre à environ 50% du prix.

DENTISTE

Dr Alphonse Dion 24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste.

NON CLASSIFIEES

Restaurant Pierrot SERVICE DE DEUX MINUTES.

SAINTS-ANGES

Le 12 juillet, à été béni en l'église des Saints-Ange, le mariage de Mlle Yvonne.

AU POSTE CRCK

LES ECHOS D'UN JARDIN VIENNOIS Jeanne Desjardins, soprano, et Guillaume Gagnier, ténor.

AU POSTE CHRC

VENDREDI, 23 JUILLET 8.00 a.m. - Concert de musique française.

AU POSTE CKAC

L'HEURE PROVINCIALE L'Heure Provinciale, transmise par le poste CKAC.

PROPRIETES A VENDRE

Edifice "L'Evenement" 30-32 RUE DE LA FABRIQUE-30

REPARATIONS DE MATELAS

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas.

TAXIS

TAXI PRIVE avec ou sans chauffeur, à partir de 25 milles.

TERRE A VENDRE

S'-NICOLAS - Emplacement avec très belle maison ayant coûté \$7,000.

Occasion

Occasion - Emplacement avec très belle maison ayant coûté \$7,000.

SALONS de COIFFURE

Salon Laffamme ATTENTION! Salons pour coiffure. Venez consulter nos coiffeuses expertes.

Salon de Salaberry AVIS. Pour avoir une bonne coiffure et un bon passage avec produit.

Salon Paulette SPECIAL pour un mois permanent gratuit.

Poils superplus ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolyse Multiple".

Salon Beauté Yvette SALON DE COIFFURE, situé à 725 Boulevard de Salaberry.

Salon Lise 333 PRINCE EDWARD, tél: 4-3482. Mlle Germaine Proulx.

Salon L. Lapointe ANNONCE LE FAMEUX PERMANENT sans fils.

LISEZ LES ANNONCES Faites valoir votre dollar.

VENDREDI, LE 23 JUILLET 9.15 a.m. - Metropolitan Park C. B. S.

11.00 a.m. - L'Heure Magazine de l'Air C. B. S.

11.30 a.m. - Big Sister - Rinsco C. B. S.

12.00 p.m. - The Three Consoles C. B. S.

1.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

1.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

2.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

2.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

3.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

3.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

4.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

4.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

5.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

5.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

6.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

6.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

7.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

7.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

8.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

8.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

9.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

Salon Laffamme

Salon de Salaberry

Salon Paulette

Poils superplus

Salon Beauté Yvette

Salon Lise

Salon L. Lapointe

LISEZ LES ANNONCES

VENDREDI, LE 23 JUILLET

11.00 a.m. - L'Heure Magazine de l'Air

11.30 a.m. - Big Sister - Rinsco C. B. S.

12.00 p.m. - The Three Consoles C. B. S.

1.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

1.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

2.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

2.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

3.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

3.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

4.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

4.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

5.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

5.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

6.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

6.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

7.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

7.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

8.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

8.30 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

9.00 p.m. - The Hour of the Heart C. B. S.

DENISE

EPISODE NO U-22

Qu'y a-t-il, Denise? Vous m'avez fait peur en me demandant de venir ici aussi tôt.

Je savais que vous viendriez, Jack. J'ai peur mais j'ai dû vous en parler un peu effrayée en ce moment.

M. Lee, vous vous souvenez sans doute de mon ami Jack.

Je vous remercie d'être venu, Jack. Je n'ai pu venir plus tôt, mais je m'efforçais de me fier aux amis de Denise.

Je prends l'auto de Jack pour aller en ville. Je n'ai pu venir plus tôt, mais je m'efforçais de me fier aux amis de Denise.

C'est entendu, Denise.

Et maintenant, essayons de trouver M. Merton. Si ça ne va pas, cette affaire sera vite terminée.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BILODEAU. — A l'hôpital St-Sacrement, le 21 juillet 1937, à l'âge de 59 ans et 11 mois, est décédé M. Alexandre Bilodeau, époux de Mme Eva Bilodeau.

DAIGLE. — Est décédée à Québec, le 22 juillet 1937, à l'hôpital Laval, à l'âge de 59 ans, Mme Clarisse Daigle, épouse de M. J.-Arthur Daigle.

DOYON. — A Québec, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Marie Gagnon, épouse de feu M. Simeon Doyon.

GAGNON. — A l'hôpital St-Sacrement, le 20 juillet 1937, à l'âge de 59 ans et 3 mois, est décédée Mme Diana Gagnon, épouse de feu M. J.-T. Gilbert.

JACQUES. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 juillet 1937, est décédé, à l'âge de 22 mois, Raymond Jacques, enfant de M. Wilfrid Jacques et de Mme Anne-Marie Côté.

MATTE. — Chez les sœurs de la Charité, le 22 juillet 1937, à l'âge de 74 ans et 3 mois, est décédée Mme Clémence Matte, épouse de M. Joseph Matte.

Le service aura lieu lundi matin, le 26 courant, à 10 heures (heure solaire), en l'église de Beauport.

Le service aura lieu mardi matin, le 27 courant, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu mercredi matin, le 28 courant, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu jeudi matin, le 29 courant, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu vendredi matin, le 30 courant, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu samedi matin, le 31 courant, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu dimanche matin, le 1er août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu lundi matin, le 2 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu mardi matin, le 3 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu mercredi matin, le 4 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu jeudi matin, le 5 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu vendredi matin, le 6 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu samedi matin, le 7 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu dimanche matin, le 8 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu lundi matin, le 9 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu mardi matin, le 10 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu mercredi matin, le 11 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu jeudi matin, le 12 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu vendredi matin, le 13 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu samedi matin, le 14 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu dimanche matin, le 15 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu lundi matin, le 16 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu mardi matin, le 17 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu mercredi matin, le 18 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu jeudi matin, le 19 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu vendredi matin, le 20 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu samedi matin, le 21 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

Le service aura lieu dimanche matin, le 22 août, à 10 heures (heure solaire), en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière de St-Charles.

"Ce qui vaut d'être possédé vaut d'être protégé"

Avant de confier le placement ou le renouvellement de vos polices

d'Assurance-feu auto-accidents, etc.

Pourquoi ne pas nous consulter?

Faites venir votre expert en assurance. Il vous indiquera les moyens de réduire le montant de vos primes, tout en protégeant entièrement votre propriété. Ce service est gratuit.

Quebec Insurance Service

J.-E. POITRAS, gérant

113, Côte de la Montagne

Edifice Morin — Tél. 3-3382

L'ENQUETE DU CORONER AJOURNEE A LUNDI

(Suite de la page 3)

—Où il devait faire les foins.

—A quelle heure vous êtes-vous levés?

—A quatre heures (heure solaire).

—Qu'est-ce que votre mari a fait après son lever?

—Lui et moi, sans déjeuner, nous sommes partis pour traire les vaches.

—Comment vous êtes-vous rendus au champ?

—En voiture.

—Qu'est-ce que vous aviez dans cette voiture?

—Des chaudières et tout ce qu'il nous faut pour traire les vaches. Nous n'avions rien à part de cela.

—Avez-vous rencontré quelqu'un sur votre chemin?

—Non, et nous n'avons parlé à personne.

—Quelqu'un a-t-il pu vous voir passer?

—Ah oui, sur la grande route, il y a plusieurs fermiers qui passent.

—Quel est le nom de l'endroit où vous vous rendez?

—Au rang de la Maringuinière.

—Qu'est-ce que vous avez vu en arrivant au champ?

—Je me suis aperçu que les vaches étaient parties.

—Où étaient-elles?

—Chez France Côté.

—Les avez-vous vues?

—J'en ai vu une.

—Comment savez-vous que les autres étaient là?

—Généralement les vaches se suivent.

—Elles étaient donc dans le clos de France Côté?

—Oui.

—Qu'est-ce que vous avez fait?

—Mon mari et moi avons décidé de nous séparer pour aller les chercher.

—J'ai visité toute la clôture, pour voir par où nos vaches étaient passées. Je n'ai trouvé aucune ouverture.

—Étes-vous sûre que vous aviez bien inspecté la clôture?

—Oui, toute la clôture.

—Où était votre mari, pendant ce temps?

—Il est passé par le chemin et a ramené de son côté les vaches.

—France Côté était-il là?

—On s'en doutait, mon mari en s'avancant m'avait dit: "Je pense que France doit être dans les alentours".

—Comment avez-vous fait traverser vos vaches dans ce champ?

—La clôture de France Côté était en mauvais état. J'ai enlevé les piquets et baissé la barrière. Les vaches sont alors passées.

moins que vous dans les environs?

—Non.

—Et votre mari ne vous a pas parlé?

—Non, il ne m'a pas dit un seul mot. Lorsque j'ai demandé à Napoléon s'il s'en venait, il m'a répondu que oui, et c'est tout ce que j'ai entendu et vu.

—Évidemment, dans votre esprit, vous croyez que votre mari était seul et vous n'avez pas cherché à écouter s'il parlait à quelqu'un?

—Oui, je le croyais tout seul.

—Alors, vous ne pouvez pas dire s'il ne s'est pas disputé avec France Côté?

—Oh! non. Il n'est certain que pas disputé avec son frère, car je les aurais sûrement entendus.

—Vous êtes revenue près du corps de votre mari en même temps que M. Martineau?

—Oui.

—Qui est-ce qui vous a ramenée à votre maison?

—Le capitaine Roussin.

—Combien de temps avez-vous été près du corps de votre mari?

—De 6.15 h. à 9 h.

—Avez-vous vu des gens pendant ce temps?

—Plusieurs personnes sont passées, car ça se trouvait sur le bord de la grande route et plusieurs fermiers sont passés.

—C'est donc le capitaine Roussin qui vous a ramenée à la maison?

—Oui.

—Quand avez-vous vu qu'une arme avait été trouvée?

—C'est M. Roussin qui me l'a dit.

—Savez-vous à quel appartement cette carabine?

—Elle ressemble beaucoup à la mienne.

—Est-ce la vôtre?

—La ressemblance est grande et elle pourrait bien être la mienne, parce que celle que nous avions dans la grange est disparue.

—Comment expliquez-vous qu'elle fut retrouvée tout près de la scène du drame?

—Je ne sais pas. Mais ça peut bien être la mienne, car je ne suis pas retournée voir dans la grange si la mienne était vraiment disparue.

—Vous aviez des cartouches chez vous? Étaient-elles comme celle-ci?

—Oui, semblables à celles-là.

—Quelle sorte de cartouches aviez-vous?

—Des rouges.

—Vous n'avez donc pas de balles? Seulement à plomb?

—Oui, seulement des cartouches à plombs.

—A quel vous servait cette carabine?

—À tuer les corneilles.

—Vous n'avez pas constaté si la boîte de cartouches avait été ouverte?

—Non, je n'ai pas vu la boîte depuis un certain temps.

—France Côté avait-il une carabine pareille à celle-ci?

—Avez-vous déjà eu l'occasion de la rencontrer avec une carabine?

—Oui, il en avait déjà pointé une vers moi.

—Mais vous ignorez si France en avait une semblable à celle-ci?

—Oui.

—Alors, comment donc cette carabine s'est-elle trouvée là?

—C'est un mystère pour moi.

—Votre mari ne l'avait pas avec lui?

—Ni avec lui, ni dans la voiture.

—Où était la voiture pendant ce temps?

—Nous l'avions laissée dans le chemin en entrant dans le champ.

—Les chassins ont-ils été défoncés?

—Non.

—Reconnaissez-vous sur cette photographie, l'endroit où la carabine a été trouvée?

—On me la montre de l'autre côté du chemin.

—Sur votre propriété?

—Non sur celle de M. Fouquet, de nos voisins.

—Est-ce que sa terre est voisine de la vôtre?

—Oui le chemin sépare nos deux terres.

—Le matin du crime, avez-vous passé sur cette terre?

—Non.

—Savez-vous où votre mari déposait ses cartouches?

—Je l'ignorais.

—Avez-vous d'autres armes chez vous?

—Oui un revolver.

—Depuis quand?

—Depuis quelques années; je ne puis préciser.

—Qui l'a achetée?

—Mon mari.

—Avait-il un permis pour garder en sa possession ce revolver?

—Non mais il l'a fait enregistrer, à la demande du chef Lambert.

—Où le déposait-il?

—Dans un coffre-fort; il était là le matin du crime.

—Vous en serviez-vous souvent?

—Non.

—De quel genre avez-vous acheté?

—D'une dame Roberge.

—Où demeure-t-elle?

—A St-Jean Chrysostôme.

—Quel est son prénom?

—Marie Larochelle.

—Est-ce que France était au courant que votre mari possédait une carabine et un revolver?

—Il savait que mon mari avait une carabine mais non un revolver.

—Est-ce l'habitude à St-Jean Chrysostôme de se servir d'une carabine pour tuer les corneilles?

—Oui.

—Par le Dr P. V. Marceau?

—France Côté savait-il que votre mari possédait un revolver et votre carabine?

—L'a-t-il déjà dit?

—Non.

—Par M. Noël Dorion?

—Le revolver servait-il pour tuer les corneilles?

—Non.

—Où la carabine se trouvait-elle après la tragédie?

—Sur la terre de M. Fouquet.

—Est-ce que M. Fouquet va souvent sur sa terre?

—Je l'ignore.

—A-t-il des animaux dans le champ voisin de votre propriété?

—Non.

—Non, j'ai vu personne et j'ai alors appelé de toutes mes forces.

—Avez-vous dit à Roussin que c'était votre carabine?

—Non, je lui ai dit qu'elle y ressemblait énormément.

—Vous l'avez reconnue comme étant la vôtre?

—J'ai vu qu'elle ressemblait beaucoup à la mienne.

—Jurez-vous que la carabine était dans la grange depuis le mois de mai?

—Je le jure.

—L'hiver qu'en faisiez-vous?

—Nous la gardions à la maison.

—Par M. Noël Dorion?

—Étes-vous partie seule avec votre mari, ce jour là?

—Oui, Gosselin, notre engagé, est venu seulement après.

—D'ordinaire quand arrivait-il?

—C'était lui qui allait au champ avec mon mari.

—Que s'est-il passé pendant votre trajet en voiture?

—Mon mari a dit: "On aurait dû apporter la carabine".

—Pourquoi a-t-il dit cela?

—Parce qu'il avait crié de voir France au bout du champ.

—Vous, l'avez-vous vu?

—Non.

—Qu'avez-vous fait?

—Je suis retournée, à la course, à la grange pour chercher la carabine. Elle n'était plus là.

—Vous n'avez pas de revolver avec vous, et votre mari a-t-il parlé d'aller en chercher un?

—Non.

—Mais pourquoi prendre une carabine pour aller traire les vaches?

—Nous avions peur de France. Le deuxième témoin entendu fut M. Auguste Vachon, engagé chez M. France Côté.

—Par le Dr P.-V. Marceau?

—Votre âge?

—19 ans.

—Avez-vous eu connaissance du drame?

—Non.

—Où étiez-vous pendant ce temps?

—J'étais couché chez France Côté.

—Quand l'avez-vous vu?

—C'est M. Côté qui m'a réveillé et m'a donné l'instruction d'aller chercher un bâton que Napoléon Côté avait dans les mains. Je suis parti avec Alphonse Côté, fils de France. Nous ne nous sommes pas rendus.

—Pourquoi?

—Nous avons eu peur.

—Peur de qui?

—De Mme Napoléon Côté car, France nous avait dit qu'elle avait une carabine. Nous l'avons aperçue sur le chemin qu'il s'en venait dans notre direction avec une carabine à la main.

—A quelle distance était-elle?

—A environ 300 pieds.

—Avez-vous distingué la grosseur de l'arme?

—C'était une petite carabine.

—Ressemblait-elle à celle-ci?

—Oui.

—Que fit Mme Côté lorsqu'elle vous vit?

—Elle se dissimula et nous aussi.

—Il était environ 7 heures (heure solaire).

—Quand vous êtes arrivés auprès de la victime, était-il mort?

—Oui.

—Quand Mme Côté s'est approchée de vous avait-elle quelque chose dans les mains?

—Un rondin était à ses côtés, par terre.

—Qu'avez-vous fait alors?

—J'ai touché à la victime pour voir si elle était morte.

—Avez-vous ouvert son collet ou autre chose?

—Non.

—Avec qui êtes-vous resté auprès du cadavre?

—Avec Mme Côté et son engagé, qui est arrivé vers les 8 heures.

—Avez-vous remué le cadavre?

—Pas du tout.

—Mme Côté vous a-t-elle demandé de remarquer quelque chose?

—Il m'a montré sa tête, son bras



Les CORS repoussent plus gros qu'avant à moins d'être enlevés avec leur racine

Avec l'ancienne méthode de couper les cors, ceux-ci repoussent plus gros et plus disgracieux qu'avant. La nouvelle méthode Blue-Jay est plus sûre: elle enlève la douleur instantanément en éliminant la pression, puis le cor s'en va avec sa racine en 3 jours. Les cas opiniâtres peuvent exiger une seconde application. Blue-Jay se vend en paquet de 6 pour 25c.

SEIZE POMPIERS SONT VICTIMES DES GAZ RUE SAINT-VALLIER

CAUSERIE DE M. PH. METHÉ A LA RADIO

Le directeur de l'Ecole Technique parle à la radio de la petite industrie et des arts techniques. — Les services que peut rendre l'exposition provinciale.

DES EXEMPLES

M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole technique, président-adjoint de la société Saint-Jean-Baptiste, a donné à la petite industrie et aux arts techniques l'exposition provinciale. M. Méthé commença par dire que son sujet très vaste l'obligeait à se restreindre et déclara qu'il parlerait en particulier des services que l'exposition provinciale peut rendre à l'industrie en général, et particulièrement à la petite industrie et aux arts techniques. Il cita alors en exemple l'œuvre accomplie dans ce sens en France et en Belgique. L'exemple des artisans de France et de Belgique, et des autres pays d'Europe et d'Amérique, notre petite industrie peut et doit attendre beaucoup de l'exposition provinciale, poursuivit M. Méthé. D'abord, elle fait connaître ses produits et peut les vendre. Ce premier résultat, tout important, tout indispensable même, à toute l'industrie, n'est pas le plus important que l'on attende de l'exposition. Si l'artisan veut que son industrie vive et prospère, il lui faut à tout prix éviter de s'enliser dans la routine. Il lui faut suivre le progrès, et, si possible, battre la marche. Il lui faut présenter à sa clientèle des modèles nouveaux, à les prix qui lui permettent de soutenir la concurrence de ses concurrents.

Le conférencier parla ensuite de la nécessité pour l'industriel de tenir au courant de toutes les transformations que subit dans les autres pays la petite industrie et l'achève en énumérant quelques industries qui pourraient avec avantage s'implanter dans notre pays. « Notre province possède de très beaux bois tels que l'ébène, l'ébale blanc, le bouleau, le merisier, le cerisier, le hêtre, le perré, etc. Pourquoi ne pas en tirer parti? Et pourquoi ne pas en faire des meubles, des quincailleries, des objets d'art? Les Canadiens-français bien doués et entreprenants ne feraient-ils des meubles? Et surtout pourquoi n'encouragerions-nous pas ce patriotisme éclairé qui ne demanderait qu'à nous servir? L'industrie de la petite industrie technique de Québec, de l'école du meuble de Montréal et de quelques fabricants de Québec, et voyez si ces meubles ne sont pas comparables à ceux que l'on fabrique en bois exotiques. »

RETRAITE SACERDOTALE

La première retraite sacerdotale, organisée spécialement pour les prêtres du séminaire à qui s'uniront plusieurs prêtres de paroisses, s'est commencée hier soir, à 8 heures, au séminaire. Cette retraite se clôturera le 31 juillet prochain, un samedi.

C'est le R. Père Onésime Lacombe, S.J., qui en sera le directeur. Chacun de nos lecteurs doit bien prendre note qu'il n'y aura pas de parole pour les prêtres en retraite. Voici maintenant la liste des membres du clergé inscrits pour cette première retraite: Mgr. Camille Roy, P.A.M., le chanoine Arthur Bernier, R. Bernier des P., Léon Bernier, Emile Blais, A. Blais, Louis Fould, J.-V. Bouché, Siméon Bourque, Joseph Boutin, Des Chabot, Omer Cloutier, Rosaire Chouart, E. Crépéau, Alexandre Deblois, Ch. Desrochers, Roger Dorva, Adolphe Doyon, J.-B. Drouin, Cyrille Duchesne, «Thophile Dumas, Gilbert Dupuis, Eugène Dussault, Jules Edmond, Adrien Falardeau, Wilfrid Ferland, Alexandre Gagnon, Cyrille Gagnon, C.-H. Gagnon, P.S., Louis Garon, Oscar Genest, Germain Gravel, Rev. P. Gibaud, c.s.v., Ls-Ph. Gravel, A.M., René, Ghis-Oct. Hudon, Martin Hudon, Gérard Labbé, Georges Laberge, Henri Labrecque, Laurent Lacourcière, Joseph Laforest, P.-Emile Laliberté, Henri Lamontagne, Ch. Landry, René Larochelle C.-V., Leclerc, Lorenzo Lemay, Rosaire Lefebvre, Gérard L'Heureux, Jacques Lesage, Ant. Marcotte, Joseph Matte, rév. M. Mayer, Albert Moisan, Adolphe Morin, Jean-Pierre Piquet, Tancred, Paquet, Augustin Paré, Elz. Parent, Mgr. P. Pelletier, Jules Picard, Armand Plamondon, Adrien Plante, J.-Ed. Poulain, Arthur Proulx, Honorius Provost, Marcel Rainville, J.-Antonio Richard, Léo Robitaille, Ch.-Arthur Robert, Gaspard Rochet, Roch Rochette, Adolphe Rochette, Victor Rochon, Charles Rodrigue, Mgr. Camille Roy, J.-Alfred Roy, P.-Aug. St-Pierre des P.B., Noël Simard, Eugène Simard, Réal Thomassin, Emile Trudeau, rév. Turgeon des P.B., Joseph Turgeon, Ferdinand Wagner, Wilfrid Vachon, Ferdinand Vandy, Ephrem Veilleux, Arthur Vincent, Alph-Marie Allen.

Voici maintenant la liste des membres du clergé inscrits pour cette première retraite: Mgr. Camille Roy, P.A.M., le chanoine Arthur Bernier, R. Bernier des P., Léon Bernier, Emile Blais, A. Blais, Louis Fould, J.-V. Bouché, Siméon Bourque, Joseph Boutin, Des Chabot, Omer Cloutier, Rosaire Chouart, E. Crépéau, Alexandre Deblois, Ch. Desrochers, Roger Dorva, Adolphe Doyon, J.-B. Drouin, Cyrille Duchesne, «Thophile Dumas, Gilbert Dupuis, Eugène Dussault, Jules Edmond, Adrien Falardeau, Wilfrid Ferland, Alexandre Gagnon, Cyrille Gagnon, C.-H. Gagnon, P.S., Louis Garon, Oscar Genest, Germain Gravel, Rev. P. Gibaud, c.s.v., Ls-Ph. Gravel, A.M., René, Ghis-Oct. Hudon, Martin Hudon, Gérard Labbé, Georges Laberge, Henri Labrecque, Laurent Lacourcière, Joseph Laforest, P.-Emile Laliberté, Henri Lamontagne, Ch. Landry, René Larochelle C.-V., Leclerc, Lorenzo Lemay, Rosaire Lefebvre, Gérard L'Heureux, Jacques Lesage, Ant. Marcotte, Joseph Matte, rév. M. Mayer, Albert Moisan, Adolphe Morin, Jean-Pierre Piquet, Tancred, Paquet, Augustin Paré, Elz. Parent, Mgr. P. Pelletier, Jules Picard, Armand Plamondon, Adrien Plante, J.-Ed. Poulain, Arthur Proulx, Honorius Provost, Marcel Rainville, J.-Antonio Richard, Léo Robitaille, Ch.-Arthur Robert, Gaspard Rochet, Roch Rochette, Adolphe Rochette, Victor Rochon, Charles Rodrigue, Mgr. Camille Roy, J.-Alfred Roy, P.-Aug. St-Pierre des P.B., Noël Simard, Eugène Simard, Réal Thomassin, Emile Trudeau, rév. Turgeon des P.B., Joseph Turgeon, Ferdinand Wagner, Wilfrid Vachon, Ferdinand Vandy, Ephrem Veilleux, Arthur Vincent, Alph-Marie Allen.

Les funérailles de Mme C.-E. Larochelle, née Maria La Forest, décédée à la Rivière-du-Loup, dimanche dernier, ont eu lieu, en l'église St-Dominique, à 9 heures. Le deuil était conduit par son époux, M. C.-E. Larochelle, son fils Jean-Louis, le Dr J.-E. Laforest et Gustave LaForest, ses frères. Suivaient dans le cortège: M. Jos. Barsalou, E. Chailifoux, J.-A. Larochelle, le capitaine J.-B. Pouliot, ses beaux-frères; ses neveux: Paul-Emile, Lionel, Alexandre, Alphonse, Ernest, Léon Pouliot et Willie Amyot, C.R.; Adolphe Hamel, Jean Vallières, Marc Valérien, André et Gaston Larochelle; J.-E. Caron, J.-H. Fugère, le Dr Emile Fortier et Jean Fortier, Guy Fortier, Paul-Emile Fortier, Henri Kieffer, Henri Bélanger, Alcide Richard, Raoul Vézina, Henri Bartrand, C.-H. Mercier, J.-S. Gosselin, le colonel Joseph Matte, Georges Côté, J.-E. Mathurin, R. Guimont, et un grand nombre de parents et d'amis. La sépulture eut lieu à Saint-Michel de Bellechasse.

La sépulture eut lieu à Saint-Michel de Bellechasse.

Albini Massicotte
329 ST-JOSEPH Tel: 3-9068
En face de l'église Jacques-Cartier.

POINT DE RALLIEMENT

Le point de ralliement des partisans québécois du parti National qui se rendront dimanche prochain à l'Assemblée qui sera tenue à St-Pascal, comté de Kamouraska, a été fixé au carré d'Youville, en face de la résidence du Dr Hamel. Les organisateurs de cette démonstration nous disent hier que plus de cent automobiles quitteront Québec ensemble pour se rendre dans Kamouraska. Le contingent passera par le pont de Québec. Le départ s'effectuera à 10 heures de l'aube, soit à 7 heures.

Comme «L'Événement» l'a déjà annoncé, les principaux orateurs seront M. Le Dr Hamel, M. René Chailifoux, M. Ernest Grégoire, M. Oscar Lrouin et l'hon. E. Ouellet, conseiller législatif.

INTERESSANTE CAUSERIE DE R. MEREDITH

Le notaire Rex Meredith a vivement intéressé hier les membres du club Kiwanis en leur parlant de la migration des oiseaux.

A LACOLLE

Les membres du club Kiwanis n'étaient qu'un petit nombre, hier soir, pour assister à l'intéressante causerie que M. Rex Meredith a prononcée à l'issue de leur déjeuner, dans la salle Jacques-Cartier, au Château Frontenac, sur la «migration des oiseaux». La plupart des Kiwanis étaient partis pour Lacolle et Montréal; au premier endroit ils ont assisté au développement d'une plaque de bonne-entente et, à l'autre, un peu plus tard, au déjeuner du Kiwanis.

À Québec, l'hon. M. Ross MacLeod, premier vice-président, qui présidait le déjeuner, en l'absence de M. Maurice de Goumois, président. En présentant le causeur M. MacLeod a fait remarquer qu'il est un ancien président du club Kiwanis local et un ancien président de la Société Provancher d'histoire naturelle.

Le début M. Meredith dit ce qu'est la migration: le déplacement en masse de certains oiseaux qui changent de climat selon les saisons ou par suite de quelque autre circonstance. Les migrations peuvent être considérées comme des migrations de survie, car elles sont déterminées par des causes diverses, par exemple le défaut d'aliments, les variations de la température, et, surtout, par les conditions mécaniques, comme les courants aériens. Elles sont ainsi un des procédés de défense de l'espèce.

Les oiseaux à migrations, dit-il ensuite, ont toujours prouvé d'un sens extraordinaire de direction, et leurs migrations sont plus étendues que celles des animaux en général, car ils possèdent des organes de vue. Ils sont d'une intelligence très grande, pour la plupart, et certains entreprennent à des époques régulières pouvant varier un peu avec les écarts de température, des voyages extraordinaires et très longs. Ainsi, plusieurs espèces qui nichent dans le nord de l'Amérique du nord hivernent jusque dans l'Amérique du sud puis reviennent à la belle saison. Ce sens extraordinaire et inexplicable de l'orientation a été mis à profit quand on s'est servi du pigeon voyageur, dont les migrations sont très exactes.

C'est M. Gordon Pfeiffer qui a remercié M. Meredith de son intéressante causerie. M. Fred Tremblay, président du club, a remercié également de Québec pour s'établir en Abitibi.

Les funérailles de Mme C.-E. Larochelle, née Maria La Forest, décédée à la Rivière-du-Loup, dimanche dernier, ont eu lieu, en l'église St-Dominique, à 9 heures. Le deuil était conduit par son époux, M. C.-E. Larochelle, son fils Jean-Louis, le Dr J.-E. Laforest et Gustave LaForest, ses frères. Suivaient dans le cortège: M. Jos. Barsalou, E. Chailifoux, J.-A. Larochelle, le capitaine J.-B. Pouliot, ses beaux-frères; ses neveux: Paul-Emile, Lionel, Alexandre, Alphonse, Ernest, Léon Pouliot et Willie Amyot, C.R.; Adolphe Hamel, Jean Vallières, Marc Valérien, André et Gaston Larochelle; J.-E. Caron, J.-H. Fugère, le Dr Emile Fortier et Jean Fortier, Guy Fortier, Paul-Emile Fortier, Henri Kieffer, Henri Bélanger, Alcide Richard, Raoul Vézina, Henri Bartrand, C.-H. Mercier, J.-S. Gosselin, le colonel Joseph Matte, Georges Côté, J.-E. Mathurin, R. Guimont, et un grand nombre de parents et d'amis. La sépulture eut lieu à Saint-Michel de Bellechasse.

La Tique — Doris, jeune fille, de M. Edmond Tremblay, épicière, en voulant introduire la lance d'un boyau à jardin dans une bouteille fut blessée sérieusement à un oeil alors que la bouteille éclata. Il fut transporté d'urgence à Québec, mais on craint qu'il perde un oeil.

UNE AFFAIRE DE MARIAGE A LA COUR

Les mariages entre catholiques et protestants donnent lieu à toutes sortes de complications. — Une réclamation pour pension alimentaire.

LES FAITS

Les mariages entre catholiques et protestants qui soulevent tant de polémiques entre l'Ontario et le Québec donnent lieu à toutes sortes de complications. Voici ce sera soumis à la Cour supérieure de Québec un litige tournant précisément autour d'une affaire de ce genre. Il s'agit d'une réclamation pour pension alimentaire. Une Québécoise vient d'instituer une action de cette nature contre le curateur de son mari, mais la réplique de Me Paul Milot, avocat du défendeur, porte que la demanderesse n'est pas mariée et stipule que le prétendu mari de la dite demanderesse avait convolé en Angleterre en 1917, antérieurement à son mariage avec la requérante.

M. Miquelon ajoute que la première femme du défendeur vit encore en Angleterre et reçoit une pension alimentaire du gouvernement du Canada. Ce mariage est valide, dit-il, et n'a jamais été annulé. Lors de son mariage, la demanderesse connaissait l'existence du premier mariage de son mari en Angleterre et savait que la première femme vivait encore. Mais le point principal est celui-ci: «La demanderesse a admis elle-même au défendeur, lorsque celui-ci refusa de lui remettre une pension alimentaire, qu'elle était au courant, des son mariage, du fait que son mari s'était déjà marié, mais qu'elle croyait que ce premier mariage n'était pas valide, parce que célébré devant un ministre protestant. Pour ces raisons, conclut M. Miquelon, le mariage de la demanderesse n'a jamais existé légalement. Il est nul et ne saurait produire aucun effet juridique quant à l'un ou l'autre époux. Le défendeur est qualifié pour recevoir mensuellement \$60, de la cité de Québec et \$25 du gouvernement du Canada, montants qui subviennent aux besoins du défendeur. En conséquence, il demande le renvoi de l'action.»

Cet incendie avait plus qu'un aspect dramatique. A tout moment on transportait sur des civières un pompier qui venait de tomber. Toutes les victimes étaient transportées de l'autre côté de la rue, sur le parc Durocher, où M. le docteur Edmond Verge, le sous-chef Martin Reddy et le pompier Roméo Gingras se trouvaient auprès des asphyxiés avec l'aide des membres de l'équipe de secours de la brigade. Le sous-chef Reddy qui avait charge de l'appareil inhalateur a dû utiliser cinq réservoirs de 45 minutes chacun. Le capitaine Patry et le pompier Lawrence étaient dans un état très précaire. On a dû travailler sur le pompier Lawrence pendant plus de 35 minutes avant de le ramener, 25 minutes sur le capitaine Patry, et certains de minutes sur le sous-chef Lachance et le pompier Gingras. Hier soir, M. le docteur Verge nous disait que ses malades avaient repris beaucoup de force et qu'à moins de complications, ils étaient en voie de rétablissement.

Quinze chefs de famille ont quitté Québec, hier soir, pour aller s'établir dans le canton Cléricy, en Abitibi. — Tous sont d'anciens cultivateurs de la région de Québec.

DES ABRIS

Quinze chefs de famille du diocèse de Québec sont partis hier soir pour le canton Cléricy, dans l'Abitibi, où ils s'établiront sur des lots en vertu du plan de colonisation Auger-Rogers.

Tous du diocèse de Québec, ces colons ont été recrutés dans les paroisses rurales des comtés avoisinants notre ville. «Je ne serai pas dépaycé en arrivant là-bas, nous disait l'un d'eux à la gare. Je suis un cultivateur et la grosse œuvre ne m'étrange pas. Ce groupe de colons part dans des conditions particulièrement avantageuses. En effet, ils n'auront pas à se construire de maison en arrivant à Cléricy, ils pourront occuper immédiatement des camps qui ont été construits l'an dernier et qu'on leur fournira gratuitement.

M. Oscar Desgagné, chef du service de l'établissement des colons et M. l'abbé Alphonse Morel, directeur de la société diocésaine de Québec, assistaient au départ de ce contingent de colons qui sera escorté jusqu'à destination par M. Boutet, du Canadian National.

Mercredi prochain, un groupe de colons de la région de Québec partira également de Québec pour s'établir en Abitibi.

Le gouvernement provincial verse une somme globale de \$1,225,000, en octrois aux corporations municipales afin qu'elles établissent un salaire minimum de \$300, par année pour les institutrices.

Le gouvernement n'obligera pas, en principe, les municipalités scolaires à payer ce salaire minimum de \$300, aux institutrices. Mais les octrois seront accordés de telle manière que les corporations ne pourront refuser de payer le minimum requis sans y perdre. Ainsi, prétend-on, il en coûtera plus cher aux municipalités d'école pour payer une institutrice \$200 qu'il ne leur en coûtera pour la payer \$300. Il ne sera pas loisible aux municipalités qui auront accepté l'octroi de n'appliquer le salaire minimum qu'à quelques unes des institutrices qu'elles emploient.

INHALATEURS EFFECTIFS

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Les pompiers étaient par la porte de la cave, en arrière de l'édifice, lorsque des odeurs délétères commencent à se faire sentir. On a expliqué, hier après-midi, que des récipients contenant de l'ammoniac, des huiles diverses, et tout probablement de l'éther furent cassés ou renversés par les jets d'eau. Plus les pompiers avançaient plus ils étaient suffoqués. Ces substances qui se mélaient à l'eau comptaient un gaz particulièrement violent. C'est ainsi que les trois pompiers qui tenaient le premier jet d'eau tombèrent suffoqués au moment même où ils venaient pour leur porter secours et prendre leur place, d'autres pompiers tombèrent également. Les uns après les autres les pompiers s'efforcèrent dans le passage à l'entree arrière du sous-sol.

Les pompiers qui furent sauvés sont: le capitaine Philippe Bourret, No 3; le pompier Jos. Lawrence, No 8; le pompier Auguste Gingras, No 3; Les autres pompiers qui ont été trouvés inconscients et qu'il a fallu ramener sont: le capitaine Philippe Bourret, No 3; le pompier Léon Marsan, No 3; le pompier Jos. Chevalier, No 3; le pompier Arthur Gagné, No 8; le pompier Pierre Jobin, No 7; le pompier Hector Chevrette, No 8; le pompier Etienne Paquette, No 8; le pompier Edmond Giguère, No 8; le pompier Thomas Grenier, No 8; le pompier C. Genest, No 7; le pompier Albert Gamache, No 7; le pompier Adrien Lachance, No 7; Le capitaine Ernest Sanschagrin, du poste No 7, est aussi au nombre des victimes. Il a été blessé à la figure par des éclats de verre.

ASPECT DRAMATIQUE

Cet incendie avait plus qu'un aspect dramatique. A tout moment on transportait sur des civières un pompier qui venait de tomber. Toutes les victimes étaient transportées de l'autre côté de la rue, sur le parc Durocher, où M. le docteur Edmond Verge, le sous-chef Martin Reddy et le pompier Roméo Gingras se trouvaient auprès des asphyxiés avec l'aide des membres de l'équipe de secours de la brigade. Le sous-chef Reddy qui avait charge de l'appareil inhalateur a dû utiliser cinq réservoirs de 45 minutes chacun. Le capitaine Patry et le pompier Lawrence étaient dans un état très précaire. On a dû travailler sur le pompier Lawrence pendant plus de 35 minutes avant de le ramener, 25 minutes sur le capitaine Patry, et certains de minutes sur le sous-chef Lachance et le pompier Gingras. Hier soir, M. le docteur Verge nous disait que ses malades avaient repris beaucoup de force et qu'à moins de complications, ils étaient en voie de rétablissement.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Les pompiers étaient par la porte de la cave, en arrière de l'édifice, lorsque des odeurs délétères commencent à se faire sentir. On a expliqué, hier après-midi, que des récipients contenant de l'ammoniac, des huiles diverses, et tout probablement de l'éther furent cassés ou renversés par les jets d'eau. Plus les pompiers avançaient plus ils étaient suffoqués. Ces substances qui se mélaient à l'eau comptaient un gaz particulièrement violent. C'est ainsi que les trois pompiers qui tenaient le premier jet d'eau tombèrent suffoqués au moment même où ils venaient pour leur porter secours et prendre leur place, d'autres pompiers tombèrent également. Les uns après les autres les pompiers s'efforcèrent dans le passage à l'entree arrière du sous-sol.

Les pompiers qui furent sauvés sont: le capitaine Philippe Bourret, No 3; le pompier Jos. Lawrence, No 8; le pompier Auguste Gingras, No 3; Les autres pompiers qui ont été trouvés inconscients et qu'il a fallu ramener sont: le capitaine Philippe Bourret, No 3; le pompier Léon Marsan, No 3; le pompier Jos. Chevalier, No 3; le pompier Arthur Gagné, No 8; le pompier Pierre Jobin, No 7; le pompier Hector Chevrette, No 8; le pompier Etienne Paquette, No 8; le pompier Edmond Giguère, No 8; le pompier Thomas Grenier, No 8; le pompier C. Genest, No 7; le pompier Albert Gamache, No 7; le pompier Adrien Lachance, No 7; Le capitaine Ernest Sanschagrin, du poste No 7, est aussi au nombre des victimes. Il a été blessé à la figure par des éclats de verre.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

2 ENFANTS A L'ECOLE DE REFORME

Deux enfants accusés d'avoir volé une montre ont subi leur procès hier en Cour des Sessions de la Paix devant M. le juge Laetare Roy.

SENTENCES

Ce fut une grosse journée hier en Cour des Sessions de la Paix pour M. le juge Laetare Roy qui entendit plusieurs procès dont le plus piquant était certainement le suivant: Deux enfants, accusés d'avoir volé une montre, ont subi leur procès hier matin et se sont réciproquement accusés d'avoir commis le délit. Le tribunal les a condamnés à chacun deux ans d'école de réforme. L'un d'eux ira au Mont-Saint-Antoine. Pendant que l'un nait toute culpabilité, l'autre avait en fait été pris à ses premières offenses et M. le juge Laetare Roy, des Sessions de la Paix, en prononçant la sentence le félicita: «Tu m'as dit la vérité. Tu m'as montré loyal dans ton crime même. Tu as admis un délit. Et il faut qu'il soit puni. Fais-le. Fais-le avec honnêteté et laborieux. Il a fait un faux départ, selon l'expression d'Alfred Capus, mais il se conduira mieux à l'avenir».

Ensuite, un conducteur d'automobile a été condamné à deux ans d'école de réforme devant M. le juge Laetare Roy à l'accusation d'avoir conduit une automobile, alors qu'il était en état d'ébriété et le juge a fixé son procès à demain matin. M. Albert Pelletier, son avocat, insistait pour qu'il soit admis à caution et le président du tribunal fixa le cautionnement à \$50, en argent, mais le prévenu déclara qu'il ne pouvait pas payer. C'est alors que le procès fixé à lundi fut remis à demain matin.

Des affaires de refus de pourvoir furent également réglées ou ajournées par M. le juge Roy. Jugements seront rendus en septembre dans plusieurs cas de même que dans l'affaire d'un père et d'une mère qui ne s'entendent pas sur l'argent nécessaire pour acheter le lait indispensable à un enfant.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

2 ENFANTS A L'ECOLE DE REFORME

Deux enfants accusés d'avoir volé une montre ont subi leur procès hier en Cour des Sessions de la Paix devant M. le juge Laetare Roy.

SENTENCES

Ce fut une grosse journée hier en Cour des Sessions de la Paix pour M. le juge Laetare Roy qui entendit plusieurs procès dont le plus piquant était certainement le suivant: Deux enfants, accusés d'avoir volé une montre, ont subi leur procès hier matin et se sont réciproquement accusés d'avoir commis le délit. Le tribunal les a condamnés à chacun deux ans d'école de réforme. L'un d'eux ira au Mont-Saint-Antoine. Pendant que l'un nait toute culpabilité, l'autre avait en fait été pris à ses premières offenses et M. le juge Laetare Roy, des Sessions de la Paix, en prononçant la sentence le félicita: «Tu m'as dit la vérité. Tu m'as montré loyal dans ton crime même. Tu as admis un délit. Et il faut qu'il soit puni. Fais-le. Fais-le avec honnêteté et laborieux. Il a fait un faux départ, selon l'expression d'Alfred Capus, mais il se conduira mieux à l'avenir».

Ensuite, un conducteur d'automobile a été condamné à deux ans d'école de réforme devant M. le juge Laetare Roy à l'accusation d'avoir conduit une automobile, alors qu'il était en état d'ébriété et le juge a fixé son procès à demain matin. M. Albert Pelletier, son avocat, insistait pour qu'il soit admis à caution et le président du tribunal fixa le cautionnement à \$50, en argent, mais le prévenu déclara qu'il ne pouvait pas payer. C'est alors que le procès fixé à lundi fut remis à demain matin.

Des affaires de refus de pourvoir furent également réglées ou ajournées par M. le juge Roy. Jugements seront rendus en septembre dans plusieurs cas de même que dans l'affaire d'un père et d'une mère qui ne s'entendent pas sur l'argent nécessaire pour acheter le lait indispensable à un enfant.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.

Un incendie dramatique s'est déclaré, hier matin, à la Parfumerie Venise, rue St-Vallier, à St-Sauveur. Dans la lutte contre les flammes seize pompiers sont tombés asphyxiés. Quatre d'entre eux ont été plus sérieusement atteints et il a fallu avoir recours à des appareils inhalateurs et à des injections spéciales pour les ramener. En tentant de pénétrer dans la cave où se trouvaient les laboratoires de l'établissement, les hommes des postes 3, 7 et 8 s'asphyxièrent les uns après les autres suffoqués par toutes les odeurs qui s'en dégagèrent.